

LES ORIGINES  
DU  
JOURNALISME  
CANADIEN-FRANCAIS

DEPOSITED BY THE FACULTY OF  
GRADUATE STUDIES AND RESEARCH

Ixm  
★

IP2.1930



ACC. NO. **UNACC.** DATE **1930**



LES ORIGINES

DU

JOURNALISME

CANADIEN -- FRANCAIS

.....

-----

.....

J.- THEODORE PARTHENAIS

UNIVERSITE MCGILL

1930

de l'imprimerie. Comme notre sujet traite des origines du journalisme canadien-français, nous avons été obligés de nous aider des commencements de la colonie de la Nouvelle France, afin de pouvoir révéler son évolution par les différentes étapes qu'il traversa avant de prendre la forme du journal après la conquête de 1760.

Pour nous, le journalisme canadien-français est marqué par l'esprit de cinq époques dans lesquelles l'histoire du Canada est divisée.

1. De la fondation de la colonie en 1608 jusqu'à la conquête de 1760.
2. De la conquête et l'établissement du nouveau régime jusqu'à l'Acte Constitutionnel de 1791.
3. De 1791 jusqu'aux événements de 1837-38 et l'Acte d'Union de 1840.
4. De 1840 jusqu'à la Confédération de 1867.
5. De 1867 jusqu'aujourd'hui.

Ses origines se trouvent indiscutablement dans les deux premières époques et celles-ci sont l'objet de notre étude.

Dans notre introduction, nous jetons un coup d'oeil sur le développement de la presse, en France, afin de montrer le point de vue du gouvernement

## P L A N

### PREFACE

### INTRODUCTION

#### PREMIERE PARTIE--Le Journalisme Canadien-Français sous la Domination Française

Chapitre Ier: "Les Précurseurs des Journaux et  
La Paroisse Canadienne"

Chapitre II: "Le Journal des Jésuites"

Chapitre III: "La Première Imprimerie"

Chapitre IV: "La Contribution Américaine"

Chapitre V: "Le Premier Journal Canadien"

#### DEUXIEME PARTIE+--Le Journalisme Canadien-Français sous la Domination Anglaise jusqu'à 1792

Chapitre Ier: "Le Premier Journal Anglais-Français"

Chapitre II: "Le Premier Journal Français"

Chapitre III: "Les Premiers Almanachs"

Chapitre IV: "La Première Revue Littéraire"

### CONCLUSION

.....

## M A T I E R E S

### -- Première Partie --

#### Le Journalisme Canadien-Français sous la Domination Française

.....

#### CHAPITRE Ier: "Les précurseurs des Journaux, et la Paroisse Canadienne"

L'imprimerie fait tourner les regards de la France vers le Canada---Influence des "lettres-nouvelles de Champlain ---Richelieu, et son but de laisser les colons dans l'ignorance--Point d'imprimeurs ou d'imprimeries de transporté ---Les occupations principales---Le développement d'une pensée intellectuelle---Les Jésuites et les Ursulines--- Le Collège de Québec, 1639---Raisons pour la non-éclosion d'une littérature canadienne-française---Le village canadien---Position dominante de l'église---Journalisme oral: nouvelles annoncées par la voix du prêtre--Place importante qu'occupe le clergé---La mentalité, et l'influence anglaise et américaine---Les commerçants colporteurs de nouvelles ---"Lettres-nouvelles" de missionnaires---Les Relations des Jésuites---"Lettres-nouvelles" de Mère Marie de l'Incarnation, et des administrateurs civils---Edits, ordonnances et déclarations du Conseil d'Etat du roi---Son premier acte publié et affiché---Les exigences du roi---Edits et ordonnances du Conseil Supérieur de Québec---Lus et publiés par des huissiers ou notaires---Les poteaux publics---Les publications divisées entre le clergé et les huissiers, sergents et notaires---Huissiers Royaux et ceux du Conseil---Ordonnances et jugements des Intendants---Les seigneuries ---Les mandements et lettres pastorales des Evêques--- Le général Murray et l'ancienne manière de publication.

#### CHAPITRE II: "Le Journal des Jésuites"

Un précurseur: le Père Lalemant---Faisant partie du journalisme canadien-français--Publié oralement par la voix du prêtre---Remplit pleinement la tâche du journal--- Embrasse plus d'un siècle de l'histoire de la colonie ---Nous reste pas vingt-deux années complètes---Les renseignements de Mé Gagnon---Négligé et perdu de vue---Son contenu varié---Le temps nécessaire pour voyager---La traite des peltries--Quatre habits de sauvages pour le roi---Un mariage---La vente des boissons enivrantes--La manière de transmettre les nouvelles---Remuement entre les habitants ---Les nouvelles annoncées à l'église---Le premier cheval

Un cabaret aux Trois Rivières---La loi pour le vol---  
Difficultés entre Mons. de Laval et le gouverneur---Le  
Conseil Souverain---Nouvelles publiées au son du tambour  
---Jésuites écrivent pour avoir une imprimerie---Les  
premières thèses de philosophie au Séminaire---Le premier  
bal---La dernière nouvelle: 21 juin 1668---Le Père Lalemant  
bon journaliste---Ses sources---Un record permanent

### CHAPITRE III: "La Première Imprimerie" - 1759

Les opinions de quelques écrivains---Mé Philéas Gagnon  
unique dans son avancé---La visite de Pierre Kalm au Canada  
---Son affirmation qu'il y avait eu une imprimerie avant  
1749---Analyse de la question---Désir des colons pour une  
imprimerie---Les Jésuites---M. de la Galissonnière---Lettre  
du Ministre de la Marine en France au Marquis de la Jonquière  
---La politique du roi envers l'imprimerie---La permission  
de la France était nécessaire---Le roi refuse de faire les  
dépenses nécessaires---Fallait attendre que quelques imprim-  
eurs se présentent---La situation en France---Les raisons  
de Mé Kalm pour cette lacune---Mandats et papier-monnaie  
écrits---Les bénéfices réservés pour la France---Notre  
conclusion---Les recherches et découvertes de Mé Gagnon  
---Les deux mandements imprimés au pays---Monseigneur de  
Pontbriand---Le premier mandement donné à Québec au prin-  
temps, 1759---Preuves---Le deuxième mandement donné à Montréal  
octobre 1759---Preuves---Reproduction---Plus important que  
le premier comme preuve qu'il y avait une imprimerie au pays  
---Un autre mandement publié dans le journal du capitaine  
John Knox de l'armée anglaise---Copies des mandements faites  
pour afficher---Reproduction

### CHAPITRE IV: "La Contribution Américaine" ou "Raisons pour le dévancement du journalisme canadien par le journalisme américain"

Proximité de la Nouvelle France avec la Nouvelle Angleterre  
---Dévancement de plus de soixante ans---Les raisons se  
trouvent dans les différences avantageuses de fondation,  
d'administration, de circonstances---Le colon français  
attiré par la vie d'aventure---Le colon anglais obligé  
d'émigrer---Leur attitude respective---Les gouvernements  
anglais et français et l'oeuvre de colonisation---La  
nécessité du développement intense de diverses industries  
pour introduire la presse---Exemples---Raisons pour le  
développement des grandes villes canadiennes---L'oeuvre de  
la presse---La colonie de 1608-60---Les "coureurs de bois"  
---Garneau---Concentration des colons anglais---Leurs  
villages---Les seigneuries étendues le long du St-Laurent  
---Population---Caractère différent des deux peuples---  
Le système municipale et parlementaire des colonies anglaises  
Haine du système féodale---Leur développement du commerce  
Talon et son oeuvre---Une diversité d'industries introduite  
---Réaction de son rappel en France---Manque d'artisans

et d'une main d'oeuvre expérimentée---Négligence des compagnies commerciales et de Louis XIV---Empêchements au développement industriel ---Richelieu et les huguenots ---Les gouverneurs de la colonie---Restreinte des idées d'indépendance---Colbert opposé à ce que personne parle pour tous---L'instruction dans les deux colonies---Impossibilité d'introduire l'imprimerie---Raisons--- Les origines du journalisme américain, et les contributions au journalisme canadien qui suivirent de ces commencements ---Contribution qui continue même aujourd'hui

CHAPITRE V : "Le Premier Journal Canadien"  
 "The Halifax Gazette" - 1752

Le seul journal au pays du temps de la domination française ---Raisons pour sa fondation--La ville de Halifax---Négligence encore de la part de la France---Premier numéro--- Ses deux fondateurs américains---Prospectus---Nouvelles locales rares---Publication régulière---Inquiétude des autorités françaises---Proclamation affichée aux portes des églises acadiennes---Richard Bulkeley rédacteur---Le département des annonces---Situation idéale pour un journal---Le développement du journalisme dans cette province---Presque tous les journaux commencés par des américains---Anthony Henry prend charge de la Gazette en 1761---Isaiah Thomas et l'acte du timbre---Robert Fletcher, successeur de Henry ---Nova Scotia Gazette---La première guerre des journaux canadiens---The Nova Scotia Gazette and Weekly Chronicle ---John Howe et le Halifax Journal---Imprimeur du roi--- Le Weekly Chronicle de M. Munro---l'Honorable Joseph Howe ---Sa lutte contre les maux du temps---Gagne la liberté de la presse---Influence sur le journalisme canadien-français---Raisons pour son dévancement de la province de Québec.

-- Deuxième Partie --

Le Journalisme Canadien-Français sous la Domination Anglaise

.....

CHAPITRE Ier: "Le Premier Journal Anglais-Français"  
 "La Gazette de Québec" - 1764

Les conditions au pays après le traité de Paris de 1763--- Le Canada établi comme province anglaise---Le général Murray comme gouverneur---Les inquiétudes des Canadiens-Français ---L'immigration de familles des colonies anglaises---Développement du sentiment républicain---Publications au son de tambour réitéré et par des affiches, des ordonnances du gouvernement---Québec le centre du pays---La nécessité d'une

imprimerie---Les plans faits à Philadelphie---Prospectus  
 imprimé à l'atelier de M. Dunlop---Recu avec beaucoup  
 d'enthousiasme à Québec en octobre---Leur dessein---Pauvre  
 traduction---Impossibilité d'obtenir 300 souscrivants---  
 Point de départ de la presse périodique canadienne fran-  
 caise---21 juin 1764---Premier numéro en anglais et en  
 français---L'adresse des imprimés au public---Leurs  
 promesses---Reproductions de quelques journaux anglais et  
 américains---Collection de nouvelles par moyens de "lettres-  
 nouvelles"des correspondants---Discussion du contenu du  
 premier numéro---Les premières annonces---Ouverture d'une  
 librairie par Germain Langlois---Vente des seigneuries---  
 Avis curieux au sujet d'une fête par les Villageoises Cana-  
 diennes---Les divertissements de l'époque---Service postale  
 entre Québec, Montréal et New York---Première étape terminée  
 ---Aucune appréciation ou critique dans les premiers numéros  
 ---Suspension à cause de l'acte du timbre---Notre opinion  
 ---Résurrection ---Introduction de lettres anonymes---Le  
 premier éditorial---Insouciance des événements locaux---  
 L'année 1774 pour les Canadiens-Français---La Gazette et  
 la révolution américaine---Brown un patriote canadien---  
 Invasion du Canada et discontinuation de la Gazette---Deux-  
 ième résurrection le 8 août 1776---Mort de Brown---Longue vie.

## CHAPITRE II: "Le Premier Journal Français"

"La Gazette du Commerce et Littéraire" -1778

Fleury Mesplet, son fondateur---Libre-penseur et saturé  
 des idées républicaines françaises---Emigra à Londres---  
 Rendez-vous avec Benjamin Franklin---Arriva à Philadelphie  
 en 1774---La première lettre du congrès américain---Son  
 contenu---Mesplet à Québec en 1775---Prend Charles Berger  
 comme partenaire---Imprime une deuxième lettre adressée  
 aux habitants de la province de Québec---Choisit par le  
 congrès pour établir un journal à Montréal---Arrive le  
 6 mai---Atelier prêt le 18---Départ des troupes américaines  
 ---Mesplet surveillé par les autorités anglaises---En  
 prison pendant 26 jours---Le premier livre à Montréal---  
 Le premier drame écrit et imprimé au Canada---Application  
 pour avoir la permission de commencer son journal---Sa  
 politique---Le prospectus---Comparaison avec celui de la  
 Gazette de Québec---Premier numéro---Son contenu---Deux  
 lettres de félicitation---Jotard comme rédacteur---Les  
 annonces---Ses correspondances avec lesquelles il remplissait  
 sa Gazette---Sa première nouvelle de la colonie---Avis de  
 l'imprimeur---Réssuscite le 2 septembre---Les annonces---  
 Le contenu littéraire---Les écrits de Jotard---Lettre  
 d'un correspondant---Articles de DuCalvet---Surveillance  
 du gouverneur et de Monsé de Montgolfier---Proclamation du  
 colonel d'Estaing de la flotte française---Mesplet accusé  
 ---Mandat d'arrêt---l'article "Tant Pis, Tant Mieux"---  
 Douze mois d'existence

La Gazette de Montréal---Mesplet reprend son atelier 1792  
---Premier numéro, 1785---Publié dans les deux langues  
---Sa réception par le public---Les nouvelles---Mort de  
Mesplet---Continué par Lewis Roy en 1795---Résumé de l'histoire  
de ce journal.

### CHAPITRE III: "Les Premiers Almanachs"

L'intérêt qu'on y porte---Intermédiaire de publicité---  
Le premier almanach---La France le premier pays dans l'univers  
---Un almanach annoncé dans la Gazette de Québec en 1764---  
Reproduction---Opinion de M. Gagnon---Brown et les Almanachs  
de Québec---La collection de M. Faribault---Mesplet et le  
premier almanach canadien-français---Son deuxième almanach  
---Son contenu--- M. Rouillard et les premiers almanachs  
canadiens.

### CHAPITRE IV: "La Première Revue Littéraire Anglaise-Française" ( "Le Magasin de Québec"- 1792)

Commencement d'une ère nouvelle d'activité littéraire---  
L'esprit français préservé---La signification de la division  
du Canada par l'acte de 1791---Apparition du premier numéro  
---Sa rédaction---Samuel Neilson, imprimeur---Livraison  
mensuelle de soixante pages---Description du premier numéro  
en date d'août 1792---Table de matières---Nouvelles étrangères  
et provinciales traduites---L'adresse des rédacteurs au public  
---Première partie réservée pour les écrits des membres de la  
société---Période favorable pour son introduction---Le nom  
de James McGill dans la liste des représentants à la légis-  
lature---Deuxième numéro---Intérêt portée à l'étude de la  
médecine à l'université de Cambridge---Manque de nouvelles  
de l'Angleterre---Reproduction du discours de George Washington  
aux deux chambres américaines---Mort de Samuel Neilson---  
Deuxième tome---Reproduction du poème "Amitié Prétendue"---  
Une société historique---Un record permanent des événements  
contemporains---Variété des articles---Courte existence---  
L'oeuvre de Michel Bibaud en 1830---

.....

## INTRODUCTION

Comme notre sujet traite des origines du journalisme dans une colonie que la France fondait au moment où la presse venait de prendre corps chez elle, il est nécessaire pour nous de bien comprendre la situation dans laquelle la presse française se trouvait pendant la domination française au Canada. Quoique la Nouvelle France était une colonie établie à plus de 3,000 milles de la mère patrie, elle était une transplantation complète des mœurs, des institutions, et des lois de celle-ci, et alors elle aurait dû, dans de telles circonstances, avoir une presse dès sa fondation. Malheureusement, ce ne fut pas son cas, et ce, pour des raisons que nous allons discuter dans les chapitres qui suivront. Pour le moment il nous suffira de jeter un coup d'oeil sur les commencements de la presse en France, afin que nous puissions nous rendre compte de la censure et du contrôle des imprimés de la part du gouvernement français, facteurs importants pour la non-éclosion d'une presse dans la Nouvelle France et leur effet sur l'esprit français qui s'émancipa seulement à la révolution de 1789. C'est dans les chants mordants des trouvères du nord de la France et des troubadours du midi que nous trouvons

cet esprit en particulier. C'était une forme de journalisme oral reconnu pour son satire. On y faisait une propagande intense contre les maux du temps, ce qui donnait au peuple le désir, ou au moins, l'inspiration d'avoir plus de liberté dans toutes ses activités, et particulièrement dans celle de sa pensée; car, comme Arvenel (1) nous dit, "sous l'ancien régime, la liberté d'écrire et de répandre la pensée a généralement été entravée par des mesures de police tout à fait arbitraires et par des pénalités. "En d'autres mots, c'est dans les chansons populaires et les nouvelles rimées de ces nombreux trouvères et troubadours que naquit l'esprit du peuple français, qui devait se montrer plus tard chez les colons venus au Canada endurer d'innombrables souffrances et se fonder un foyer.

Jusqu'au commencement du XIVe siècle l'Université de Paris s'occupa presque uniquement de manuscrits théologiques ou morales, et lors de l'introduction de l'Imprimerie en France, ce fut chez elle que le premier ouvrage fut imprimé. La première imprimerie à Paris fut fondée en 1469

(1) Arvenel: L'Histoire de la Presse Française."

par un allemand, Ulrich Gering, avec quelques apprentis qui imprimèrent en latin ce premier ouvrage à la demande du recteur de l'université. Tous les premiers livres imprimés en France furent alors soumis au contrôle et à la censure de l'université. En plus, celle-ci était investie du droit d'examiner, de corriger, et même de rejeter tout ouvrage pamphlet, ou brochure, qui lui serait soumis pour son approbation. Elle avait sous son contrôle tous les libraires établis dans le pays, ceux-ci étant obligés de se soumettre à ses décisions, elle borna le développement de la pensée intellectuelle du côté scientifique et philosophique.

Toutefois, la Renaissance commençait de plus en plus, à se faire sentir en France, et au commencement du XVI<sup>e</sup> siècle, le roi François I<sup>er</sup>, qui s'intéressait beaucoup à ce mouvement intellectuel, appela plusieurs artistes italiens en France et fit tout son possible pour que les lettrés de l'université puissent se renseigner sur l'antiquité. De son règne date la fondation de l'Imprimerie Nationale à Paris, pour la rédaction en langue française de tous les jugements et actes officiels du gouvernement, et de tous les divers ouvrages publiés à son compte.

Henri II s'intéressa aussi à l'avancement des lettres et des arts, et sous sa protection l'imprimerie

devint une telle nécessité, qu'en 1540, il y avait plusieurs centaines d'ouvriers-imprimeurs dans la ville de Paris. Mais, toutefois, de ce nombre, il n'y avait que très peu de maîtres-imprimeurs, le caractère capitaliste de l'industrie interdisant à la plupart des ouvriers, l'espérance d'avoir un atelier à eux-mêmes. Leur longue journée de travail de quatorze ou quinze heures aida à aggraver la situation, et quand ils n'en pouvaient plus, ils décidaient une grève contre leurs patrons. Mais le temps n'était pas arrivé pour gagner leur cause, et le résultat fut un rétrécissement dans leur nombre et une compression de la part du gouvernement français, une politique qui devait continuer jusqu'au XIXe siècle.

Pendant la dernière moitié de ce siècle, plusieurs feuilles volantes et bulletins furent publiés, mais ces tentatives n'eurent qu'un succès temporaire, et ce ne fut qu'avec le règne de Louis XIII que l'imprimerie donna naissance à une forme de journal périodique.

L'Historiographe du roi, le docteur Théophraste Renaudot, de retour de Venise, où il avait été en mission pour le roi, se <sup>éi</sup>déda de publier un journal périodique, et le 31 mai 1631, il lança son premier numéro aux lecteurs français, dans lequel il donnait sur quatre pages, toutes les nouvelles du jour, et particulièrement celles de la

politique. Il eut pour collaborateur le cardinal Richelieu, premier ministre de Louis XIII, qui avait des ambitions à réaliser et comprenait l'utilité d'avoir un tel organe. Devenu alors l'instrument du gouvernement, cette première gazette paraissait tous les samedis, et contenait une diversité de faits locaux autant qu'étrangers, et tous rapports officiels et propagande contre ce qui intriguait Richelieu ou le roi. Au moyen d'une telle publication cet ecclésiastique politicien réussit à créer l'absolutisme royal tel que le pratiqua plus tard Louis XIV, et atteignit avec succès les trois buts principaux de son administration. Tout se préparait pour l'éclosion d'une presse quotidienne en France, mais la sévérité de la censure du gouvernement sous Richelieu, et le privilège exclusif de la Gazette de Renaudot de donner toutes les nouvelles politiques, furent les grands obstacles dans ce développement. Dès sa fondation, cette Gazette avait eu un effet désastreux sur la presse. Renaudot était prêt à publier toutes les nouvelles politiques que Richelieu lui permettrait, et ne faisait aucune critique ou discussion de celles-ci. Il n'y avait pas de liberté de la presse; au contraire, la censure augmentait continuellement, et en 1652 le gouvernement passa un édit déclarant que tout auteur, imprimeur, ou colporteur de nouvelles libelleuses serait condamné à mort. (1) Ce qui fit qu'à la fin du XVIIe siècle, il n'y avait pas encore un seul journal

quotidien en France, et le régime de compression imposé à la pensée, et les censures des livres donnaient peu d'opportunité à la presse pour prendre son essor. Les règlements étaient devenus si stricts, que plusieurs des ouvrages français de ce temps-là furent imprimés en Hollande. Cette opposition de la part des autorités continua pendant le siècle suivant, et ce fut seulement après la prise de la Bastille en 1789 qu'il y eut véritablement un journal, tel que nous l'entendons aujourd'hui.

La lutte longue et ardente de la liberté de la presse fut alors imposée aux peuples ayant un mot à dire sur la conduite de leurs affaires publiques, en d'autres mots, aux colonies anglaises où la presse était reconnue comme une institution des plus importantes, pour le développement intellectuel, commercial, et industriel d'un peuple.

.....

Nous allons maintenant traverser l'Atlantique pour venir dans la Nouvelle France voir une répétition de toutes les formes du journalisme que nous venons de discuter---une bonne preuve que son évolution dans tout pays est la même, bien qu'elle devient particulière d'après les circonstances qui l'entourent dans son développement.

Pendant la domination française, il n'y a eu qu'une imprimerie et qu'un journal d'établi. L'imprimerie fut

un cadeau de la part du roi de France à l'archevêque de Québec pour faciliter la distribution dans son diocèse de ses nombreux mandements et lettres pastorales. Le journal, bien qu'il ne soit pas français, entre dans le cadre de notre ouvrage parce qu'il est le premier journal établi dans le pays, qu'aujourd'hui nous appelons le Canada, et parce qu'il marque la première instance de la contribution américaine au journalisme canadien, contribution qui continue même de nos jours.

Le traitement de cette partie de notre ouvrage est réduit alors à l'exposé de l'organisation politique, commerciale, et religieuse de la Nouvelle France, et de la relation de la politique changeante de la mère patrie avec celle-ci; à une discussion des moyens rudimentaires dont les premiers colons se servaient pour échanger leurs nouvelles, et de la paroisse canadienne comme institution nationale; à une description des diverses formes du journalisme écrit que nous trouvons dans les renseignements politiques et religieux qui nous ont été laissés par le gouvernement et ses membres, par l'Eglise et ses membres, et par les explorateurs du pays. Enfin, il nous reste à montrer les raisons pour la non-éclosion de la presse durant cette période et pour la contribution américaine au journalisme canadien et canadien-français après la conquête.

.....

L'étude du développement de la colonie de la Nouvelle France dès son établissement sur les bords du fleuve St-Laurent nous fait réaliser la dureté, l'isolement, et la conscience même de son peuple. Eloignée de la mère patrie, exposée à l'hostilité presque continuelle des tribus sauvages et des colonies rivales anglaises au sud, isolée complètement

LE JOURNALISME CANADIEN-FRANCAIS

SOUS

LA DOMINATION FRANCAISE

Etant le berceau de Français, elle voulait rester française. Le travail énorme de colonisation, de découverte, de développement de pays exigeait des hommes vaillants de tous les métiers, des soldats, des explorateurs, et des missionnaires, et ce fut seulement au prix de beaucoup de sacrifices et de souffrances, que ce groupe de pionniers français jetèrent les fondements de la colonie de la Nouvelle France et de la race canadienne française.

Quand Jacques Cartier est parti de la France au printemps

---

L'imprimerie avec des caractères mobiles commençaient à se faire ressentir partout en Europe. Les ruages de l'ignorance

CHAPITRE IerLES PRECURSEURS DES JOURNAUXETLA PAROISSE CANADIENNE

L'étude du développement de la colonie de la Nouvelle France dès ses humbles commencements sur les bords du fleuve St-Laurent nous fait réaliser la hardiesse, l'esprit, et la conscience même de son peuple. Eloignée de la mère patrie, exposée à l'hostilité presque continuelle des tribus sauvages et des colonies rivales anglaises au sud, isolée complètement pendant des hivers longs et pénibles, et délaissée souvent par la France dû à sa politique changeante et à ses nombreuses guerres, elle s'installa et s'enracina de plus en plus sur ce nouveau sol, d'où rien ne l'arrachera plus.

Etant constituée de Français, elle voulait rester française. Le travail énorme de colonisation, de découvertes, de défrichements du pays exigeait des hommes robustes de tous les métiers, des soldats, des explorateurs, et des missionnaires, et ce fut seulement au prix de beaucoup de sacrifices et de souffrances, que ce groupe de pionniers français jettèrent les fondements de la colonie de la Nouvelle France et de la race canadienne française.

Quand Jacques Cartier est parti de la France au printemps de 1534 pour venir au Canada, les effets de l'invention de l'imprimerie avec des caractères mobiles commençaient à se faire ressentir partout en Europe. Les nuages de l'ignorance

et des superstitions nombreuses qui avaient jusqu'alors paralysé la pensée intellectuelle des peuples se dissipèrent rapidement. Les sciences et les arts se développaient de plus en plus.

En France, cependant, cette émancipation devait tarder, bien que les demandes du français dans sa situation politique et sociale allassent toujours en augmentant. Le roi François Ier, se battait furieusement avec Charles-Quint d'Espagne pour la couronne impériale d'Allemagne, et son temps était si occupé, soit pour faire la guerre à son adversaire détesté, soit pour rendre sa cour la plus gaie de toutes celles de l'Europe, qu'il n'avait pas même le loisir pour faire oeuvre de colonisateur en Canada. Ce fut alors seulement à la fin du 16<sup>ième</sup> siècle à l'accession de Henri IV que la France commença une ère nouvelle. Jusqu'alors elle avait eu comme rois des hommes ou trop ambitieux ou trop incapables de gouverner. Le Canada avait été oublié complètement, et, à part quelques tentatives de colonisation faites par Jean François de la Roque, Seigneur de Roberval, et l'amiral Coligni, et dont aucune n'a réussi, rien n'avait été fait pour développer ce pays connu pour ses richesses innombrables d'après les mémoires que leur avait laissés Cartier.

Ce nouveau roi s'occupait seulement de rétablir l'autorité royale dans les provinces de la France et de réparer les maux de quarante ans de guerre civile, mais aussi de donner au peuple une liberté qu'il n'avait pas connue depuis des siècles. Sous son règne, l'imprimerie améliora sa situation et, en exprimant

les pensées des hommes les plus éclairés, aida à faire tourner les regards du roi et de son gouvernement vers le Canada.

Si Samuel de Champlain réussit à fonder une colonie à Québec en 1608, après avoir aidé à Jean de Poutrincourt à fonder Port-Royal en Acadie, c'était dû en grande partie aux "lettres-nouvelles" qu'il envoya au gouvernement français et dans lesquelles il donnait toutes sortes de renseignements sur le nouveau pays. Bien que nous n'ayons pas de preuves, il est fort probable qu'elles furent recopiées en France, et envoyées à tous les hommes de la haute classe qui étaient intéressés à cette époque, à la colonisation du Canada, car c'était à ce temps que commença la rivalité entre l'Angleterre et la France pour établir des colonies en Amérique. Si, par malheur, Champlain n'avait pas réalisé l'importance de faire de la publicité par le moyen de ses écrits clairs et concis, il n'aurait pas gardé le support du gouvernement français, et tous ses efforts et son dévouement pour le développement du Canada seraient venus à rien.

En 1624, à l'arrivée sur la scène politique du Cardinal Richelieu comme premier ministre sous le roi, Louis XIII, la charge de peupler la colonie fut donnée à La Compagnie des Cents Associés, une organisation commerciale formée par Richelieu lui-même afin de faciliter le contrôle des affaires de la colonie. C'était au commencement, certes, qu'il fallait cette direction, mais pour continuer durant toute la domination française, jamais! C'est là que Louis XIV et ses ministres se sont trompés, et c'est là que se trouve la principale cause

de la perte du Canada à la France. Leurs ambitions, personnelles et pour la gloire de la France, bornèrent le développement de la colonie à tous rapports et la rendirent complètement dépendante sur la mère patrie. Contrôler le moindre mouvement des colons, monopoliser leur commerce, les laisser dans l'ignorance, semble avoir été leurs buts. Le résultat fut, comme nous le savons, la conquête de 1760.

A partir de 1628, cette compagnie transporta au Canada quelques centaines d'ouvriers des métiers qu'ils considéraient les plus utiles pour le développement de la colonie. Etant une compagnie commerciale qui cherchait seulement à prendre avantage des ressources du nouveau pays afin de s'enrichir, le côté intellectuel fut complètement négligé, il n'y eut point d'imprimeurs et d'imprimeries de transportées quoique cette industrie était déjà florissante en France, et particulièrement à Paris. Une raison pour une telle omission se trouve dans les circonstances particulières dans lesquelles l'imprimerie était à cette époque. Pour un homme pauvre, c'était presque impossible de devenir maître imprimeur à cause du manque d'argent nécessaire pour fournir un atelier, de l'obéissance durant l'apprentissage à des règlements très sévères, et du contrôle que le gouvernement français exerçait sur l'industrie qu'elle considérait dangereuse de son point de vue. Richelieu reconnaissait le pouvoir de la presse, ayant même son journal officiel sous la direction de Renaudot. Alors, nous pouvons présumer qu'il fut opposé à ce que des imprimeurs s'établissent au Canada. Cela aurait

certainement donné une voix bien plus forte aux colons, et l'aurait peut-être empêché d'avoir l'unité de pouvoir et d'action qu'il était si déterminé d'établir par moyen de cette nouvelle compagnie.

De 1608 jusqu'à 1660, les colons qui arrivaient au pays s'occupaient presque uniquement de faire la traite des pelteries. Comme la compétition entre eux devenait de plus en plus intense, ils s'avançaient dans les districts lointains, devenant alors découvreurs en même temps que commerçants. Il en fut de même avec certains membres des ordres religieux. Ces missionnaires, dévoués à l'évangélisation des indigènes, avançaient courageusement de tous côtés du fleuve St-Laurent, et avant 1660, ces pionniers de la Nouvelle France, luttant contre la rigueur du climat et les innombrables obstacles de voyager, découvrirent presque tout l'intérieur de l'Amérique septentrionale, faisant chemin dans l'ouest jusqu'aux Montagnes Rocheuses, et au sud jusqu'au golfe du Mexique. En somme, les découvertes faites en même temps que l'avancement de l'évangélisation des infidèles et de la traite des pelteries, ainsi que les guerres nombreuses avec les Indiens afin de maintenir les communications avec les postes lointains qu'ils avaient établi furent les occupations principales dans la colonie.

Quant à l'avancement intellectuel du peuple, ce fut encore les Jésuites qui furent les pionniers. En aidant aux gouverneurs à administrer la colonie, ils recevaient beaucoup de faveurs d'eux. Comme ils voulaient retenir ces privilèges ainsi que les grandes terres qui leur avaient été donnés lors

de leur arrivée au Canada, ils reconnaissaient le besoin d'avoir des successeurs. Ce fut alors qu'ils fondèrent le Collège de Québec en 1639. Leur enrôlement au commencement fut très petit, seulement huit élèves s'étant inscrits. Néanmoins, ce fut le commencement et la base du système d'instruction qui distingue aujourd'hui la province de Québec. En 1640, la communauté des Urselines vint s'établir au pays sous la direction de Madame de la Pelletrie et de la vénérable Mère Marie de l'Incarnation pour donner de l'instruction aux jeunes filles.

Ce fut ainsi qu'il se développa une pensée intellectuelle qui, aidée de l'humeur poétique et gauloise du peuple, donna un souffle d'idéal qui évolua très lentement durant la domination française à cause des événements et circonstances toutes particulières de cette époque, et de l'existence du système féodal avec ses nombreux empêchements à la liberté de pensée, pour acquérir une forme nationale avec la conquête du pays par les Anglais et aider aux Canadiens Français à lutter, par la voix de la presse, pendant plus de soixante-quinze ans contre leurs ennemis envahisseurs, et finalement à triompher en faisant reconnaître pleinement les droits les plus chers de leur race.

La pensée intellectuelle d'un peuple consiste en ses idées, croyances, idéals, moeurs et sentiments, et se révèle seulement dans les écrits des hommes de lettres contemporains qui, en traduisant ainsi l'expression de la

société, font oeuvre littéraire et contribuent au développement de la littérature du peuple.

Malheureusement, il n'y eut pas de littérature réellement canadienne-française pendant toute la durée de la domination française, et pour de bonnes raisons. Jusqu'à 1763, la colonie traversa une longue période de difficultés, de reverses, de guerres sanglantes, et de souffrances innombrables. La France s'occupait bien plus de restreindre toute activité des colons qui les rendrait indépendants d'elle que de leur aider à établir un système économique et politique que l'avancement de la colonie exigeait. Ce point de vue impérialiste borna la pensée du nouveau peuple en même temps que son développement, et si ce n'avait pas été que pour les explorateurs, gouverneurs, intendants, et ecclésiastiques, le côté intellectuel aurait été complètement négligé.

Nous voilà rendu au point culminant!

Quoiqu'il n'y eut point de journaux français de publiés au Canada pendant la domination française, et que l'imprimerie fut introduite seulement en 1759 par Monseigneur de Pontbriand, évêque de Québec, le journalisme canadien-français prit son essor dès les premières années de la fondation de la colonie, et nous basons notre affirmation sur les différents étapes et périodes transitoires qui ont été nécessaires dans le développement de la presse européenne que nous venons de laisser. Tout pays a suivi les mêmes stages de développement, commençant par les nouvelles de bouche en bouche, le journalisme oral, et allant jusqu'au journal, le journalisme

imprimé, C'est du journalisme du commencement à la fin, car, pour nous, ce mot est si général qu'il inclut dans sa signification toute nouvelle échangée entre personnes, quel que soit l'intermédiaire dont on se sert. Voilà notre hypothèse; maintenant, son développement.

.....

Le touriste d'aujourd'hui, en passant par les petits villages dans la Province de Québec, est toujours étonné de voir la splendeur et la beauté des édifices religieux qui s'y trouvent. En faisant chemin de village en village, il cherche toujours les églises, sachant que où il y a une église il y a de la vie. Le village peut être petit, et les habitants, pour la plupart, des cultivateurs, mais leur église est invariablement le plus grand et le plus bel édifice dans tout l'entourage.

La position dominante que l'église occupe dans la vie des Canadiens français est tout à fait apparente. C'est là que tous les habitants du village viennent entendre la messe le dimanche. C'est là aussi qu'il y a une échange de nouvelles. Le prêtre, avant de prêcher son sermon de circonstance, donne à ses paroissiens toutes les nouvelles importantes du jour. Souvent, après le service, d'autres nouvelles sont données à la porte de l'église en forme de brochure ou de pamphlets, ou oralement par un ou plusieurs annonceurs. Quand la température est agréable, les paroissiens causent longuement entre eux en avant de l'église, et ainsi prennent connaissance de beaucoup d'autres choses. Leur village est trop petit pour soutenir un journal, et bien qu'ils soient

au courant des nouvelles étrangères en recevant les journaux de Montréal ou de Québec, ils connaissent peu de nouvelles locales, la culture de leurs terres demandant trop de leur temps.

Cette forme de journalisme oral n'est pas nouvelle au Canada. Au contraire, au commencement même de la colonie, à Québec, à Sillery, à Trois-Rivières, et à Montréal, le peuple prenait connaissance des dernières nouvelles de cette manière. Quand les colons entendaient parler des préparations que les Indiens faisaient pour une guerre quelconque, c'était leurs prêtres qui leur transmettaient cette information reçue des missionnaires qui étaient parmi les indigènes. S'il y avait un changement dans le gouvernement de la colonie, une ordonnance du roi, un mandement de l'évêque, un édit du Conseil Souverain de Québec, une proclamation d'Intendant, c'était encore par l'église que la nouvelle était connue. L'arrivée au port de bateaux venant de France, ou le départ de la colonie d'un personnage quelconque étaient connus par la bouche du prêtre.

Si un paroissien avait besoin d'aide, il se servait de la voix du prêtre pour l'annoncer au public. En somme, le clergé, en aidant à diriger la colonie, aidait aussi à tenir ses paroissiens au courant des événements récents. Il faisait oeuvre de propagation de la foi en même temps que celle de nouvelles, et ainsi occupa une place importante dans le développement du journalisme canadien français, place qu'il retient de nos jours dans les campagnes les plus petites et les plus éloignées.

En organisant la population de la Nouvelle France en paroisses, le clergé canadien-français donna à la colonie une institution nationale qui l'aida à résister aux nombreuses épreuves qu'elle devait subir. "C'est la paroisse," dit M. Bourrassa, rédacteur du DEVOIR de Montréal, "qui a fait le Canada français, qui l'a conservé sous tous les régimes. Elle fut le groupement naturel, la véritable cellule sociale dont la multiplication a fait notre peuple. Elle fut et elle est restée chez nous la pierre angulaire de l'édifice national." (1) Enfin, c'est dans cette institution que se trouvent les origines du journalisme canadien français.

.....

Après que les premiers colons arrivèrent au pays, ils n'oublièrent pas leurs contes merveilleux et badins et leurs chansons populaires de la Normandie et de la Bretagne. Ils passaient leurs veillées à chantonner des refrains ou à raconter des contes et des récits et en faisant rire ou pleurer leurs enfants, ils leur faisaient l'héritage de la sagesse et des traditions de leurs ancêtres, et ainsi formèrent une génération canadienne française avec une mentalité toute particulière, dont même aujourd'hui nous trouvons avoir des caractéristiques qui la distinguent de celle d'un français en même temps qu'elle lui ressemble. Leur attachement à la langue de leur mère patrie et à toutes les institutions qu'ils

(1) Vattier: "Esquisse de la Colonisation de la Province de Québec. Page 89.

avaient transplantées ou établies pour la préserver, et leur dévotion religieuse et catholique furent les bases solides sur lesquelles ils firent naître un peuple nouveau et digne de porter le nom de Français et de Canadiens. Comme nous dit M. Vattier, "Sans doute, les Canadiens-Français ont une âme qui n'est plus identique à la nôtre. Ils ont une mentalité française, c'est vrai, et les caractéristiques de notre race demeureront toujours en eux; néanmoins, ils n'ont pas et ne peuvent avoir, en raison des circonstances historiques, la mentalité des Français. Malgré eux, ils ont subi l'influence des Anglais et des Américains." (1) Mais, toutefois, cette dernière influence devait être pour leur propre avancement comme nous verrons plus tard.

D'ailleurs, ils ne pouvaient pas oublier leur héritage français, avec les commerçants qui allaient de poste en poste et qui, pour faciliter la vente de leurs marchandises, leur racontaient toutes sortes de contes et d'histoires invraisemblables. Ces voyageurs servaient en plus de liens de communications entre tous les postes qu'ils visitaient, et "vendaient" des nouvelles de tout partout en même temps que des marchandises. Leur arrivée était toujours attendue avec impatience, et leur visite durait souvent pour des semaines après qu'ils avaient vendu leurs produits. Ce racontage de nouvelles de famille en famille prolongeait leur visite, mais ça leur était égal, car, en voltigeant d'une famille à l'autre, ils collectionnaient autant de

(1) Vattier: Esquisse de la Colonisation de la Province de Québec. Page 121.

nouvelles qu'ils en donnaient, et quand leur "Journal" était rempli, ils faisaient leur départ pour aller propager ces nouvelles et vendre d'autres marchandises ailleurs. En somme, c'était du journalisme oral.

Le 25 juin 1615, la première messe fut chantée à Québec dans une chapelle construite près de l'habitation par les missionnaires Récollets que Champlain avait demandé pour venir dans la colonie l'année précédente. (1) En 1625, à l'instance de ces missionnaires qui étaient peu nombreux, les Jésuites vinrent au pays. Parmi les cinq qui furent envoyés se trouvaient les Pères Charles Lalemant et Jean de Brébeuf. (1) Dès leur arrivée, ils partirent en missions chez les indigènes, pour commencer, par les nombreuses "Lettres-Nouvelles" qu'ils envoyaient à Québec sur les progrès qu'ils faisaient, sur le pays, sur les coutumes des infidèles, etc., le premier volume des "Relations des Jésuites". Malheureusement, à la prise de Québec par l'anglais Louis Kirke, "tout le mobilier des Récollets et des Jésuites tombe entre ses mains" (2) les lettres incluses, car les Relations que nous avons aujourd'hui dans nos archives ont été commencées en 1632 par le Père Le Jeune lors de la remise de Québec à la France d'après le traité de St-Germain-en-Laye, et furent continuées jusqu'à 1672.

Ces "lettres-nouvelles" sont importantes dans notre discussion car elles servirent de nouvelles pour le prêtre,

(1) Le Jeune- Histoire Du Canada- Page 41.

(2) " " " " Page 44.

l'évangélisation des infidèles étant un des premiers buts de l'établissement de la colonie et un sujet auquel les colons et leurs administrateurs portaient beaucoup d'inrérêt.

Le complément de ces Relations, le Journal des Jésuites, fut commencé par le Père Lalemant dès son arrivée à Québec en 1645 des missions chez les Hurons. Son contenu est très intéressant au point de vue du journalisme, car, malgré qu'il ne fut pas destiné à la publicité écrite, il fut donné oralement au peuple par la voix du prêtre, et contient une foule de détails sur tous les événements qui arrivaient dans la colonie de jour en jour. Etant le seul journal à notre connaissance qui soit écrit d'une manière générale afin d'inclure tout ce qui se passait, il occupe une place très importante dans le journalisme canadien-français, et nous consacrerons un chapitre à sa discussion.

Avant de laisser cette forme de journalisme, nous désirons mentionner les nombreuses "lettres-nouvelles" qui furent échangées avec la France par les membres du gouvernement et du clergé. Les premières furent celles de Champlain, ensuite des Jésuites, et enfin de Mère Marie de l'Incarnation, supérieure des Urselines. Les lettres historiques de celle-ci nous intéressent particulièrement et sont d'une grande valeur pour tout historien car elles contiennent un compte-rendu simple et clair des affaires temporelles, des guerres, des ambassades, des négociations qui se déroulaient dans la colonie pendant les années 1641 à 1671. Tout ce qu'elle écrit, elle

l'avait vu ou appris par la bouche ou par les lettres des Pères Jésuites qui étaient dans les missions. On nous apprend que souvent le Père chargé de travailler aux Relations, lui communiquait les lettres qu'il recevait pour qu'elle en tire ce qu'elle jugeait à propos afin d'en faire part en France à ses amis et aux bienfaiteurs des Urselines. (1)

Cet échange de "lettres-nouvelles" augmenta de proportion avec le développement de la colonie. Tous les gouverneurs, ainsi que tous les intendants et autres administrateurs civiles échangeèrent beaucoup de correspondance avec la mère patrie. Avec l'établissement de l'évêché de Québec, les nouvelles ecclésiastiques de la colonie se propageaient en France par l'intermédiaire des lettres des évêques. Tous ces dignitaires de la Nouvelle France ont contribué à faire connaître le pays et les événements qui s'y passaient par leurs "lettres-nouvelles" et tous ont fait oeuvre de journalisme.

Afin de pouvoir mieux diriger les activités de colonisation, Louis XIII commença en 1627, par l'intermédiaire de son Conseil d'Etat, de donner des édits, des ordonnances, et des déclarations concernant l'administration de la Nouvelle France. Le premier dont nous avons connaissance fut l'Acte pour l'établissement de la Compagnie des Cents Associés en date du 29 avril 1627. Dans le premier paragraphe, nous trouvons l'importance que la France attachait à la religion et à l'évangélisation des indigènes.

A ce sujet nous citons l'extrait suivant:

(1) Lettres de la Vénérable Mère Marie de l'Incarnation.

"Le Roi continuant le même désir que le défunt Roi Henri Le Grand, son père, de glorieuse mémoire, avait de faire rechercher et découvrir des pays, terres et contrées de la Nouvelle France, dite Canada, quelques habitations capables pour y établir colonie afin d'essayer, avec l'assistance divine, d'amener les peuples qui y habitent à la connaissance du vrai Dieu, le faire policer et instruire la la foi et religion catholique, apostolique et romaine; Monseigneur le Cardinal Richelieu, Grand-Maître, Chef et Surintendant général de la navigation et commerce de France, étant obligé par le devoir de sa charge, de faire réussir les saintes intentions et desseins des dits Seigneurs Rois, avoit jugé que le seul moyen de disposer ces peuples à la connoissance du vrai Dieu, était de peupler les dits pays de naturels Français catholiques, pour, par leur exemple, disposer ces nations à la religion chrétienne, à la vie civile, et même y établissant l'autorité Royale, tirer des dites terres, nouvellement découvertes, quelques avantageux commerces pour l'utilité des sujets du Roi." (1)

Ce paragraphe fait parti du premier acte, donné par le Roi et son Conseil, qui fut lu aux colons par leurs prêtres. Ce fut l'inauguration d'une série de proclamations envoyées dans la Colonie pendant la domination française jusqu'à l'année 1752, traitant d'une variété extraordianire de sujets, et dont presque toutes furent lues dans les églises et les chapelles

(1) Edits, Ordonnances Royaux- Vol.1.

du pays, ou affichées à leurs portes et dans les places publiques, ou même publiées au son du tambour dans les rues des villes principales. Elles étaient si détaillées dans leurs contenus, qu'elles étaient plus ou moins des résumés des activités et des événements passés vis-à-vis de leur sujet particulier, en d'autres termes, des nouvelles de la colonie et de la France.

En avril 1663, Louis XIV donna l'édit de création du Conseil Souverain de Québec dans lequel il disait "... lequel Conseil Souverain nous voulons être composé, de nos chers et bien aimés les Sieurs de Mézy, Gouverneur représentant notre personne, De Laval, Evêque de Pétrée, ou du premier Ecclésiastique qui y sera, et de cinq autres qu'ils nommeront et choisiront, conjointement et de concert; et d'un Procureur au dit Conseil Souverain,....lesquelles cinq personnes choisies pour faire la fonction de Conseillers seront changées ou continuées tous les ans, selon qu'il sera estimé plus à propos et plus avantageux par les dits Gouverneur, Evêque, ou premier Ecclésiastique qui y sera."

Quand nous parlerons plus tard du Journal des Jésuites, ce paragraphe que nous venons de citer, nous aidera à comprendre les difficultés qui s'élevèrent entre le gouverneur et l'évêque.

Après la création de ce Conseil, la colonie prit un peu des pouvoirs juridiques pour elle-même, quoique le roi exigeait que ce soit "selon les Loix et autant qu'il se pourra en la forme et manière qui se pratique et se garde dans le ressort

de notre Cour de Parlement de Paris." Enfin, de cette création est sortie une autre source du journalisme -- les arrêts et ordonnances de ce Conseil, qui furent lus, et publiés dans les places ordinaires comme pour ceux du Conseil du roi.

Parmi des derniers, il y en a plusieurs que nous aimerions à citer, mais par manque d'espace, nous nous contenterons de seulement donner des extraits de quelques uns, ordonnant leur publication.

"..et sera le présent Arrêt enregistré au Greffe du Conseil Souverain, de Québec, lu et publié partout où besoin sera."

--- 6 juillet 1711.

"que ces présentes ils (les gens tenant Conseil Supérieur de Québec) fassent lire, publier et registrer."

-- 7 mars 1716.

"publier et afficher partout ou besoin sera, à ce que personne n'en ignore."

--6 juillet 1711.

"Et copies collationnées des présentes, envoyées aux Baillages et Séméchaussés et registrées."

--6 septembre 1717.

En date du 2 août 1717, une déclaration qui concerne notre discussion fut donnée par le Conseil du roi. Jusqu'ici nous avons fait l'avancé que la publication des affaires tempo-

relles se faisait par le prêtre, en même temps que toute autre proclamation, n'importe son caractère. Cependant, depuis la création du Conseil Souverain, beaucoup de celles-ci avaient été publiées par des huissiers nommés par le dit conseil, ou par des notaires. Ces officiers faisaient leur lecture, et ensuite les affichaient aux portes des églises et dans les places publiques, sur les "poteaux publics" comme Ferland nous a dit.

Dans la déclaration dont il est question le roi ordonna "que dans toutes les Colonies soumises à notre obéissance, les Curés, leurs Vicaires et autres Ecclésiastiques séculiers ou réguliers, faisant les fonction Curiales, soient dispensés comme par ces présentes nous les dispensons, de publier aux Prônes, ou pendant l'Office divin, les Actes de Justices et autres qui regardaient l'intérêt particulier de nos Sujets, ni même ce qui regarde nos propres affaires.."

et--

"que les publications des actes de Justice et autres qui regardent l'intérêt particulier de nos sujets soient faits par les Huissiers, Sergens ou Notaires, à l'issue des Grandes Messes de Paroisses, et que ces publications avec les affiches qui en seront par eux posées aux grandes Portes des Eglises, soient de pareille force et valeur même pour les décrets que si les dites publications avoient été faites aux dits Prônes et qu'à l'égard de ce qui regarde nos propres affaires, les publications en soient faites seulement à l'issue des Messes de Paroisses par les Offociers qui s'en

seront chargés, et soient de même effet et vertu que si elles étoient faites aux Prônes des dites Messes, nonobstant, tous Edits, Déclarations et Coutumes à ce contraires."

Le Conseil Supérieur de Québec, connu pendant les premières années de son existence sous le nom de "Conseil Souverain", était chargé de faire publier toutes les ordonnances, édits, proclamations etc., du Conseil du Roi, et de les inscrire dans ses registres. Avec les pouvoirs qui lui avaient été confiés par l'acte de sa création de 1663, il donna aussi de nombreux arrêts et ordonnances, parmi lesquels nous en trouvons un en particulier qui se rapporte à notre discussions présente. Il porte la date du 5 juillet 1677 et donne pouvoir aux Huissiers et Sergens Royaux du pays de mettre les Arrêts et Ordonnances à exécution, hors l'étendue de la ville et banlieue de Québec, et donne le pouvoir aux Huissiers du Conseil de mettre les arrêts et ordonnances à exécution dans la ville et banlieue." Nous concluons, alors, que les proclamations augmentaient tellement en nombre qu'il fallait séparer le travail nécessaire pour faire leurs publications.

Une autre source du journalisme fut les ordonnances et jugements des Intendants, le premier desquels porte la date du 9 mai 1706, malgré que nous sommes de l'opinion qu'il doit y en avoir eu beaucoup d'autres avant celui-là. Garneau nous dit à la page 87 de son "Histoire" qu'en 1621 "Champlain publia quelques ordonnances pour la bonne conduite des colons et le maintien de l'ordre (12 septembre). Ce premier code de lois, le premier fait au Canada, ne paraît pas avoir été conservé".

Leurs jugements concernaient, pour la plupart, les nombreuses difficultés qui s'élevaient dans les seigneuries, dont beaucoup avaient leur propre église où ces jugements étaient lus et affichés. Leurs ordonnances étaient aussi très variées. Prenons par exemple, celles données par Bigot, où l'on défend de glisser dans la ville de Québec, de faire galoper les chevaux et les carioles à la sortie de l'église, de laisser baquer les cochons par les rues, etc.

Enfin, les mandements des évêques de Québec occupent une place importante dans le journalisme. Ces vénérables documents traitaient toujours des événements les plus importants avec une sagesse merveilleuse et une simplicité explicite, que tous les colons admiraient. Commencés par Monseigneur François de Laval le 15 janvier 1660, ils continuèrent même de nos jours. Outre les mandements, il y avait des lettres pastorales et des circulaires de toutes sortes, la lecture de toutes ces proclamations étant faite pendant les services religieux.

.....

En novembre 1765, la publication du premier journal anglais-français au Canada, LA GAZETTE DE QUEBEC, qui existait déjà depuis dix-huit mois, fut suspendue en raison de l'acte du timbre, et le gouverneur Murray fut obligé de reprendre l'ancienne manière de faire parvenir au public les ordonnances, proclamations, et autres documents officiels. Ce renseignement nous est donné par le minute du Conseil du 13 novembre 1765 dont voici le texte.

"Minute du Conseil du 13 novembre 1765. Présents: James Murray et six autres conseillers. Attendu que la Gazette est à présent arrêté. Résolu--Qu'à l'avenir, la publication des ordonnances etc., au son du tambour, dans les villes de Québec, Montréal et Trois-Rivières, la lecture faite par les cués dans les différentes paroisses de la province et leur affiche dans les lieux les plus fréquentés des dites villes et aux portes des églises des paroisses sera censée en être une publication suffisante.

Murray

(1)

.....

C'est dans tous ces édits, ordonnances, jugements, règlements, proclamations, mandements, lettres-nouvelles et autres documents écrits dans la colonie ou imprimés en France, nous croyons que se trouvent les origines les plus importantes du journalisme canadien-français. Ils ont autant le droit de faire parti de ce journalisme qu'ont les lettres-nouvelles et les Acta Diurna du temps de César du journalisme européen. Toute évolution a ses commencements, ses origines, et le journalisme canadien-français prend son essor avec les premières "lettre-nouvelles" de Champlain pour traverser les différents stages du journalisme oral et écrit durant la domination française et se réaliser dans la forme moderne du journalisme avec l'introduction de la presse après la conquête.

... ..

(1) E. Gérin: "La Presse Canadienne."

## CHAPITRE II

### LE JOURNAL DES JESUITES

Au Canada, le premier journal publié en langue française vit le jour à Québec en 1764, la première année de la domination anglaise. Cependant, nous croyons pouvoir dire qu'il eut un précurseur dans le Journal des Jésuites, oeuvre journalière renfermant de précieux renseignements sur les commencements de la colonie et les événements qui arrivaient de jour en jour. Ce journal pionnier avait été commencé par le Père Jérôme Lalemant en septembre 1645, lorsqu'il arriva à Québec du pays des Hurons, où il était en mission depuis l'année 1638, et fut continué par plusieurs supérieurs de l'ordre des Jésuites en Canada jusqu'à l'année 1755.

Ce journal peut être considéré comme faisant partie du journalisme canadien-français, parce qu'il fait l'oeuvre principale du journal: donner une narration journalière de tous les événements importants. Il contient une foule de détails sur le gouvernement, le commerce, la vie sociale, les oeuvres religieuses, les guerres avec les Indiens, etc., et ainsi remplit pleinement la tâche du journal quotidien. Le fait qu'il ne fut pas donné aux colons en forme de feuilleton mais plutôt par publication orale faite de la voix du prêtre, lui ôte beaucoup de prestige comme forme de journalisme, mais, de l'autre côté, son contenu lui donne certainement la première place dans le journalisme canadien-français.

Quoiqu'il embrasse plus d'un siècle de l'histoire de la colonie, il ne nous reste pas même vingt-deux années complètes. De 1645, il continue jusqu'au 5 février 1654, quand on y trouve une lacune de presque deux ans. La deuxième étape commence le 25 octobre 1656, et continue jusqu'au 21 juin 1668, et à part quelques mois pendant les années 1668 et 1669, c'est tout ce que nous avons aujourd'hui. La preuve qu'il y eut une continuation de ce journal jusqu'en 1755 nous est indiquée par le bibliophile, M. Philéas Gagnon, qui nous donne les renseignements suivants:

"La suite du journal depuis novembre 1670 jusqu'en 1855, époque où il finissait, suivant le témoignage de M. Smith, a dû former au moins deux autres volumes aussi considérables que celui qui nous est connu.

Le deuxième in-folio devait contenir les quarante années comprises entre 1670 et 1710, comme semble indiquer le titre du volume mentionné dans l'inventaire des papiers des Jésuites, et qui commence ainsi: 'Continuation des Registres précédents dans lesquels tous les recteurs de ce collège ont écrit ce qui s'est passé de considérable dans ce pays durant le temps de leur supériorité, excepté le R. P. Bigot, qui n'y a rien marqué de tous ses six ans; de sorte que le R. P. Bouvart auquel il avait immédiatement

succédé est le dernier qui a écrit dans le livre précédent couvert de rouge, et nous allons commencer d'écrire dans celui-ci, couvert de parchemin, le 10 jour de septembre 1710'.

M. Faribault nous apprend que M. Smith dans son Histoire du Canada en a publié quelques extraits de l'année 1710 à 1755."

Il est malheureux que si peu d'attention ait été donné à la préservation de ces manuscrits. Même le précieux volume qui nous reste a été négligé et perdu de vue pendant des années avant qu'il soit imprimé en 1892 chez le libraire, J. M. Valois de Montréal. Après avoir passé par les mains du gouverneur Sherbrooke, de son secrétaire, M. A. W. Cochran, et de Faribault, il fut légué au Séminaire de Québec pour être ensuite publié et mis à la portée de toute personne intéressée dans les commencements de la colonie de la Nouvelle France.

Son contenu est si intéressant à tout point de vue, qu'il nous semble utile de reproduire quelques extraits afin de donner bonne preuve que les Jésuites ont réellement fait oeuvre intéressant dans le domaine du journalisme.

Sur le premier recto, on lit,

"Journal commencé Octobre 1645"

suivit de,

ESTAT DU PAYS

LORSQUE I'Y ARRIVE EN SEPTEMBRE

1645

le 7. à Montréal; le 10 aux Trois Rivières; le 1er d'octobre à Sillery, et le 2. à Québec. Déclaré supérieur le 16 de septembre à 8 heures du soir aux Trois Rivières."

Ceci nous donne une idée du temps nécessaire pour voyager entre les villes les plus importantes de ce temps-là.

Le Père Lalemant, en revenant de l'ouest où il était en mission, passa une nuit à Montréal, et se rendit ensuite aux Trois Rivières, où il resta quelques jours avant de reprendre chemin pour Québec.

La première nouvelle signale l'arrivée de cinq vaisseaux de France, avec un décret du roi à propos de la traite des pelteries.

"Le moys precedent, fcaucir au moys d'aoust, arriuerent cinq vaiffeaux dont Monf de Repentigny estoit admiral. La nouuelle principale qu'ils apporterent fut que Meffieurs de la Compagnie auoient cedé la traite aux habitans moyennant certaines conditions portées par leurs conuentions qui font dans nos archives."

Il mentionne ensuite son arrivée aux Trois Rivières avec quelques Hurons le 10 de septembre "après toutes les publications faites; de sorte que tous les castors s'en allèrent aux habitans". La publication de cette bonne

nouvelle fut faite aux habitants des villes de Québec. Trois Rivières et Montréal par les représentants de la Compagnie des Cents Associés qui avaient charge des magasins que la compagnie avait établis pour la traite.

Il nous donne ensuite des nouvelles intéressantes de Montréal.

"Montréal avoit fait ses conventions à part avec les habitans, & semblait s'être déchargé sur eux de la plupart de ses obligations. Il ne demeura à Vilmarie que Monf. d'Alibour, sa femme & sa soeur, Mademoiselle (Jeanne) Manfe, de considérables; le P. Le Jeune, à la requeste de Monf de la Dauvergne, intendant des affaires de Montréal en France, & le P. Jogues y furent destinés pour y hiverner auparavant. Monf. de Maisonneuve, qui commandoit à Montréal, repassa cette année en France pour la mort de son père."

Les nouvelles du 19 octobre nous indiquent la manière que les colons prirent pour satisfaire la curiosité du roi de France, Louis XIV, à propos des Indiens au Canada.

"Le même jour, sortit de la maison une petite quiffe où estoient trois ou quatre habits de sauvages accomplis, pour être présentés au roy par M. de Repentigny, fut ce que le roy avoit

tefmoinné de firer qu'on lui enuoyast  
quelque chofe de par deca. Le magazin  
en auoit fait la plus grande depence."

Le 24 octobre, il nous informe que les cinq vaisseaux,  
arrivés au mois d'août, partirent pour la France chargés  
de trente milles livres de castor, valant dix ou onze francs  
la livre. Ceci nous montre l'immense commerce qui se faisait  
dans la pelleterie, et le prix insignifiant que les colons  
recevaient en retour pour tous leurs efforts.

Il nous dit en plus que Monsieur de Maisonneuve et  
Monsieur de Godefroy s'en retournaient en France sur un  
des bateaux qui avait monté le fleuve jusqu'à Montréal,  
et qu'au moment où les Vaisseaux levèrent l'ancre, ils  
furent salués par trois coups de canon du fort de la  
citadelle.

Un mariage fut l'ordre du jour le 26 octobre-

"Le 26, fut marié François Marguerite  
avec la fille de Mrs. Zacharie; le  
P. Vimont fut inuité aux noces, & y  
alla."

Ce même jour il nous apprend qu'il y aut une affiche  
annonçant aux colons qu'il était défendu de traiter aucune  
pellerie avec d'autre que le magasin des Cents Associés,  
défense qui avait été faite longtemps auparavant aux  
Trois Rivières.

Les autorités commençaient déjà à faire une campagne  
contre la vente des boissons enivrantes aux Indiens. Il  
nous rapporte que le gouverneur"fit mettre sur le chevalet,

exposés à un nord-est épouvantable," deux français qui s'étaient enivrés avec des Indiens et avaient causé beaucoup de scandale. C'était le seul moyen de les discipliner.

Un extrait qui nous intéresse davantage est celui-ci concernant la manière que les nouvelles se transmettaient de ville en ville.

"Le 8. (janvier 1646) arriva un huron nommé Tandihetfi, des Trois Rivières, qui apporta lettres de Montréal, de Richelieu & des Trois Rivières, qui contenoient en substance qu'à Montréal tout se portoit bien, & qu'il y avoit quatre cabanes de sauvages; qu'aux Trois Rivières il y en avoit douze, mais que le mélange des fidèles avec les infidèles & apostats y estoit toujours fâcheux; que les..."

Ils se servaient d'Indiens pour guides et messagers, mais ils commençaient déjà à s'apercevoir qu'il serait impossible de les laisser demeurer avec eux dans leurs villages.

La difficulté de voyager entre les postes durant l'hiver nous est rapporté par l'extrait suivant:

"Le dernier de janvier, retourna le P. de Quen, qui rapporta pour nouvelle que M. de Chauigny avoit pensé mourir auffy bien que son feruteur à son retour d'ici, à faute d'avoir assez

de monde pour trainer fa traifne."

Evidemment, ils n'avaient pas de chiens pour les trainer, et se servaient d'hommes, tout probablement des Indiens.

La Compagnie des Cents Associés eut ses troubles avec les habitants. Comme ceux-ci étaient obligés de porter toutes leurs pelteries au magasin de la compagnie, il arrivait souvent qu'ils étaient mécontents du prix qui leur était offert. Ce fut ainsi qu'il y eut un commencement de remuement entre les habitants en janvier 1646, que le Journal rapporte comme suit:

"Sur la fin de ce mois, les petits habitans sembloient se vouloir mutiner contre ceux qui avoient les charges & offices. On tenoit M. Marfolet & surtout sa femme & M. Maheu auteurs de cela; la tout fut appaisé par Monf. le Gouverneur; ces memes habitans avoient tort, n'y ayant aucun fondement raifonable en leur plainte: ils disoient que M. de Chastelets commis general faifoit trop bonne cheire, &c. Vn ieune homme de chez M. le Gouverneur nommé M. Robineau, se porta pour les mefcontens; de là vinrent bien des peines & des paroles, & des mefcontentemens;

on fit pafouains. Monf. le  
Gouuerneur ayant fait punition des  
coupables, tout fut appaifé."

La lumière de la liberté commençait alors à briller  
dans la colonie, malgré que ce ne fut qu'après la conquête  
qu'elle prit forme par l'introduction de la presse.

L'honneur des habitants demandait parfois un duel,  
comme nous montre l'article suivant de Mai, 1646--

"Item ie trouué que deux hommes  
des Vrfulines s'eftoient allés  
battre avec leurs efpées; ce  
qu'auoient auffy fait deux foldats  
aux Trois Riuières, la Groye & la  
Fontaine, pendant que nous y eftions  
....."

Une preuve que tous les nouvelles et les événements  
quelconque étaient annoncés à l'église nous est donnée  
par l'article suivant à propos d'un vol:

"Item ie trouué qu'on auoit volé  
& corchet vn coffre où on auoit  
pris tout le pauure butin d'vn  
homme, montant à plus de 25. efcus  
on declama fort là contre en chaire,  
comme contre un commencement de vice  
qui n'auoit point encore efté vu  
pardeçà, où on alloit fans deffiance.

En ce temps là, le salaire d'un ouvrier n'était pas  
exorbitant: il fallait lui donner 30 à 35 sols pour sa

ournée. Quand un habitant avait besoin d'aide, il demandait au prêtre de l'annoncer aux paroissiens. Ceci fut fait le 10 juin:

"Le 10 de Jun, qui estoit vn Dimanche, on publia que qui voudroit le lendemain; iour de St. Barnabé, aller ayder à redreffer la maifon brulée de Guillaume Bance, qu'on en donnoit la permission, & qu'on y exhortoit; il y alla 15. ouriers.

Ce monsieur "fut affifté de tous coftés & bientoft se trouua sur pied".

"Le plus grand defastre qui fut encore arriué en Canada" concerne la désastre causé par le feu à un petit vaisseau qui voyageait entre Québec et Trois Rivières. Le Journal nous renseigne qu'il contenait des produits pour les habitants de la dernière ville, et que neuf hommes perdirent la vie. Ceci arriva le 21 novembre 1646.

Une nouvelle très intéressante pour tout Canadien, est celle à propos du premier cheval transporté au pays de la France le 20 juin 1647.

"Ce mefme vaiffeau aporta le ler cheval, dont les habitants faifoient present à M. le Gouverneur."

La Compagnie des Cents Associés était déterminée de faire observer les réglemens de la traite des pelteries, même s'il fallait rentrer dans les maisons des habitants. Leur effronterie se montra le 30 juin 1647.

"On va visiter la chambre de M. le Prieur, prestre des Crfulines, & on luy prend plus de 260, liures pefant de Caftor, après s'êftre vanté qu'il en auoit & qu'il ne les donneroit au magazin qu'à bon compte."

Dix ans plustard, c'est-à-dire, en décembre 1657, le Journal nous renseigne d'un cabaret aux Trois Rivières établi par le gouverneur M. de la Poterie. Ce dernier fut accusé de mal conduite et de s'être enrichi aux depends de la colonie, et c'était unemanière qu'il se servit pour vendre leurs peaux de castor. L'article est comme suit:

"Le 9. Decembre on dreffa vn cabaret aux Trois Riuieres où l'on vendoit aux sauuages du vin: deux pots pour caftor d'hyuer, vn pot pour caftor d'efté. Ce cabaret fut établi par M. de la Poterie du confentement de quelques habitans. Et comme les defordres ne ceffoient pas par ce moyen, on se plaignit de ce cabaret; fi bien que M. de la Poterie fut obligé d'enuoyer à Québec pour foauoir la volonté de Mr. le Gouverneur touchant le dit cabaret. La conclusion fut qu'il ne falloit point continuer. On ne laiffa pas toutefois de continuer."

La loi pour le vol était beaucoup plus sévère qu'aujourd'hui.

Lisez l'extract suivant du 23 janvier, 1663.

"La nuit du 23. au 24. la maifon de la Badaude fut volée, & le voleur Larofe y mit le feu pour couvir fon ieu mais conuaincu fut pendu;"

Les années 1663 et 64 ne furent pas des années de bonheur et de tranquillité dans la colomie. Des difficultés s'élevèrent entre Monseigneur de Laval, Archevêque de Québec, et le Gouverneur M. de Mézy, à propos de l'élection des membres du Conseil Souverain. Dans l'édit de création du dit Conseil donné en avril, 1663, par le roi Louis XIV, il fut ordonné qu'il consiste du gouverneur, le sieur de Mézy, et du premier ecclésiastique, Monseigneur Laval ainsi que de cinq conseillers qui devaient être élus pour un an par ces deux dignitaires conjointement. Pendant sa première année de fonctionnement, Mé de Mézy, "ayant quelque défiance au sujet du clergé et de l'évêque, qu'on représentait comme voulant partager son autorité", interdit au Sieur de Villeray l'exercice de sa charge de conseiller, mais le prétexte qu'il donna pour une telle décision ne fut pas accepté par les autres membres de Conseil et M. de Villeray continua de siéger. Toutefois, il ne manqua pas sa chance pour se débarrasser de ceux qui l'inquiétaient par leur instruction et leur capacité, car le 18 septembre 1664 il écrit à l'Evêque lui disant qu'il avait commandé aux Sieurs de Villeray, et Dautueil, conseillers et le sieur Bourdon, procureur du roi au conseil

de s'absenter jusqu'à ce que leur conduite "contre les intérêts du roi et du public" soit justifiée auprès du roi. Comme le Journal des Jésuites nous dit,

"Ce mefme iour, fut diffous le confeil par Monf. le Gouverneur, & Monf. Bourdon maltraité par luy."

Cette action avait été prise sans la permission de Monseigneur de Laval et était contre le règlement donné à ce sujet dans l'édit de création du Conseil. Quelques jours après, c'est-à-dire le 24 septembre, il nomma comme remplaçants les sieurs Denys, de la Tesserie et de Mazé. (1) pour cette date, le Journal nous donne l'information suivante:

"Le 24. fur établi vn nouveau confeil fans participation de Monf. l'Euefque, qui oya enuoya fon oppofition au greffe le 28. l'establiffement de ce nouveau confeil fut publié par affiche à la porte de l'église fans faire mention de l'oppofition; le 29. Monf. l'Euefque la fit fignifier au profne."

Mais ce n'était pas tout car il nous semble que ce M. de Mézy était capable d'une violence et d'une maladresse peu ordinaires. Le cinq octobre,

1) Registres du Conseil Souverain de Québec octobre, le

le Journal nous rapporte que

"...Monf. le Gouverneur fit publier à son de tambour réitéré. vne pancarte d'iniures contre Mré L'Euefque & autres, ce qui donna fuite aux ecclefiastiques de voir en leur confcience ce qu'ils estoient obligés de faire de hoc alibi Monf. le Gouverneur se plaignoit partout tout haut qu'on luy refusoit la confeffion & l'abfolution; mais nostre reffonse estoit que Dieu fcauoit tout."

C'était la deuxième fois qu'il publiait "à son de tambour réitéré", l'ayant fait après avoir commandé aux deux conseillers et au procureur du roi de se retirer. En traitant de cet événement l'abbé Ferland nous dit, "non content d'avoir fait signifier cette pièce à Mgr de Laval, le gouverneur la fit publier, au son de tambour, dans toute la ville, et afficher au poteau public." (1)

L'année suivante Monseigneur de Tracy était arrivé dans la colonie comme lieutenant-général pour le roi en Amérique, et le 24 août il fit publier une ordonnance par laquelle il ordonna aux habitants de fournir 800 cordes bois aux soldats pour l'hiver suivant. En parlant de ceci, le Journal nous renseigne que

"C'était le soir, il se fit un feu de joie où se trouerent les Troupes, 4 Pères, Monseigneur mit le feu avec Monseigneur de Tracy."

(1) Ferland. "Histoire Du Canada". Page 22.

Malgré tous leurs troubles, les Jésuites s'occupaient de l'instruction des colons et des infidèles, et en date du 24 septembre 1665, il nous donne une pensée qui est, pour nous, des plus intéressantes, car elle concerne la possibilité d'avoir une imprimerie. La voici :

"Nous concluons auffy d'efcrire pour  
auoir icy vne imprimerie pour les langues."

C'est tout probable que c'était une suggestion de la part de l'Intendant Talon qui venait d'arriver dans la colonie et avait son développement beaucoup à coeur. Mais, toutefois, il n'y avait pas beaucoup d'espoir qu'une imprimerie soit donnée aux Jésuites dans la Nouvelle France quand, trente ans auparavant, la même communauté en France avait été refusée le droit d'imprimer des livres d'écoles par le gouvernement français. D'ailleurs, Colbert en France reconnaissait le pouvoir de la presse et ne favorisait pas l'introduction de l'imprimerie dans la colonie pour beaucoup de raisons qu'il n'osait pas dire trop ouvertement.

Néanmoins, des progrès de faisaient dans la colonie du côté intellectuel, comme nous apprend la nouvelle suivante du 2 juillet 1666.

"Le 2. les premières difputes de  
Philofophie fe font dans la Congregation  
avec fuccez. Toutes les puiffances s'y  
trouuent....."

Grâce au travail indéfatigable de Monseigneur de Laval, l'étude qui est considérée si nécessaire aujourd'hui pour

la formation de la mentalité canadienne-française commençait à être enseignée aux jeunes clercs destinés à l'état ecclésiastique. Celle première discussion fut un grand événement pour la colonie, et le gouverneur et plusieurs autres dignitaires y participèrent.

Il se faisait des progrès dans la vie sociale car le 4 février 1667, le Journal nous rapporte que "le premier bal au Canada s'est fait chez le fleur Chartier." Ce dernier était celui que M. de Mézy avait choisi pendant les troubles de septembre 1664 pour remplacer le sieur de Bourdon comme procureur. Il est évident qu'il était au moyens, car la vie sociale de la haute classe dans la Nouvelle France n'était pas à être dédaignée, d'après les nombreuses descriptions que nous avons d'elle. Que les Jésuites s'inquiétaient d'un tel événement et de ses conséquences nous est donné par la phrase suivante: "Dieu veille que cela ne tire point en conséquence."

La dernière nouvelle fut inscrite dans ce précieux journal en date du 21 juin 1668 par le Père le Mercier. Malheureusement, il faut nous arrêter là car, si nous avions les deux autres volumes jusqu'à l'année 1755, nous serions certains d'y trouver des nouvelles de plus en plus importantes du point de vue de journalisme autant que de celui d'histoire.

Le Journal des Jésuites mérite certainement beaucoup plus d'attention qu'il en reçoit de la part des historiens

et écrivains sur la Nouvelle France et ses humbles commencements. Les premiers de ceux-ci se sont tous servis de ses renseignements, et, sans le vouloir, ont partagé parmi eux l'honneur de donner des faits historiques que seul le Journal des Jésuites contient.

Dans cette discussion, nous avons essayé d'appuyer notre opinion que le Journal des Jésuites fait réellement l'oeuvre principal du journalisme. Nous avons essayé de montrer la diversité de son contenu en donnant des extraits très variés. De cette manière, nous croyons avoir prouvé que le Père Lalemant, et ses successeurs les Pères Vimont et de Mercier essayèrent d'écrire sur tous les événements importants qui se passaient autour d'eux. En commençant ce journal, le Père Lalemant montra le chemin aux autres, et quand nous lisons les nouvelles qu'il enserra jusqu'en 1665, nous voyons une oeuvre plus minutieuse et plus variée que celui de ses successeurs, Il était bon journaliste; étant allé en missions chez les Hurons, il avait fait beaucoup de connaissances non seulement parmi les colons habitant le long du fleuve et dans les postes lointains, mais avec les Indiens qui étaient des colporteurs de nouvelles orales et écrites. Il avait les sources nécessaires pour écrire son journal: il avait ses rapporteurs, et, en plus il avait l'abilité de choisir et de présenter ses nouvelles, mais, malheureusement il n'avait pas d'imprimerie pour les publier. Cependant, ils furent publiées, non pas par des affiches

et bulletins, mais oralement par la voix du prêtre au prônes des églises et chapelles pendant la messe du dimanche. Pour ceux qui demeuraient à Québec, beaucoup de ces nouvelles étaient connues mais il y en avait aussi beaucoup de Trois Rivières et de Montréal dans lesquelles ils étaient intéressés, et que seulement les Jésuites pouvaient leur donner par raison de la position importante qu'ils occupaient dans la colonie comme prêtres et comme évangélistes. Etant en communication avec leurs frères stationnés au loin, ces Jésuites de Québec, et particulièrement le Père Lalemant, pouvaient, par moyen de "lettres-nouvelles" en dehors de Québec, et le journalisme oral quand ces nouvelles étaient données aux colons par la voix du prêtre. Le Journal des Jésuites, comme nos journeaux d'aujourd'hui, servait de record permanent de toutes ces nouvelles écrites dans un style bref et concis, et contenait seulement le nécessaire. En somme, nous croyons que le Journal des Jésuites est le record d'un journalisme oral, la première forme de journalisme dans tout pays, et qu'il occupe une place très importante comme précurseur des journaux canadiens-français.

---

### CHAPITRE III

#### LA PREMIERE IMPRIMERIE

Presque tous les écrivains qui ont traité des commencements de la colonie ont accordé l'honneur d'avoir établi la première imprimerie à Messieurs Brown et Gilmore, les fondateurs de la GAZETTE DE QUEBEC en 1764, un an après la prise de possession du pays par l'Angleterre. Quelques autres, cependant, ont prétendu qu'il y avait des ateliers d'imprimerie avant la conquête, et même qu'un journal français était publié à Québec en 1759, mais aucun de ceux-ci, à l'exception de M. Philéas Gagnon, le fameux bibliophile canadien, ne nous donne de preuves valables pour soutenir leurs affirmations.

En 1749, Pierre Kalm, un naturaliste suédois et professeur à l'université d'upsal, séjourna à Québec environ quarante jours comme l'hôte du gouverneur, M. de la Galissonnière. Il était envoyé par l'Académie Royale de Stockholm et par le fameux botaniste, Charles de Linné, pour collectionner des graines de plantes et d'arbres et pour faire des observations sur les animaux, les minéraux et les végétaux. Comme tout vrai savant, il s'inquiéta un peu de ce qui touchait à la vie littéraire dans la colonie, et dans le récit de son voyage, ouvrage écrit en suédois et publié à Stockholm de 1753 à 1761, en trois volumes in-4 sous le titre de "Resa till Norra America", il nous donne en date du 21 août 1749, une information à propos de l'imprimerie dans la Nouvelle-France, que

nous croyons d'une très grande importance pour notre discussion et que nous reproduisons de la page 937 de la traduction faite à Montréal en 1880 par M. L.W. Marchand. Il dit:

"Il n'y a pas d'imprimeries maintenant en Canada, quoiqu'il y en ait eût autrefois".

Nous acceptons sa déclaration qu'il n'y avait pas d'imprimeries dans le pays à cette époque, mais nous croyons, comme M. Gagnon, qu'il "pèche ici par concision" quand il dit qu'il y en avait eu autrefois. Ce mot "autrefois" est certainement bien vague, essayons de nous éclairer sur ce point par une courte analyse de la question de l'établissement d'une imprimerie comme elle se développa pendant la domination française.

Le premier exemple que nous trouvons du désir des colons pour une imprimerie est dans le Journal des Jésuites en date du 24 septembre 1665, lorsqu'on nous apprend que les Pères Jésuites eux-mêmes avaient décidé d'écrire au roi "pour avoir une imprimerie pour les langues". Il est fort probable qu'ils ne furent pas les seuls à faire cette demande. Les nombreuses ordonnances, mandats, règlements, affiches publiques, etc., demandaient beaucoup de soins pourqu'ils puissent être lus et publiés à temps. Une imprimerie aurait certainement facilité cet ouvrage, et comme elle existait en France, les gouverneurs, intendants, ecclésiastiques, et autres dignitaires doivent avoir essayé d'en établir au pays pendant leur administration respective. Toutefois, comme nous n'avons pas d'imprimés de

cette période qui serviraient de preuves qu'ils réussirent à satisfaire leur désir, nous ne pouvons pas nous empêcher d'avoir une certaine répugnance à croire ce que M. Kalm a écrit.

D'ailleurs, peut-être que quand ce dernier vint au pays, il ne s'était pas renseigné suffisamment sur les tentatives qui avaient été faites, et qui se faisaient dès lors, pour l'introduction de l'imprimerie dans la colonie, car, bien qu'il fût très intime avec M. de la Galissonnière, qu'il considérait très hautement, il ne semble pas avoir eu connaissance de la demande que celui-ci avait faite auprès du roi, trois mois auparavant, à propos de la possibilité d'établir une imprimerie chez lui pour faciliter la publication des ordonnances des règlements de police, etc.

Au sujet de cette demande, nous avons un extrait d'une lettre écrite le 4 mai 1749 au Marquis de la Jonquière par le Ministre de la Marine en France, que nous reproduisons ici, en raison de sa révélation presque unique de la politique du roi et de ses ministres au sujet de l'introduction de l'imprimerie dans la Nouvelle France.

"Monsieur de la Galissonnière a proposé d'établir une imprimerie dans la Colonie; laquelle il a représenté devoir y être d'une grande utilité pour la publication des ordonnances et des règlements de police... le Roy ne jugeant pas à propos de faire la dépense d'un pareil établissement, il faut attendre que quelque imprimeur

se présente pour y pourvoir, et dans ce cas j'examinerai à quelles conditions il pourra convenir de lui donner un privilège".

Ce contenu jette beaucoup de lumière sur la situation au Canada. Si M. de la Galissonnière demanda la permission au roi, c'était parce qu'elle était nécessaire. S'il avait su que le roi n'y était pas opposé, il aurait pu se procurer une imprimerie ailleurs. Dans les colonies anglaises elle s'était beaucoup améliorée depuis son établissement à Cambridge en 1638, et il est fort probable que la "contribution américaine" à la presse canadienne se serait réalisée plutôt si ce privilège du roi n'avait pas été exigé. L'imprimerie aurait été introduite longtemps auparavant si ce n'avait pas été pour cette opposition continuelle de la part des rois de France et de leurs ministres, qui reconnaissaient trop bien son pouvoir, et ne voulaient pas que la colonie acquiert aucune indépendance de la mèrepatrie --- chose facile si elle avait eu une imprimerie pour aider à son éclaircissement. En plus, en ayant une imprimerie, la colonie n'aurait pas donné de commandes aux imprimeries en France, pour des formules et autres imprimés qui lui étaient nécessaires dans certaines de ses transactions. Pendant toute la durée de sa domination dans la colonie, la France chercha à garder tout pour son propre avantage. A certaines époques, elle fut opposée au développement de toute industrie qu'elle croyait ferait du tort aux siennes. Elle voulait exporter autant de ses produits au Canada qu'il était possible,

et préférait que ses importations soient de produits qu'elle n'avait pas, et qui alors ne feraient aucune compétition dans ses marchés.

Revenons maintenant à cet "autrefois" de M. Kalm pour l'envisager à un autre point de vue... Comment aurait-il pu y avoir une imprimerie lorsque dans la lettre du Ministre de la Marine nous lisons que "le Roy ne jugeant pas à propos de faire la dépense d'un pareil établissement, il faut attendre que quelque imprimeur se présente pour y pourvoir." S'il ne voulait pas faire la dépense nécessaire pour la transportation et l'installation d'une imprimerie, c'est une bonne preuve qu'il n'y en avait pas eu "autrefois", car, dans un tel cas, une seconde installation d'atelier n'aurait pas été nécessaire, mais plutôt seulement le privilège de le rétablir.

Aussi, comme il fallait "attendre que quelques imprimeur se présente", la preuve y est qu'il n'y avait jamais eu d'hommes de ce métier parmi les colons qui vinrent peupler le pays et y établir des industries. Et, pour de bonnes raisons, car, comme nous avons vu dans le chapitre traitant de l'imprimerie en France, elle avait des règlements si stricts et demandait tant de capital, qu'il était impossible pour la plupart des hommes qui travaillaient dans le métier de même songer à établir un atelier à eux-mêmes. La censure rigide et le monopole policier qu'exerçaient les autorités du gouvernement exigeaient que l'imprimeur français reste chez lui.

Mr. Kalm, en essayant d'expliquer les raisons pour une telle lacune dans une colonie déjà établie depuis plus de cent quarante et un ans, continue son sujet comme suit:

"Les livres sont importés de France et les mandats sont tous écrits, même le papier-monnaie. On donne pour raison l'absence d'établissements typographiques, la crainte que l'imprimerie soit un moyen de propager des libelles contre le gouvernement et la religion. Mais la vraie raison est, je crois, la pauvreté du pays. Aucun imprimeur ne pourrait trouver à vendre suffisamment de livres pour gagner sa vie. Il se peut aussi que la France tienne à se réserver les bénéfices résultant de l'exportation des livres dans sa colonie".

Si tous les livres étaient importés de la France parce que "aucun imprimeur ne pourrait trouver à vendre suffisant.. pour gagner sa vie", et que tous les mandats, et même le papier-monnaie, étaient écrits, c'est encore une bonne preuve qu'il n'y avait jamais eu d'imprimerie dans le pays, car, une fois installée, elle aurait été utilisée de plus en plus, même s'il eut été nécessaire de faire venir des imprimeurs de la France.

Quand à la crainte qu'elle aurait servi de moyen pour propager des libelles contre le gouvernement et la religion, nous croyons que ceci aurait été impossible dans une colonie constituée telle que la Nouvelle France, où le système féodal existait et où les autorités de l'église et du gouvernement dirigeaient avec une main ferme et puissante, et étaient respectés de tous.

Toutefois, de toutes les raisons que M. Kalm nous donne à ce sujet, il n'y en a pas de plus importante que la dernière: "Il ne peut aussi que la France tienne à se réserver les bénéfices résultant de l'exportation des livres dans sa colonie". C'est une vérité incontestable qui s'est montrée mainte et mainte fois dans l'administration de la colonie, non seulement à propos de l'introduction de l'imprimerie, mais à propos de toute amélioration et développement relatif au commerce, à l'industrie, au gouvernement, et à la pensée intellectuelle. Malheureusement, cette restriction despotique de la France eut pour résultat la dépendance presque complète de la colonie à la mère patrie pour son existence et finalement sa conquête après une longue lutte dans laquelle elle se montra forcément indépendante.

D'après les preuves que nous venons de donner pour montrer que M. Kalm exagéra sa phrase vis-à-vis de l'imprimerie "d'autrefois", nous concluons qu'il n'y en avait pas eu dans la colonie jusqu'à 1749. Néanmoins, elle ne tarda pas à s'introduire, suivant l'affirmation de M. Gagnon, qui nous dit qu'au mois de novembre 1887, en feuilletant les cahiers de notes manuscrites recueillies par le vénérable et érudit curé Bois de Maskinongé, il découvrit qu'on avait imprimé deux mandements des évêques de Québec, au pays, en 1759, sur une presse que possédait l'évêque, et qui lui avait été donnée par le roi. Poursuivant ses recherches encore plus loin, il nous dit "quelques semaines plus tard, ... je découvris enfin l'existence des deux mandements ... jusqu'à preuve du contraire, je crois pouvoir affirmer

que l'impression de ces pièces fut faite ici au pays".

Nous avons eu le plaisir de voir les copies originales de ces deux mandements qui font partie de la Collection Gagnon à la Bibliothèque Municipale de la Cité de Montréal. Imprimés sur des feuilles volantes, in-folio, mesurant treize par huit pouces et demi, ils portent la signature de Monseigneur Henri Marie Dubreuil de Pontbriand, qui était alors évêque de Québec, et sont relatifs aux graves événements qui se déroulaient au pays pendant l'année 1759, année qui fut, pour la Nouvelle France, un temps de désespoir, de défaites, sur le champ de bataille, et de ruine complète. L'Angleterre et ses colonies anglaises étaient décidées de la conquérir à tous prix. La France, ne pouvant rien faire pour l'aider après la prise de Louisbourg par les Anglais, la laissa se défendre comme elle le pouvait. Pour une fois dans l'histoire du Canada, le système féodal de la colonie donna un avantage aux colons français sur leurs adversaires. Ayant jamais connu ce que c'était que la liberté d'agir ou même de penser, ils se réunirent autour de leurs seigneurs et de leur gouvernement civil et ecclésiastique, et, avec l'aide de plusieurs mille troupes françaises, présentèrent une organisation d'unité pour faire face aux envahisseurs.

Monseigneur de Pontbriand était encore à Québec, malgré sa connaissance de toutes les préparations que faisaient les Anglais pour attaquer la ville tout prochainement, et travaillait avec un zèle ardent et patriotique pour soutenir le morale de la colonie. Il était le cinquième successeur du vénérable

François de Laval, ayant été nommé chef ecclésiastique dans la Nouvelle France en 1741, et de tous les successeurs de celui-ci, il n'y en eut pas pour le rivaliser comme ce Monseigneur de Pontbriand, L'un est devenu évêque de Québec lorsque la colonie semblait tomber en ruine à cause de l'instabilité du peuple et du manque de colons; l'autre, au prélude des malheurs épouvantables qui devaient fondre sur Québec et sur la colonie toute entière.

Le premier de ces mandements fut donné à Québec au temps que les troupes anglaises étaient déjà en mouvement et s'avancaient vers cette ville. Malgré qu'il ne porte aucune date, le fait qu'il dit que "le Fleuve est à peine entièrement navigable, les semailles qui pressent et qu'on ne saurait faire avec trop de soin, vous retiennent dans les Campagnes", nous donne raison de croire que ce fut au mois d'avril. C'est certain que ce ne fut pas imprimé en France, car la flotte anglaise commençait déjà à remonter le fleuve et aurait empêché tout vaisseau de passer. D'ailleurs, il aurait fallu écrire ce mandement plus de trois mois d'avance pour pouvoir le distribuer en temps, car la traversée prenait au moins six semaines. En plus, la description circonstanciée des maux actuels de la colonie qu'il contient n'a pu être faite l'automne précédent pour être ensuite imprimée en France durant l'hiver. Pour dire que "le défaut de vivres fait reculer les

mouvements autant qu'il se peut" et que "tout semble nous manquer à la fois et jamais la Colonie ne s'est trouvée dans un état si critique et si dangereux" il fallait qu'il soit imprimé au pays et au moment que ces conditions existaient.

A cause de son importance comme le premier imprimé que nous avons, nous reproduisons ici ce premier mandement.

-----

HENRI MARIE DUBREIL DE PONTBRILLANT

Par la Miséricorde de Dieu et la Grâce du Saint-Siège,  
Evêque de Québec, Conseiller du Roi en tous ses Conseils,  
au Clergé et aux Fidèles de Notre Diocèse, Salut et Bénédiction en Notre-Seigneur Jésus-Christ.

De tous côtés, nos très chers Frères, l'Ennemi fait des préparatifs immenses, ses forces au moins six fois supérieures aux nôtres se mettent déjà en mouvement; nos préparations sont plus lentes, le Fleuve est à peine entièrement navigable, les semailles qui pressent et qu'on ne sauroit faire avec trop de soin vous retiennent dans les Campagnes. Le défaut de vivres fait reculer les mouvements autant qu'il se peut. Tout semble nous manquer à la fois, et jamais la Colonie ne s'est trouvée dans un état si critique et si dangereux. Jamais nous n'avons été si dépourvus, et menacés d'une manière si vive, si universelle, et si opiniâtre. C'est véritablement aujourd'hui plus que

jama is que nous devons dire que notre unique ressource est le secours puissant du Seigneur. Faites donc, nos très chers Enfants, tous vos efforts pour le mériter, ou du moins pour n'y mettre pas d'obstacles pour réussir, détruisez en vous tout ce qui peut déplaire à Notre Dieu. Ainsi, c'est le péché qu'il faut expier et auquel il faut renoncer absolument. Notre conversion et celle des pécheurs et la persévérance des Justes est le grand obstacle qui doit d'abord nous occuper, persuadés, que nous devons être, que si nous recherchons véritablement le Seigneur notre Dieu, il se présentera à nous comme notre Souverain défenseur: Querite primum Regnum Dei et Haec omnia adjicientur vobis.

A ces causes, nous avons ordonné et ordonnons ce qui suit, le Saint Nom de Dieu invoqué:

10- Dans les Paroisses des Campagnes le premier Dimanche de chaque mois, il sera fait une procession, sans porter le Saint-Sacrement, à l'endroit et à l'heure que choisira chacun des Messieurs les Curés. Dans cette procession, on chantera les Litanies des Saints et le Pseaume Miserere mei, Deus, et immédiatement les Antiennes et Oraisons ordinaires des Saluts. Le Prêtre fera une amende honorable au nom des pécheurs qu'on peut prendre dans le Rituel au Dimanche de la Trinité, page 429.

20- Tout Prêtre Séculier ou Régulier ajoutera aux

Oraisons de la Messe l'Oraison du Messel Deus,  
refugium.

3o- Dans toutes les Bénédictiones du Saint Sacrement  
on chantera le trait Domine, non secun<sup>d</sup>um, avec les Ver-  
sets et l'Oraison pour la Rémission des péchés.

Sera le présent Mandement lu et publié au Prône des  
Messés Paroissiales, le premier Dimanche après réception  
d'icelui. Donné à Québec, sous notre Seing et le Sceau de  
nos Avoués et la souscription de notre Secrétaire.

(Ainsi signé) H.M. Ev. de QUEBEC. Ces prières  
publiques dureront jusqu'au premier Octobre.

PAR MONSEIGNEUR

HUBERT, ptre. Sec.

-----

La dernière phrase de ce mandement ordonnant que les  
prières publiques durent jusqu'au mois d'octobre est une  
preuve qu'elle précéda le deuxième mandement qui porte la  
date du 28 octobre 1759 et dont il est maintenant question.  
Celui-ci fut donné à Montréal où Monseigneur de Pontbriand  
s'était retiré en septembre pour y mourir de peine et d'une  
santé ruinée par ses travaux de dix-neuf ans dans la colonie  
comme chef de l'Eglise catholique. Il avait été témoin du  
bombardement de Québec par les Anglais, et de la destruction  
complète de toutes ses oeuvres de tant d'années, et après  
avoir fixé sa résidence à Charlesbourg en juillet, il laissa

pour Montréal immédiatement après la défaite de l'armée française à Québec.

Dans ce deuxième mandement, il révèle sa tristesse de voir le pays déchiré, incendié, et ruiné par ses envahisseurs et parès avoir donné les sources principales des malheurs qui tombent sur la colonie, il implore les pécheurs de revenir à Dieu comme le seul moyen de se sauver de sa punition.

Afin de faciliter notre tâche, nous le reproduisons à sa longueur.

HENRI MARIE DUBREIL DE PONTBRILLANT

Par la Miséricorde de Dieu et la Grâce du Saint-Siège, Evêque de Québec, Conseiller du Roi en Tous ses Conseils, au Clergé Séculier et régulier et à tous les Fidèles de Notre Diocèse, Salut et Bénédiction en Notre-Seigneur J.C.

Il n'est personne parmi nous, nos très-chers Frères, qui ne ressente la triste situation de cette colonie. Heureux ceux qui, sans l'attribuer faussement et témérairement aux causes secondes, y reconnaissent le Bras vengeur du Seigneur et s'y soumettent amoureusement; plus heureux ceux qui travaillent avec un saint zèle à détruire en eux-mêmes et dans les autres les désordres que nous avons, dans l'amertume de notre coeur, reprochés par notre dernier Mandement, et qui dès lors nous faisoit craindre et presqu'annoncer ce que nous voyons! Le mal est grand,

nos très-chers Frères, Dieu seul peut y remédier; mais si chaque particulier ne réforme totalement sa conduite, pourrions-nous raisonnablement espérer qu'il cessera de nous punir? Hélas nous le disons à tout le monde, nous le disons à tous les Etats, nous le disons à nous même, nous le disons et nous ne pouvons assez en gémir dans le secret et dans le public. Les désordres, les injustices n'ont point cessé. L'infame passion de l'ivresse, lors même que l'ennemi étoit à notre vue et menaçoit de toutes parts, a fait de grands ravages. Que dirons-nous de ces discours injurieux contre ce qu'il y a de plus respectable et qui ne tendent qu'à l'indépendance, discours malheureux souvent qui se répandent dans les maisons les plus chrétiennes qui autorisent les murmures continuels des Peuples, et les artifices multipliés dont ils se servent pour ne pas exécuter les Ordres? Voilà, nos très-chers Frères, les sources principales de nos malheurs. Si dans le cours de cet hiver elles ne sont point arrêtées, si nous voyons comme ci-devant ces divertissements profanes, ces assemblees dangereuses, ce peu de fidélité à sanctifier les Fêtes et les Dimanches, nous avons tout à craindre, parce que nous irriterons de plus en plus le Seigneur; mais, si vous revenez sincèrement à lui, nous vous le promettons de sa part, il

ne nous abandonnera certainement pas, et trouvera dans sa Toute puissance mille moyens de rétablir cette Colonie qui touche au dernier moment de sa ruine. Vos prières alors lui seront agréables, et rien ne vous sera refusé. Vous n'y oublierez pas ceux qui se sont sacrifiés pour la défense de la Patrie: l'Illustre Nom de Montcalm, celui de tant d'OFFICIERS respectables, ceux des soldats et des Miliciens ne sortitont point de votre mémoire. Par inclination, par devoir vous prierez avec ferveur pour le repos de leurs âmes. Les Riches ajouteront des Aumônes abondantes. Les circonstances présentes exigent qu'on retranche le superflu, mais aussi l'utile même pour assiter nos frères qui autrefois assistoient les autres.

A ces causés le St. Nom de DIEU invoqué. Nous avons ordonné et ordonnons ce qui suit:

1o. Tous les Prêtres continueront de dire les Litanies de la Ste Vierge à la fin de toutes les basses Messes, sans tenir le Calice.

2o. A toutes les Bénédictiones du S. Sacrement on continuera de dire le Pseaume Miserere avec les versets et Oraisons ordinaires.

3o. Dans les Villes de Mont-réal et des Trois-Rivières on fera deux Services Solennels, le

premier pour Mr. de MONTCALM et les Officiers,  
le second pour tous ceux qui sont morts dans la  
dernière campagne. Dans les autres Paroisses,  
Mrs. les Curés inviteront les Paroissiens à assister  
à une messe basse qu'ils célébreront à la même  
intention.

Ces prières se continueront jusqu'au vingt et un  
de May, excepté le Temps de Pâques. Sera le présent  
Mandement lu et publié le premier Dimanche après la  
souscription de notre Secrétaire, ce vingt huit  
Octobre 1759.

(Ainsi signé.)

H. M. Ev. De QUEBEC

Et plus bas, par Monseigneur,

HUBERT, Secrétaire

.....

Ce mandement est encore plus important que le premier pour montrer qu'il y avait une imprimerie dans la colonie, et que c'était la propriété de Monseigneur de Pontbriand qui l'avait transportée avec lui à Montréal.

Seulement dans la phrase "Vous n'y oublierez pas ceux qui se sont sacrifiés pour la défense de la Patrie: l'Illustre nom de MONTCALM, celui de tant d'officiers respectables, ceux des soldats et des miliciens ne sortiront point de votre mémoire", nous avons une preuve convaincante que Monseigneur de Pontbriand avait une imprimerie, car, comme Montcalm mourut le 14 septembre, c'était impossible pour lui de faire imprimer son mandement ailleurs qu'au pays pour pouvoir le publier à la fin du mois suivant.

Pour appuyer davantage son opinion que ces mandements furent imprimés, M. Gagnon fait mention d'un autre en date du 18 avril 1759 que l'on trouve reproduit dans son entier à la page 104 du deuxième volume du "Journal Historique des Campagnes dans l'Amérique du Nord", écrit par le capitaine John Knox de l'armée anglaise. Comment cet ennemi eût pu facilement venir en possession de ce mandement s'il n'eut pas été imprimé est une très bonne question à poser, car nous sommes certain qu'aucun curé ou prêtre à qui ces mandements étaient adressés fut assez intime avec cet officier pour lui passer ce mandement. Il est fort probable que plus de copies des mandements furent faites à l'aide de cette

imprimerie, et, qu'en considération des événements qui se passaient au pays, ils étaient affichés dans les places publiques et ainsi tombèrent dans les mains des envahisseurs, entre autres le capitaine Knox. Dans son journal, celui-ci écrit le suivant comme introduction à sa citation de ce mandement: "Having procured a mandate published throughtout this diocese by the Bishop of Quebec, on the 18th of April last, upon their receiving certain intelligence of our intentions to invade Canada, and to besiege their capital, it may not be unacceptable to insert it here..." Pour notre renseignement, nous faisons de même.

... ..

Mandement de Monseigneur pour des Prières Publiques

Henri Marie Dubreil, de Pont Briand, par la miséricorde de Dieu, et la grâce du Saint Siège, Evêque de Québec, Conseiller du Roi, en tous ses conseils, &c, &c. au Clergé séculier et régulier, et à tous les fidèles de notre diocèse, Salut et bénédiction en notre Seigneur Jesus Christ.

Vous avez connoissance nos très chers frères des préparatifs immenses que fait l'ennemi, de ses desseins formés d'attaquer la colonie par quatre endroits différens, du nombre de ses troupes réglées et milices, fix fois au moins supérieures aux nôtres;

Voilà ce qui nous oblige, nos très chers frères, à tout craindre, et à vous annoncer que Dieu lui-même est irrité, que sa main est levée pour nous frapper, et qu'en effet nous le méritons.---Oui, nos très chers frères, nous vous le disons à la face des autels, et dans l'amertume de notre coeur, ce n'est pas le nombre des ennemis, ce ne font pas leurs efforts qui effrayent et qui nous font envisager les plus grands malheurs tant pour l'état que pour la religion. Voici la dix-huitième année revolué que le Seigneur nous a appelés, quoique indignes, à la conduite de ce vaste diocèse; nous vous avons vus avec douleur souffrir souvent de la famine, et de la maladie, et presque toujours en guerre; mais cette année nous paroît à tous égards la plus triste et la plus déplorable, parce qu'en effet, vous êtes plus criminels.---Avoit on jamais entendu parler de tant de vols manifestes, de tant d'injustices criantes, de tant de rapines honteuses; avoit on vu dans cette colonie des maisons consacrées, pour ainsi dire, publiquement au crime; avoit on vu autant d'abominations?---Dans presque tous les états la contagion est presque générale; elle n'est pourtant pas encore sans remède, nos très chers frères, et votre malheur n'est pas sans ressource. La foi nous apprend qu'une vraie et sincère conversion peut arrêter le bras vengeur de la Justice

Divine; et que souvent elle l'a en effet arrêté.--  
Le mal est grand,---il est vrai; mais le remède est  
entre vos mains: Infidèle Jerusalem, revenez à Dieu  
et Dieu, suivant sa promesse, se laissera fléchir!  
Effacez, nos très chers frères, effacez promptement  
le passé par les larmes d'une sincère pénitence; elles  
sont bien puissantes sur le coeur d'un Dieu qui ne  
punit qu'à regret.-- Renoncez pour jamais à vos  
désordres, et le Ciel propice à nos vœux dissipera  
à l'instant tous nos objets de crainte et de frayeur.--  
C'est donc la conversion des pécheurs que nous vous  
proposons dans ces prières publiques. Ames justes,  
rendez-vous y assidues: priez, pleurez, soupirez avec  
les ministres de l'autel; demandez avec instance que  
le Seigneur éclaire les pécheurs, sur les malheurs  
de leurs âmes, et qu'il les touche et les convertisse;  
ce sont vos frères qui courent à leur perte; craignez  
de vous trouver enveloppés dans leur disgrâce; et nous  
pécheurs, nous vous en prions au nom de Jesus Christ,  
au moins ne mettez pas d'obstacles aux faveurs que  
nous demandons pour vous; venez plutôt, nous vous en  
conjurons par tout ce qui est capable de vous toucher:  
venez les solliciter vous-mêmes dans un esprit de  
douleur et de componction.-- A ces causes après en  
avoir conféré avec nos vénérables frères les Chanoines  
à notre église cathédrale, le saint nom de Dieu invoqué,

nous avons ordonné et ordonnons ce qui suit.

Premièrement, Dans les paroisses des campagnes, le premier dimanche de chaque mois, il serait fait une procession sans porter le Saint Sacrement, à l'endroit et à l'heure que choisira quelqu'un de Messieurs les Curés:---dans cette procession on chantera les litanies des Saints, ensuite le pseaume, "Miserere mei Deus:-- et, immédiatement après les oraisons et anciennes ordinaires de salut, le Prêtre fera une amende honorable au nom de pécheurs, qu'on peut prendre dans le rituel au dimanche de la Trinité, page 429.

Secondement, Tout prêtre seculier et regulier ajoutera aux oraisons de la Messe, l'oraison du Missel, Deus Refugium.

Troisièmement, Dans toutes les bénédictions du Saint Sacrement, on chantera le trait, Domine, non secundum, avec les versets et l'oraison pour la rémission des péchés.

Quatrièmement, Dans les différentes églises de Québec, savoir, la cathédrale, l'église de la Victoire en la basse ville, le séminaire, les Jésuites, les Récollets, les Urselines; on fera alternativement une Neuvaine; on dira la Sainte Messe vers les sept heures, on y chantera les litanies des Saints, et le pseaume

Miserere mei Deus.

On fera une amende honorable au nom de pécheurs, et on terminera par la bénédiction du Saint Sacrement, avec le Saint Ciboire seulement. Les jours libres on pourra dire alternativement les Messes votives des Saints Anges, de la Sainte Trinité, du Saint Esprit, de Sancta Cruce, de Sancta Maria, pro quâcumque necessitate, pro tempore belli, pro pace: du Patron de l'église ou chapelle, aux Jésuites de Saint François Xavier; à la basse ville de Sainte Geneviève; aux Urselines du Sacré Coeur de Jesus; au séminaire del la Sainte Famille, ou pour la conversion des sauvages.

On observera autant qu'il sera possible, à Montréal et aux Trois-Rivières, ce qui est prescrit pour Québec; dans les camps, et dans les forts, on suivra ce qui est ordonné pour les paroisses de la campagne.

Sera le présent mandement lu et publié au prône de la Messe de paroisse, le premier dimanche après la réception d'icelui.

Donné à Québec dans notre palais épiscopal, sous notre seing, le sceau de nos armes, et la souscription de notre Secretaire, ce 18me d'Avril, 1759.

Signé. H. M. Evêque de Québec, et plus bas,

Par Monseigneur, &c.

Signé, BRIAND, Chanoine Secretaire.

.....

Dans ce mandement, il est évident que le danger est beaucoup plus grand que dans le premier que nous avons cité. Comme il porte la date du 18 avril, le premier doit avoir été imprimé à la fin de Mai ou au commencement d'Avril.

Maintenant, il nous reste à trouver comment ce dignitaire ecclésiastique réussit à avoir cette imprimerie. Il fit plusieurs voyages en France auprès du roi, Louis XIV, qui avait toujours montré beaucoup d'enthousiasme pour l'imprimerie, ayant joué avec des caractères typographiques et tiré des feuilletons dans sa jeunesse. Son père, Louis XIII, avait installé une imprimerie à la cour, avec laquelle le petit Louis se réjouissait. Il est fort probable qu'il fit un cadeau de cette imprimerie et d'une autre à Monseigneur de Pontbriand lors d'une de ses visites, malgré que nous n'avons aucune preuve que cela soit vrai.

.....

CHAPITRE IVLA CONTRIBUTION AMERICAINE

.....

La proximité de la Nouvelle France avec la Nouvelle Angleterre eut une influence importante sur l'introduction du journalisme canadien-français après la cession du pays en 1760. Ayant pris naissance presque en même temps, et étant séparées par seulement 300 milles de montagnes et de forêts, ces deux colonies se développèrent côte à côte mais d'une manière tout-à-fait différente du point de vue de mœurs, d'industries, et de commerce.

Si les colonies américaines ont devancées la Nouvelle France dans le journalisme de plus de soixante ans, et, en plus, ont contribué les fondateurs du premier journal canadien à Halifax dans la Nouvelle Ecosse en 1752 pour venir ensuite fonder les premiers journaux dans la province de Québec, les causes se trouvent indiscutablement dans les nombreuses différences avantageuses qu'ils eurent avec la Nouvelle France dès la fondation de ces colonies respectives, et sont aussi multiples que diverses, les uns tenant aux mœurs de pays; d'autres à la politique suivie par les mères-patrie dans l'administration des deux colonies; d'autres aux hommes chargés de les diriger; d'autres, enfin, à certaines circonstances incontrôlables.

Le colon français est venu en Amérique au 17<sup>ème</sup> siècle plus parce qu'il était attiré par la vie d'aventure que le nouveau monde lui offrait, que parce qu'il voulait

fonder un nouvel état politique plus ou moins indépendant de la France. Il n'est pas venu à cause de persécutions religieuses, ou de dérangements sociaux, car il était bien traité en France à cette époque, et était reconnu pour sa loyauté au roi et pour son obéissance aux précepteurs de l'église catholique.

Le colon anglais, au contraire, fut obligé d'émigrer en Amérique à cause des longues et cruelles guerres religieuses qui bouleversaient l'Angleterre. C'était en Amérique qu'il trouverait un rendez-vous où il pourrait suivre sa propre religion et se fonder un foyer. "Ces derniers avaient quitté l'Angleterre pour chercher fortune", nous dit M. Vattier, "mais la plupart pour jouir en Amérique d'une liberté religieuse qui leur était interdite dans leur patrie. Sans doute, ... certains Canadiens s'exilèrent dans l'espoir de s'enrichir, ou, du moins, de vivre plus à l'aise, toutefois, le but de la majorité a été, sans contredit, de christianiser les sauvages et de fonder de l'autre côté de l'Atlantique une seconde France. Tandis, par conséquent, que les Américains étaient des hommes pratiques avant tout, cherchant des avantages personnels, les Canadiens se sont montrés des idéalistes et des sentimentaux. D'autre part, si les Américains avaient quitté l'Angleterre par force, en proscrits, la haine au cœur par conséquent, les habitants du Canada, tout au contraire, s'en étaient allés volontairement, librement, parce que cela leur plaisait, gardant donc pour leur ancienne patrie une profonde affection." (1)

(1) VATTIER:- Esquisse de la Colonisation de la Province de Québec. P.26.

Les colons français venaient, pour la plupart, de la Normandie et de la Bretagne, et étaient reconnus d'avance d'être de bons sujets de la France. Sous la direction de leurs prêtres et de leurs seigneurs féodaux, ils vinrent volontairement implanter sur les bords du fleuve St-Laurent le même système de Société sous lequel ils avaient vécu en France.

Les colons anglais, pour la grande majorité, venaient de la partie sud de l'Angleterre, où le village industriel et commercial s'était développé rapidement avec l'introduction des industries textiles transportées au pays par des artisans flamands et hollandais du continent. C'était alors tout naturel pour eux de fonder en Amérique leur petits villages pour continuer le développement de ce nouvel état dont leur génie commerçant et leur goût pour un gouvernement représentatif allait faire accroître.

Le gouvernement français dirigea l'organisation des entreprises coloniales, et, pendant la durée du régime français s'occupa directement des affaires de la colonie. Personne ne pouvait émigrer de la France sans avoir reçu la permission de l'évêque, particulièrement celui de la ville de Rouen, ou du gouvernement français. En choisissant ainsi les colons, la France peupla l'Amérique avec ceux qu'elle croyait les meilleurs sujets de son point de vue. Car, au commencement du mouvement des colons vers l'Amérique, elle ne songeait qu'à développer les ressources du pays, et tout particulièrement la traite des pelleteries afin de satisfaire à ses propres besoins et pas plus. Elle ne regardait pas dans le futur, mais se contenait seulement de

peupler la Nouvelle France suffisamment pour en bénéficier autant que possible.

Les colonies anglaises furent beaucoup moins sous la direction du gouvernement anglais. Elles furent fondées par des compagnies commerciales et participants, ou par des individus avec des ressources considérables. Pendant que le roi de France s'occupait de fonder la Nouvelle France, le roi d'Angleterre, de son côté, cédait des diverses sections du continent américain à des compagnies anglaises et à ces individus, avec le droit d'y établir des colonies. L'Angleterre était beaucoup trop bouleversé dans le temps par les guerres religieuses pour s'occuper de la colonisation.

Ce fut ainsi que les deux colonies firent leurs débuts en Amérique, et commencèrent leurs développements respectifs, dont nous allons maintenant faire une courte analyse afin de voir les causes principales pour l'introduction de l'imprimerie et du journal dans tout pays, et dans notre cas, pour connaître les raisons qui aidèrent aux colonies anglaises de devancer la Nouvelle France dans ce domaine.

En étudiant l'histoire de la presse en Europe ou ailleurs, on voit la nécessité du développement intense de diverses industries dans un pays avant que le temps soit devenu propice pour introduire la presse. Regardez autour de vous, aujourd'hui, et vous pourrez constater que les petits villages qui n'ont aucune diversité d'industries, n'ont aucun journal. De l'autre côté, allez dans les grandes villes comme Montréal, Toronto, ou Winnipeg, et vous y trouverez toutes sortes de

journaux, quotidiens et périodiques, et de revues sur le commerce, l'industrie, et les professions. Le développement de ces villes est dû en grande partie à leurs journaux qui leur ont donné, et leur donnent encore plus aujourd'hui, une publicité si grande et si puissante qu'elle a attiré chez elles des milliers d'habitants qui ont contribué, et qui continuent à contribuer leur part dans le développement sociale, économique et politique, non seulement dans les villes propres, mais dans tout le Canada.

Otez le commerce et l'industrie d'un pays, et la ruine complète suivra dans peu de temps. Augmenter le commerce à l'intérieur autant qu'à l'extérieur par l'introduction de nouvelles industries, et une législation améliorée et plus avancée pour soutenir ces nouveaux développements suivra comme résultat immédiat. La population augmentera en proportion avec la demande pour plus d'ouvriers. Les mœurs changeront graduellement, et le peuple en général améliorera sa condition sur tous rapports. Pour faciliter un tel développement d'un pays, ou même d'une ville, l'échange de nouvelles importantes, comme par exemple l'arrivée des vaisseaux dans les ports, les édits et documents officiels du gouvernement, la discussion des questions importantes du jour, particulièrement celles qui s'appliquent au commerce et à l'industrie, les événements locaux<sup>ux</sup> ou étrangers deviendront de plus en plus nécessaires, et auront comme résultat l'introduction de l'imprimerie et, enfin, celle de la presse.

.....

De 1606 à 1660, à dire comme Sulte, "les colons français n'ont

fait que tatonner." Etant des aventuriers pour la plupart, ils jouissaient de la liberté que le pays leur accordait, et exploitaient au loin des habitations coloniales pour la traite des pelleteries: le but, pour beaucoup d'entre eux, de leur venu en Amérique. Ceux qui étaient attachés à la culture de la terre, défrichaient le sol, et faisaient une semence qui était souvent détruite par les tribus indigènes qui les attaquaient continuellement. Malheureusement, l'on attacha une trop grande importance au commerce du castor, qui devint, pour la majorité des colons, le seul moyen par lequel ils pouvaient subsister. Les jeunes gens qui venaient au pays s'occupaient uniquement à faire ce commerce au lieu de son fonder un foyer. Ils allaient parcourir les cantonnements des sauvages pour chercher des peaux et, pour faciliter la traite, vendaient des boissons enivrantes à ceux-ci. Après avoir fait ce commerce pour quelques années, ils retournaient en France, souvent riches, mais aussi souvent ruinés de santé par les misères et les privations nombreuses qu'ils avaient enduré<sup>es</sup> en faisant la traite. Ce commerce de pelleteries, sur lequel on comptait pour enrichir la Nouvelle France, fut une des causes de sa perte. Les compagnies commerciales, à qui le gouvernement français accordait les droits de coloniser le pays et de diriger le commerce du castor, ne songeaient qu'à leurs propres ambitions de s'enrichir aux dépens des colons. Si elles ont transporté des centaines de colons dans la colonie, ce n'était que pour augmenter le nombre de "coureurs de bois" et ainsi les exportations de castor en France.

Pendant que les colons se faisaient une concurrence très vive dans ce commerce, les explorations du pays se faisaient de tous côtés. Comme les compagnies commerciales ne transportaient

que très peu d'ouvriers des diverses industries qui commençaient à devenir florissantes en France, tout commerce et industrie était négligé à l'exception de celle du castor. Une telle condition rendait -la colonie entièrement dépendante de la France, et eut une mauvaise tendance vers l'oisiveté et l'ivrognerie. Si ce n'avait pas été pour les ordres religieux qui s'étaient établis à Québec et à Montréal, et qui soutenaient l'esprit moral et religieux des colons, il est fort probable que la Nouvelle France serait tombée entre les mains des colonies anglaises avant la conquête.

Comme Garneau nous dit: "ce qui frappait le plus, autrefois, l'étranger en arrivant sur ces bords, c'était nos institutions conventuelles comme dans les provinces anglaises, c'était les monuments du commerce et de l'industrie. Cette différence caractérise -l'esprit des deux peuples: tandis que nous érigeons des monastères, le Massachusetts construisait des navires pour trafiquer avec toutes les nations." (1)

Comment expliquer une pareille condition quand tant d'éléments géographiques et autres semblaient favoriser un développement plus rapide de la colonie française que de la colonie anglaise. La raison se trouve dans la concentration dans un territoire limité de tous les colons anglais jusqu'au commencement du 18<sup>ème</sup> siècle et l'attitude qu'ils avaient prise dès leur arrivée en Amérique de se rendre indépendants de leur mère-patrie, dans leur commerce autant que dans leur législation, tandis que les colons français s'étaient étendus le long du fleuve St-Laurent, et avaient même établi des postes sur le Mississippi et les grands lacs. Leur

(1) GARNEAU:- Histoire du Canada - P.86.

commerce du castor exigeant que leur demeure dans une place ne soit pas permanente, le village canadien n'avait pas pu se développer.

Les colons du Massachusetts avaient la plus grande influence de toutes les colonies anglaises. Étant venus les premiers pour chercher un refuge en Amérique, ils eurent l'avantage de recevoir parmi eux des centaines d'exilés qui les suivirent dans peu de temps. Pendant les vingt années de persécutions de l'archevêque Laud de l'église d'Angleterre et du roi Charles I, (1620-40), toutes les colonies anglaises, et particulièrement celle du Massachusetts, se peuplèrent si rapidement qu'avant 1640 elles comptaient une population de plus de 25,000 âmes, tandis que la Nouvelle France n'en avait pas mille.

Ces colons anglais demandaient seulement de la terre pour qu'ils puissent la cultiver, car ils savaient qu'en faisant des semences, ils pourraient subsister et ainsi être indépendants complètement de l'Angleterre. Ils connaissaient quelques métiers et avaient plus de liberté de les développer dans le nouveau pays. Ils venaient pour se fonder un foyer et une nouvelle patrie et ne songeaient pas à retourner en Angleterre. Ayant tous de pareilles intentions, ces colons jetèrent les bases d'une civilisation des plus modernes.

Les nombreuses différences qui existaient entre le gouvernement des colonies anglaises et celui des colonies françaises, -en raison du caractère différent des deux peuples et aussi de la politique des mères-patrie, aidèrent aussi au devancement de la Nouvelle France, par la Nouvelle Angleterre. Les colons anglais apportèrent avec eux le système municipal et parlementaire de la Grande Bretagne et mirent en pratique tous les grands dogmes

-politiques et sociaux qui commençaient à se répandre dans le monde. Ils désiraient autant d'avoir la liberté politique que la liberté religieuse. Ils introduisirent le droit de représentation des tribunaux avec un jury composé de citoyens, et le vote du peuple pour décider toute question relative aux affaires des colonies. Ils laissèrent de côté toutes les institutions du système féodal envers lesquelles ils avaient la plus grande haine, et le monopole et les privilèges de quelques individus furent remplacés par la liberté et l'égalité absolue de tous dans une société purement démocratique. Cette administration des colonies de la part des colons eux-mêmes se développa tellement, qu'en 1634 lorsque l'archevêque Laud essaya de prendre en main la direction législative des colonies, il suscita tant d'opposition que le roi lui conseilla de leur laisser toutes leurs libertés. En 1685, un attentat pour réclamer le droit de révoquer les chartes des colonies en même temps que celles des corporations en Angleterre, reçut aussi une opposition si opiniâtre que seulement quelques-unes furent abolies.

Avec un tel développement d'administration représentatif, les colonies anglaises, qui comprenait vers 1640, huit colonies établies sur le littoral de l'Atlantique, avaient aussi développé leurs industries et leur commerce sur des bases solides. Leurs ports nombreux servant à des navires venant de toutes les parties du monde, leur facilitait l'exportation de leurs produits de blé, de tabac, de lin, de chanvre, de houblon, etc. Une telle variété de produits exigeaient la culture de la terre par un peuple stable et permanent. Ils n'étaient pas des coureurs de bois, et ainsi leur commerce leur donna le support nécessaire pour améliorer leurs vies au point de vue de la politique, et de l'industrie.

La Nouvelle France, de son côté, n'avait fait que défricher le sol et exploiter le pays pour la traite des pelleteries, lorsque Talon arriva comme intendant pour s'occuper sérieusement de créer des industries et développer le commerce, charges complètement négligées par les compagnies commerciales à qui le gouvernement français avait malheureusement donné les droits de peupler le pays et de faire le commerce. Talon, étant bon organisateur et travaillant enthousiaste, réussit à intéresser Louis XIV et son ministre, Colbert, dans les besoins de la colonie. Ces derniers ordonnèrent la dissolution des compagnies commerciales, et proclamèrent la liberté du commerce, et une ère nouvelle brilla pour la colonie.

Dans l'espace de sept ans, de 1665 à 1672, une révolution s'était produite dans les affaires, grâce à l'activité inlassable de ce Talon. Une diversité d'industries fut introduite et tout le monde était occupé à faire un métier. Pour quelques-uns, c'était la fabrication de souliers ou d'étoffes, pour d'autres, la manufacture du goudron et de la potasse, pour d'autres, l'exploitation des forêts et des pêcheries. Ce mouvement si nécessaire à l'avancement de la colonie, battait son plein lorsque Talon fut rappelé en France pour la laisser languir sous des successeurs moins habiles et plus ou moins insouciant.

Mais les colons pouvaient toujours retourner à leur ancien emploi de la traite des pelleteries, ce qu'ils firent, et avec des conséquences désastreuses. Laissant les industries de côté, ils se plongèrent encore une fois dans le commerce du castor. Comme Louis XIV lançait encore des milliers d'hommes contre ses ennemis,

et avait complètement oublié la colonie, les effets se ressentirent immédiatement. Les vaisseaux venant en Amérique, de la France, chargés des nécessités de la vie, que les colons ne songeaient pas à produire eux-mêmes, ainsi que les nombreux vaisseaux qu'ils envoyaient en France chargés de peaux de castor, furent souvent pris en mer par les Anglais. Privés ainsi, les colons furent obligés de se mettre à l'oeuvre plutôt que de mourir de faim et de froid, et peu à peu, la situation devint meilleure, mais seulement après qu'il eurent beaucoup soufferts de misère.

Toutefois, quand le roi retirait son appui à des entreprises, celles-ci languissaient. Il fallait des artisans de tous les métiers, -et particulièrement une main-d'oeuvre expérimentée. Pendant la durée -du régime français, cette lacune fut la cause principale de -l'insuccès de la colonie dans l'industrie. Presque tous les gouverneurs, sans exception, demandèrent continuellement qu'on leur envoie des artisans de tous les métiers. Comme nous l'avons déjà constaté, les compagnies commerciales avaient négligé cette charge, mais ils n'avaient pas été les seuls. Louis XIV, à certaines périodes de son règne, était opposé à ce que des colons soient envoyés en Amérique. Ces guerres demandaient beaucoup d'hommes, et il voulait les garder avec lui, afin de satisfaire ses ambitions. Quand la France était en pleine période d'organisation industrielle il avait donné une forte opposition à l'émigration des bons ouvriers, croyant que ceux-ci pourraient s'établir dans la Nouvelle France, et, avant longtemps, donner une vive concurrence aux produits du royaume.

Ce fut de telles restrictions de la part du roi et des

autorités en France qui furent les empêchements au développement industriel de la Nouvelle France. Les hommes qui vinrent diriger des entreprises dans la colonie, furent, pour la plupart, incapables en n'ayant pas une connaissance suffisante de leurs métiers. Il y en avait parmi eux qui voulaient fonder des industries pour l'avancement du peuple, mais il y en avait beaucoup trop qui pensaient seulement à satisfaire leurs propres besoins et ceux de la France. La politique de ceux-ci était presque aussi changeante que celle de la mère-patrie, car beaucoup d'entreprises furent supprimées quand elles étaient en pleine période de croissance, et seulement parce que ces hommes en avaient tiré assez de profits pour pouvoir retourner en France vivra à l'aise.

Si, au commencement de la colonie, Richelieu et Louis XIII avaient permis aux huguenots d'émigrer avec les catholiques, il est certain que le développement de la colonie aurait été beaucoup plus rapide. Les huguenots étaient des hommes pleins d'énergie et reconnus pour leur habileté dans les métiers, et, ne trouvant aucun refuge que dans la Hollande ou les colonies anglaises, ils vinrent s'établir chez les derniers, emportant avec eux tous leurs secrets pour les passer ensuite aux Anglais. Cette politique maladroite causa une grande perte aux colonies françaises, qui payèrent par leur sang cette erreur.

Quant aux hommes qui furent envoyés pour gouverner la Nouvelle France, il n'y en eut pas de meilleurs comme groupe, mais leurs pouvoirs étaient si restreints par la France, qu'ils ne pouvaient pas accomplir ce qu'ils auraient voulu.

Toute indépendance de la mère-patrie était découragée.

Même les Jésuites essayèrent de restreindre les idées d'indépendance naturelles aux jeunes canadiens-français qui recevaient de leurs pères, l'amour de la liberté et le goût d'une vie aventureuse. En 1673, à l'arrivée de Frontenac, dans la colonie, une assemblée fut convoquée des notables du pays afin de trouver des moyens pour faciliter l'avancement de la colonie. Cette assemblée déplut à Colbert, qui, dans une lettre du 13 juin 1673, disait:

"Il est bon d'observer que, comme vous devez toujours suivre dans le gouvernement et la conduite de ce pays-là les formes qui se pratiquent ici, et que nos rois ont estimé du bien de leur service depuis longtemps, de ne point assembler les états généraux de leur royaume, pour peut-être anéantir insensiblement cette forme ancienne, vous ne devez aussi donner que très rarement, et pour mieux dire jamais, cette forme au corps des habitants du dit pays; il faudra même, avec un peu de temps, et lorsque la colonie sera encore plus forte qu'elle n'est, supprimer insensiblement le syndic qui présente des requêtes au nom de tous les habitants, étant bon que chacun parle pour soi, et que personne ne parle pour tous." (1)

Voilà la politique de la France envers sa colonie !

Avait-elle la moindre chance d'avoir un gouvernement représentatif?

Avec le développement industriel et commercial d'un pays, la nécessité de l'instruction se fait toujours ressentir. La demande pour des ouvriers intelligents, connaissant un métier

(1) FERLAND:- Histoire du Canada, p.88

quelconque, augmente en proportion avec l'expansion qui se fait au pays.

Les colons anglais ne tardèrent pas à réaliser l'importance de l'instruction, et en 1638 fondèrent le Collège de Harvard à Cambridge, ainsi que des écoles primaires et grammaires dans tous les communautés.

De leur côté, les colons français s'occupèrent que très peu de l'instruction de la nouvelle génération, vu le genre de leurs institutions, le système féodal avec les nombreuses seigneuries, et le gouvernement direct de la colonie par le roi et son conseil. Chanceusement, le clergé et les religieuses étaient parmi eux, pour s'occuper de cette tâche. En 1635, les Jésuites avaient fondé leur collège à Québec, et six ans plus tard les Ursulines ouvrirent leurs portes aux jeunes filles. En 1658 la Soeur Bourgeoys fonda la Congrégation de Notre-Dame, à Montréal, et quelques années après, l'archevêque de Laval jeta les fondements d'un petit et d'un grand séminaire pour l'enseignement de ceux appelés à l'état ecclésiastique

"En 1669, nous dit Garneau, il y avait au collège des Jésuites, à Québec, cinquante pensionnaires et autant d'externes. Le petit séminaire comptait vingt-cinq élèves de 1675 à 1685, et quatre-vingts en 1700. M. de Laval avait ouvert une école élémentaire au Château Richer et une école d'arts et métiers, au Cap Tourmente. A Montréal, les Sulpiciens tenaient, depuis 1666, une petite école dans leur séminaire... Au même temps, (1694 les frères Charon fondèrent une école qui faisait partie de l'Hôpital-Général; quelques années après (1718-1730), ils établirent, dans les paroisses environnantes, des instituteurs qu'ils allaient recruter

en France." (1)

"A vrai dire, il n'y avait guère d'écoles pour les garçons que dans les villes. On se contentait des connaissances nécessaires pour le courant des emplois et des affaires... il ne fut jamais question d'aucun plan général d'instruction publique." (1)

Et, pour notre sujet, il dit "Chose inouïe, l'imprimerie fut introduite au Canada en 1764 seulement, c'est-à-dire cent cinquante-six ans après la fondation de Québec. (Il n'est pas étonnant que la majeure partie de la population soit restée dans l'ignorance." (1)

M. Garneau a-t-il considéré que tout journal a besoin d'annonces pour subsister; que les centaines de journaux canadiens qui ont brillé quelques mois pour passer ensuite par le chemin de l'obscurité et de l'oubli avaient, ceci comme raison majeure de leur disparition; et que pour avoir des annonces continuellement, il faut des industries diverses et un commerce développé. Ce n'est pas les souscriptions d'un journal qui paient les dépenses de son imprimeur. C'est plutôt les proclamations du gouvernement, et les annonces des marchands et des particuliers, pour une chose ou pour une autre, qui aident le journal à subsister, et s'il est périodique, celles-ci sont suffisantes. Il parle de la GAZETTE DE QUEBEC comme étant établie seulement cent cinquante-six ans après la fondation de Québec, mais, même à cette époque, c'était très difficile pour un journal de faire sa publication, et, comme nous allons voir, si ce n'avait pas été que pour le patronage que cette gazette recevait du gouvernement, elle n'aurait jamais atteint le beau record de

(1) GARNEAU:- Histoire du Canada, p.232.

(1) Garneau:- Histoire du Canada p.232.

cent-dix ans d'existence. D'ailleurs, tout journal doit être lu, et si le public ne sait ni lire ni écrire, son introduction est seulement passager. En 1736, l'intendant Hocquart, en parlant des enfants d'officiers et des gentilshommes, disait: "à peine savent-ils lire et écrire". De même en 1757, Bougainville déclarait que "les Canadiens ne savent pas écrire." (1) Alors, de ces faits, nous concluons que quand même un journal aurait été introduit dans la colonie avant la conquête, son succès aurait été une impossibilité. Le peuple n'était pas prêt pour l'introduction du journalisme, et il fallait attendre que les Anglais viennent s'établir au pays pour inculquer de leur esprit de commerce et de liberté dans les Canadiens-Français. En d'autres termes, les angliciser, et enfin les américaniser en contribuant les fondateurs des premiers journaux canadiens.

-----

Le journalisme dans les colonies anglaises avait évolué suivant les mêmes étapes que le journalisme canadien français. L'Histoire s'était répétée encore une fois. Ils avaient eu leurs journaux parlés, leurs journaux écrits, et enfin leur premier journal imprimé le 24 avril 1704. C'était THE BOSTON NEWS-LETTER, fondé par John Campbell, qui était, dans le temps, maître de poste de la ville de Boston. Il entretenait une correspondance régulière avec tous les gouverneurs des colonies, et ses "lettres-nouvelles" contenaient des nouvelles si importantes pour ces administrateurs et leur peuple qu'elles étaient souvent affichées dans les places publiques.

(1) GARNEAU: Histoire du Canada p.233

Les demandes qu'on lui faisait pour d'autres nouvelles au sujet du commerce, de la navigation, etc., le décidèrent à imprimer ce journal afin de mieux les satisfaire.

L'imprimeur qu'il employa fut un nommé Bartholemew Green, fils de Samuel Green, le fameux pionnier de l'imprimerie américaine, qui avait établi la première imprimerie à Cambridge en 1638, et dont le fils, Bartholomew Green, junior, devait faire la première contribution américaine au journalisme canadien en établissant une imprimerie à Halifax en 1752, et aidant ainsi à fonder le premier journal canadien THE HALIFAX GAZETTE.

Quant au BOSTON NEWS-LETTER, sa publication continua jusqu'en 1776 lors de l'évacuation de la ville de Boston par les troupes de la Grande Bretagne. Son propriétaire, Madame Draper, n'ayant aucune sympathie pour la cause de l'indépendance, vendit les presses et les caractères typographiques à un de ses apprentis, John Howe, qui alla à Halifax fonder un journal, qui fit époque dans le journalisme de cette province, et donner naissance à un fils qui devint un des plus grands hommes de son temps. Etant fort bon journaliste, celui-ci lutta avec tant d'énergie pour la liberté de la presse, qu'il gagna sa cause et ainsi contribua à l'avancement du journalisme non seulement dans sa province mais dans tout le Canada.

Dès l'année 1721, le nom de Franklin commençait à se faire une réputation dans le domaine du journalisme. James Franklin, frère de Benjamin, fonda, cette année-là, le NEW ENGLAND COURANT. Le dernier demeurait à Philadelphie, où il rédigeait plusieurs

journaux, parmi lesquels THE PENN GAZETTE recevait toute son attention.

C'était de cette ville d'imprimeurs, qu'était pour venir la deuxième contribution américaine en 1764, lorsque William Brown et Thomas Gilmore la laissèrent pour venir à Québec fonder le premier journal canadien publié dans les deux langues, LA GAZETTE DE QUEBEC.

La troisième contribution, et la plus importante de notre point de vue, devait aussi venir de cette ville, elle est unique de son genre, car elle devait être faite non par un ou plusieurs individus qui voulaient avoir un changement d'environnement, mais par toutes les colonies anglaises réunies dans leur congrès continental à Philadelphie. C'était leur assemblée de représentants qui devait choisir l'imprimeur et lui fournir l'argent nécessaire pour établir son atelier et commencer la publication du premier journal français au Canada. Montréal, devait donner naissance en 1778 à LA GAZETTE DU COMMERCE ET LITTÉRAIRE, avec Joseph Fleury Mesplet de Philadelphie comme imprimeur.

Ces trois contributions sont les seules que nous allons considérer dans notre traitement des origines du journalisme canadien-français, mais, toutefois, il ne faut pas supposer pour un moment qu'elles constituent l'œuvre complète de nos voisins envers le journalisme. Au contraire, depuis la fondation des premiers journaux canadiens à venir jusqu'aujourd'hui, il y a eu une contribution continuelle de la part des États-Unis à l'avancement du journalisme canadien et canadien-français, et cette contribution

ne cessera qu'au moment où le Canada cessera de se servir des services de nouvelles et de publicité américaine.

-----

## CHAPITRE V

### LE PREMIER JOURNAL

#### CANADIEN

Si le premier journal au Canada, et le seul du temps de la domination française fut fondé à Halifax en 1752, ce fut principalement à cause du désir intense des colonies anglaises, particulièrement le Massachusetts, d'avoir une colonie moderne près de l'embouchure du fleuve St-Laurent et près de l'Acadie et de Terre Neuve, les deux portes de la Nouvelle France. Ils la voulaient non seulement pour faciliter la conquête des colonies françaises en Amérique, mais pour prendre possession du commerce qui se développaient de plus en plus dans ce pays.

Quand Halifax fut fondé en 1749, ce fut à l'instance des colonies anglaises qui attirèrent l'attention du ministère anglais sur l'importance de l'Acadie, une province qui leur avait toujours trop convenue à cause de sa situation idéale pour le commerce. La prospérité des Acadiens les avaient rendus si jaloux, qu'ils envoyaient souvent des corsaires pour attaquer les vaisseaux français qui venaient en grand nombre de la France pour commercer avec les habitants. Les Français de leur côté, firent de même pour détruire autant que possible le commerce des Anglais, et ainsi donnèrent le coup de feu que ceux-ci attendaient pour recommencer encore une fois la guerre presque continuelle qui se faisait entre ces deux

révales depuis près d'un siècle à propos de cette péninsule.

En choisissant le port de Halifax, les Anglais firent une chose que les Français avaient négligée complètement, et qui démontre leur perspicacité du point de vue commercial. Offrant des avantages commerciaux et maritimes bien plus nombreuses que Port-Royale ou Louisburg, ce plus beau port peut-être de l'Amérique toute entière reçut le 6 juin 1749 à Chibouctou plus de six cents familles anglaises venant de l'Angleterre sous la direction du Comte de Halifax et d'un gouverneur nommé Édouard Cornwallis. Cette expédition était la plus complète qui soit venue en Amérique depuis le commencement des colonies. Elle consistait d'hommes de toutes les professions et métiers à l'exception de l'imprimerie, mais cette dernière lacune ne dura pas longtemps. La province du Massachusetts, étant la colonie anglaise la plus avancée dans l'imprimerie, était pour effectuer la première contribution américaine au journalisme canadien en envoyant deux de ses fils dans la nouvelle ville pour y jeter les fondements du premier journal de la Nouvelle-Ecosse et du Canada. C'était le point de départ du journalisme périodique canadien, institution qui allait se développer de plus en plus, non seulement dans cette province mais aussi dans la province de Québec lors de la fondation en 1764 de LA GAZETTE DE QUEBEC.

Si ce n'avait pas été ~~une~~ pour la politique toujours changeante de la France envers la colonisation de l'Acadie, et si, au lieu de négliger de fixer les bornes de ce pays dans les traités qu'elle fit avec l'Angleterre, elle s'était

occupée sérieusement de régler cette question si importante au développement de l'Acadie et de toute la Nouvelle France, il est fort probable qu'il n'y aurait pas eu de villes anglaises dans cette partie de l'Acadie, que les Anglais appelèrent la Nouvelle-Ecosse après le traité d'Utrecht en 1713, et aussi que le premier journal canadien n'aurait pas vu le jour pendant la domination française. Une telle supposition a sa propre valeur dans notre discussion car elle supporte les avancés précédents que nous avons faits en discutant les raisons pour le dévancement de la Nouvelle-France par les colonies anglaises.

Quand, enfin, la France appela M. de la Galissonnière à Paris en 1749 pour discuter avec le gouverneur Shirley du Massachusetts les limites des possessions françaises en Amérique, il était trop tard. La ville de Halifax était déjà fondée depuis quelques mois, et ses habitants, influencés par les colonies américaines, commençaient déjà à se tourner les yeux vers les villes importantes de l'Acadie et de Terre-Neuve qui étaient pour eux une source d'irritations et d'inquiétudes. Ils voyaient avec jalousie les terres fertiles et les nombreux troupeaux des Acadiens, un peuple qui comptait maintenant plus de dix-neuf mille âmes qui menaient la vie la plus heureuse et la plus paisible de toutes les colonies, et dont Longfellow sût si bien décrire dans son poème immortel "Evangeline".

Ce fut dans de telles circonstances que le premier journal canadien vit le jour à Halifax le 23 mars 1752 sous le titre de THE HALIFAX GAZETTE. Son fondateur fut John Bushell, un

membre de la colonie du Massachusetts où, en 1734, il avait établi une imprimerie en compagnie de deux autres maîtres-imprimeurs nommés Bezoune Allen et Bartholomew Green, fils, et dont il avait continué jusqu'à son départ pour la nouvelle colonie.

Quoique nous ne pouvons pas accorder l'honneur d'avoir aidé à imprimer la première copie de ce journal à M. Allen, nous sommes obligés de rendre un témoignage particulier à M. Green qui transporta de Boston en août 1751 l'imprimerie sur laquelle la GAZETTE fut imprimée l'année suivante par son partenaire, M. Bushell. Membre d'une famille distinguée d'imprimeurs du même nom, il continuait, en venant dans la Nouvelle-Ecosse, l'oeuvre que son grand-père, Samuel Green, commença en 1638 lorsqu'il fonda la première imprimerie à Cambridge dans le Massachusetts, et que son père, Bartholomew Green, continua en imprimant à Boston en 1704 le premier journal en Amérique, le BOSTON NEWS-LETTER. Malheureusement, ce petit-fils ne réussit pas dans ses plans d'établir le premier journal au Canada, car trois mois après son arrivée à Halifax, il mourut. Son partenaire, M. Bushell, vint alors réaliser ses plans, et c'est donc à ce dernier que nous devons accorder le titre de fondateur du premier journal canadien.

Quoiqu'il fut publié entièrement en anglais, il nous semble que son importance dans le journalisme canadien exige une courte description de son premier numéro.

Imprimé sur une demie-feuille, il porte une entête comme suit:

---

NOVA SCOTIA NO. 1

T H E

HALIFAX GAZETTE

---

Dans l'espace à gauche, nous voyons un vaisseau pour démontrer le commerce maritime de la ville de Halifax, et à droite, un chasseur à la poursuite de sa proie.

Le seul article que l'imprimeur a inséré à son compte est en forme d'un prospectus très bref qui se traduit comme suit:

"Comme beaucoup des souscripteurs à la proposition de publier un journal peuvent être désireux de connaître la cause pour laquelle il y a eu un si long délai, l'imprimeur demande la permission de les informer que le monsieur qui possède la souscription originale, quand désirée, leur donnera une explication satisfaisante; et comme la presse est maintenant établie pour les affaires de l'imprimerie, tous ces messieurs et autres quand ils auront l'occasion pour quelque chose dans notre métier pourront être certains d'être servis d'une manière très raisonnable et très judicieuse par leur humble serviteur, "

JOHN BUSHELL

Un peu plus bas, nous voyons,

"Halifax: imprimé par John Bushell, au bureau de l'imprimerie sur la rue Grafton, où des annonces sont prises."

Les nouvelles locales sont rares, car, à part de quelques lignes sur le manque de provisions dans la ville et de la mort du capitaine Collier, commandant dans les armées de la Grande-Bretagne, le lecteur doit se contenter d'extraits tirés des journaux anglais et américains et de quelques annonces.

Bien que ce petit journal ne fit pas fureur parmi les colons, son imprimeur réussit à lui donner une publication régulière, un fait qui a été réfuté par plusieurs historiens à cause de manque de reliure des copies de ce journal, et aussi à cause des événements qui se passaient dans la Nouvelle-Ecosse à cette époque. Cependant, d'après un résumé du journalisme dans cette province donné à la Société Historique de la Nouvelle-Ecosse par M. J. J. Stewart, toutes les copies du premier numéro jusqu'au mois d'août 1755 sont dans la possession des archives de la Société Historique du Massachusetts, une assez bonne preuve de l'intérêt que cette dernière province portait au succès de cette entreprise. (1)

Avec l'établissement de ce journal, la ville de Halifax comptait une organisation complète, dont les autorités de l'Acadie et de la Nouvelle France commençaient à s'inquiéter. Ceux-ci voyaient l'impossibilité de s'opposer aux mouvements des envahisseurs, mais néanmoins essayaient d'y apporter

1) Trouvé par M. Alexander Dawson, propriétaire du Yarmouth Herald, d'après Thomas White.

autant d'obstacles indirectes que possible. Malheureusement, l'Acadie ne pouvait plus compter sur l'assistance de la mère patrie qui était complètement épuisée par ses longues guerres, et, laissée seule à se défendre, elle tomba entre les mains des troupes anglo-américaines qui vinrent pendant l'été de 1755 sous la direction du général Robert Monckton ravager tout le pays et détruire toutes les habitations des Acadiens. Comme nous le savons, la résistance opiniâtre de ces pauvres Acadiens eut pour résultat leur déportation tragique du 10 septembre 1755.

Quoique Bushell et son imprimerie étaient à Halifax, et que ce fut le conseil de cette ville qui décida qu'il fallait chasser les Acadiens, nous n'avons pas de preuve qu'ils facilitèrent l'exécution de cet ordre horrible. De tous les historiens que nous avons consultés à ce sujet, pas un seul, en traitant de la proclamation qui fut affichée aux portes de toutes les églises, nous laisse croire que celle-ci fut imprimée. D'ailleurs, comme très peu d'Acadiens avait une connaissance de l'anglais, cette proclamation a dû être écrite en français afin d'être bien comprise par tous. Si Bushell n'eut pas cette commande, c'était probablement parce qu'il ne connaissait pas le français, et aussi parce qu'il n'avait pas les caractères nécessaires pour pouvoir imprimer en cette langue.

Toutefois, pendant que tous ces événements se déroulaient, la GAZETTE continuait à propager les nouvelles dans la colonie. Bushell discontinua de rédiger son journal pour donner cette

tâche à Richard Bulkeley, mais il garda la direction de son imprimerie, et outre le travail nécessaire pour imprimer le journal, il se contenta de faire de temps à autre des petits ouvrages pour le gouvernement ou pour quelques particuliers, mais comme il buvait un peu trop, il est devenu insouciant des affaires. Quant à M. Bulkeley, celui-ci se trouvait dans une position très avantageuse en ayant charge de la rédaction de la GAZETTE, car c'était un moyen pour lui de protéger sa position contre toute critique ou discussion ouverte. De l'autre côté, c'était aussi un avantage pour le journal d'avoir un officier du gouvernement pour le diriger, particulièrement du point de vue d'annonces. Ce département du journal se développa tellement, que même avant la mort de Bushell en 1761, il fut nécessaire de l'imprimer sur une feuille deux fois plus grande. Halifax devenait de plus en plus le centre des expéditions militaires envoyés dans la Nouvelle France. Sa population augmentait; les navires et croiseurs anglais se servaient de son port comme entrepôt commercial et base d'opérations maritimes; l'activité regnait partout dans la ville et en dehors, et la GAZETTE en profitait.

Avec un commencement dans un milieu qui favorisait l'introduction et le développement d'un journal, la GAZETTE ne pouvait pas manquer d'améliorer sa situation pendant les années qui suivirent. Située dans une ville qui devenait la plus importante de toutes les villes sur la littorale de l'Atlantique à cause de sa proximité à l'Europe, aux colonies

anglaises et françaises, et aux bancs de Terre-Neuve, il ne lui manquait pas de nouvelles. A seulement donner les nouvelles maritimes et commerciales, ses pages auraient été remplies, tant de navires arrivaient de jour en jour dans son port.

.....

Avant de laisser cette discussion, il serait mieux pour nous de jeter un coup d'oeuil sur le développement du journalisme dans cette province, avant de traiter des premiers journaux dans la province de Québec. Seulement voir la contribution américaine qui se fit jusqu'à vers 1880 dans l'établissement de la presse dans cette province nous donnera une bonne idée non seulement de l'importance qui s'attache à cette "contribution" au journalisme canadien, mais à l'esprit de liberté qu'elle inculqua, et qui devait plus tard gagner, après une lutte de longue durée, la liberté de la presse canadienne.

La Nouvelle-Ecosse est, de toutes les provinces canadiennes, celle dans laquelle l'influence américaine se fit ~~ressentir~~ le plus. Presque tous ses journaux ont été commencés par des américains qui s'étaient réfugiés chez elle pour une raison ou pour une autre, et qui lui ont fait honneur dans le domaine du journalisme autant que dans celui de la politique. Voyons d'une manière très brève cette immigration et ce développement.

En 1760, un jeune soldat de l'armée du général Amherst nommé Anthony Henry vint à la Gazette aider Bushell. Il était destiné à occuper une grande place dans le journalisme de la

province. Après quelques mois, il devint partenaire de Bushell, et à la mort de celui-ci en janvier 1761, il prit la charge complète du journal, et aidé par Bulkeley, qui continuait comme rédacteur, commença une nouvelle série.

En 1765, un jeune homme de seize ans arriva à Halifax de Boston. C'était Isaiah Thomas, qui devint célèbre plus tard comme l'historien pionnier de l'imprimerie en Amérique. Dès l'âge de six ans, il avait commencé comme apprenti dans une imprimerie à Boston, et après onze ans d'esclavage il s'enfuit à Halifax pour entrer comme apprenti à la GAZETTE.

C'était au moment que l'acte du timbre venait d'être passé au Parlement, c'est-à-dire, Novembre 1765. Comme Thomas était opposé à ce nouveau règlement concernant le papier, il annonça dans la GAZETTE que le peuple en général était dégoûté de cette nouvelle ordonnance. De cette manière il se fit connaître au gouvernement qui fut froissé par son article et le reprimanda. Toutefois, les troubles commençaient seulement. Quand la GAZETTE eut reçu le papier timbré de l'Angleterre, Thomas nous renseigne dans son histoire que les timbres étaient découpés mais qu'ils publièrent le journal quand même. Cette révolte si ouverte contre l'acte du timbre eut pour résultat la perte pour Henry de la GAZETTE, et pour la Nouvelle-Ecosse de Thomas qui fut renvoyé à Boston pour continuer sa carrière.

En 1766, le successeur de Henry, un nommé Robert Fletcher arriva de Londres avec une typographie tout-à-fait nouvelle

et une collection de livres et de papiers, et commença à publier la GAZETTE le 14 août 1766 sous le titre de NOVA SCOTIA GAZETTE.

En janvier 1769 éclata la première guerre entre des journaux canadiens, un événement qui allait se répéter souvent pendant le dix-neuvième siècle et faire l'histoire littéraire et politique du peuple canadien français. Henry, après avoir laissé la GAZETTE à Fletcher, avait continué son imprimerie, et se fiant sur le support des nombreux amis qu'il avait, établit le journal THE NOVA SCOTIAN CHRONICLE AND WEEKLY ADVERTISER au commencement de janvier. Comme c'était au milieu de l'hiver, il rencontra beaucoup de difficultés pour trouver assez de nouvelles pour remplir ses pages. Néanmoins, il réussit à publier une feuille qui gagna de popularité de semaine en semaine, et en le vendant à quatre chelins de moins que celui de Fletcher, il découragea tellement celui-ci que le premier août 1770 il avait incorporé les deux journaux sous le titre de THE NOVA SCOTIA GAZETTE AND WEEKLY CHRONICLE.

En 1776, à l'évacuation de Boston par les troupes de la Grande-Bretagne, beaucoup d'imprimeurs et de journalistes vinrent s'établir à Halifax et dans les villages environnants, particulièrement à Shelburne où il y eut trois journaux entre 1776 et 1800.

En 1781, un journaliste de Boston, John Howe, fonda le HALIFAX JOURNAL, journal qui fut publié jusqu'à 1870. M. Howe

avait travaillé pour Madam Draper lorsqu'elle était propriétaire du BOSTON NEWS-LETTER, et quand elle vint à Halifax, il acheta sa presse etc., afin d'établir ce journal. En 1801 à la mort de Henry, il fut nommé imprimeur du roi, et succéda à Henry dans la publication de la GAZETTE qu'il fit en même temps que celle de son journal.

En 1786, son beau-frère, William Munro, fonda le WEEKLY CHRONICLE, et pour plus de vingt-cinq ans ces trois journaux fournirent les nouvelles aux lecteurs de la province.

De toute cette immigration de journalistes américains, cependant, il n'y en eut pas comme l'Honorable Joseph Howe. Né au pays en 1804 le fils de John Howe, il était pour faire une lutte intense contre tous les maux qui existaient depuis longtemps dans le gouvernement du pays et dans la censure du journalisme. A l'âge de treize ans, il rentra travailler dans l'imprimerie de son père, et à vingt-trois ans, il acheta son premier journal, le WEEKLY CHRONICLE de M. Munro. Comme il ne réussit pas avec celui-ci, il acheta un autre, le NOVA SCOTIAN, et ce fut là que commença sa carrière comme journaliste et gagna la réputation d'être le premier de tous les journalistes de l'Amérique du Nord anglaise. Son influence se fit ressentir immédiatement et forma graduellement l'opinion publique en sa faveur. Il se fit connaître d'un bout à l'autre de la province, et fit une lutte intense contre le monopole des postes importantes dans le gouvernement--le compacte de famille, comme il le nommait--et contre la censure que les autorités exerçaient sur la presse. Le moment décisif arriva

en 1835 lorsqu'une lettre fut publiée dans son journal décrivant la corruption qui existait dans les affaires municipales de la ville et du comté de Halifax. Dans le procès pour libelle qui suivit, Howe se défendit lui-même en cour et gagna sa cause et celle de la liberté de la presse, après avoir parlé durant six heures devant un juré qui ne lui était pas favorable dès le commencement. Sa réputation faite, il commença ensuite une carrière brillante dans la politique de la province, où il devint encore plus célèbre par son dévouement pour l'avancement dans tous les domaines et par son éloquence peu ordinaire.

Il est impossible d'étudier le développement du journalisme dans la Nouvelle-Ecosse sans réaliser l'influence qu'il eut sur le développement dans toutes les autres provinces du Canada, et particulièrement sans la province de Québec. Comme nous allons voir, jusqu'à 1800, il n'y eut pas autant de journaux d'établis dans cette dernière province que dans la Nouvelle-Ecosse durant la même période. La raison se trouve dans le développement commercial, industriel et intellectuel des deux provinces. La Nouvelle-Ecosse, étant beaucoup plus petite de territoire en comparaison de Québec, avait des limites d'expansion plus étroites. D'ailleurs, son peuple était anglais, et alors, il n'y avait pas de disputes entre races comme dans la province de Québec. Toutes ces raisons pouvaient aider aux nombreux Américains, qui vinrent dans la province, à établir des journaux avec moins

de difficulté . En somme, si ce n'avait pas été ~~que~~ pour  
cette immigration d'imprimeurs, cette province n'aurait  
pas devancé la province de Québec jusqu'au dix-neuvième  
siècle.

.....

DEUXIÈME

PARTIE

LE JOURNALISME CANADIEN-FRANÇAIS

SOUS

LA SOCIÉTÉ ANGLAISE

...

---

DEUXIEME

PARTIE

LE JOURNALISME CANADIEN-FRANCAIS

SOUS

LA DOMINATION ANGLAISE

...

CHAPITRE IerLE PREMIER JOURNAL ANGLAIS-FRANCAIS

.....

Avec le traité de Paris du 10 février 1763, la France céda le Canada à l'Angleterre. Cette colonie comptait maintenant plus de 75,000 âmes distribuées le long du fleuve St-Laurent jusqu'à l'île de Montréal, où la population cessait. Le pays à l'ouest était encore une forêt, et bien qu'il y avait des forts d'établis pour préserver les communications avec les districts lointains et avec le Mississipi, les habitants n'étaient pas nombreux. Le village de Détroit était à six cent milles de Montréal, et consistait de plus de mille habitants, qui, malgré leur distance du centre français, gardaient leurs préjugés, leur langue, et leur religion. Parmi les autres forts importants il se trouvait Oswego sur le lac Ontario, et Niagara, petit poste sur le même lac, où, plus tard, le premier journal du Haut-Canada allait être introduit. Enfin, la ville de St-Louis sur le Mississipi pour faciliter les communications avec la Nouvelle-Orléans dans la Louisiane.

La province resta sous le régime militaire dix-huit mois avant que le gouvernement fut changé par une ordonnance donnée le 7 octobre 1763, établissant le Canada comme province anglaise. Le général Murray, qui avait passé chez les Canadiens les trois années depuis la capitulation de Québec par le général Wolfe, fut nommé gouverneur. Sa tâche était une des plus difficiles, car le pays était dans une période de transition, une sorte de

crise, et l'inquiétude régnait autant parmi les habitants que parmi les membres du gouvernement. Le Canadien-Français était opposé à l'introduction de la loi anglaise; les hautes classes avaient beaucoup de préjugés contre l'introduction des coutumes anglaises parce qu'ils savaient qu'ils perdraient leurs pouvoirs et leur monopole de toutes les positions importantes qu'ils avaient occupées pendant la domination française; le clergé, de son côté, s'inquiétait beaucoup de son sort, en ne sachant pas si la tolération serait accordée aux habitants. Dans un tel chaos, le général Murray prit les rênes et conduisit les affaires avec intelligence et fermeté. Il aimait les Canadiens et ne voulait pas qu'ils soient maltraités; tout ce qu'il fit pendant son administration fut pour leur avancement.

Dès que le traité de paix fut annoncé, beaucoup de familles des colonies anglaises traversèrent la frontière pour venir s'établir au Canada. C'était pour la plupart des aventuriers qui voulaient s'enrichir aux dépens des Canadiens-Français, malgré qu'il y en avait aussi parmi eux qui trouvaient qu'ils seraient mieux sous la domination anglaise au Canada, car ils voyaient approcher le moment où les colonies anglaises essaieraient de se séparer de la mère patrie.

Depuis que les colons anglais, particulièrement ceux de la Nouvelle-Angleterre, s'étaient assurés de l'impossibilité d'être attaqués par les Indiens et les Canadiens, le sentiment républicain s'était développé de plus en plus parmi eux. Ils détestaient les soldats anglais qui se servaient encore de la ville de Bos-

ton comme entrepôt et base d'opérations, et ils avaient une impatience presque insupportable, des restrictions qui avaient été imposées sur leur commerce depuis le commencement de la guerre de sept ans. Ils connaissaient leur pouvoir comme colonies réunis pour une cause mutuelle, et se préparaient à couper les liens qui les attachaient à l'Angleterre.

En laissant de leurs membres émigrer au Canada, ils pensaient influencer les habitants de ce pays pour leur servir d'alliés dans leur entreprise proposée. Ces nouveaux venus voulurent avoir les meilleurs postes du gouvernement, immédiatement après leur arrivée. Etant anglais, ils croyaient que leur opportunité était venue de saisir le Canada pour eux-mêmes, et commençaient par le gouvernement. C'était le commencement d'une lutte qui se continua, non seulement au parlement, mais dans les journaux de la province après 1800.

Le général Murray eut tout ceci à considérer en jetant les bases de son gouvernement. Il publia, au son de tambour réitéré et par des affiches postées dans les places publiques, des ordonnances au sujet de la vente du pain, de l'argent-monnaie, des cours de justices établis à Québec avec deux sessions par année, et de la possession des terres. Mais la difficulté de faire la publication de ces ordonnances et règlements était telle que la fondation d'une imprimerie ne tarda pas. En établissant des cours de justice, ils avaient besoin de formes légales diverses. Les douanes demandaient aussi de nombreuses formes, ainsi que l'administration des affaires de la province. Jus-

qu'alors, toutes ces nécessités avaient été imprimées en France et transportées au Canada, mais, maintenant il fallait une imprimerie dans le pays même.

La ville de Québec était le centre du Canada. Avec une population au delà de dix milles habitants, elle était le siège du gouvernement, la place où les tribunaux étaient tenus, où les records publics étaient gardés, et où les magasins des produits et des armes se trouvaient. C'était là que se trouvaient les institutions principales de la religion et de l'instruction. Il y avait le palais du gouverneur, avec celui de l'évêque de Québec, plusieurs hopitaux et une grande bâtisse sous la direction des Jésuites. Le pays autour de la ville pouvait compter des centaines de maisons bien construites et des terres bien cultivées. Tout était prêt pour l'introduction du premier journal publié en français au Canada.

-----

Ce fut en 1763 à Philadelphie que les plans pour ce journal furent faits par deux imprimeurs, William Brown et Thomas Gilmore, qui exerçaient leur art dans cette ville depuis quelques années.

Brown était de retour seulement depuis quelques mois des îles Barbades, où il avait été envoyé en 1760 par William Dunlop, imprimeur et libraire de Philadelphie, pour diriger une imprimerie. (Philéas Gagnon) Pour cause de santé, il abandonna cette charge et revint à Philadelphie, où après avoir été encouragé du côté financier par M. Dunlop, il fit les arrangements nécessaires avec Gilmore pour l'établissement de

son journal à Québec. Celui-ci alla en Angleterre procurer la presse et les caractères typographiques, tandis que Brown imprima le prospectus du journal afin de pouvoir le distribuer à son arrivée à Québec à la fin de septembre 1763.

M. Gérin nous dit qu'une tradition existe que ce prospectus avait été imprimé à l'atelier typographique de Benjamin Franklin, mais nous sommes de l'opinion que ce fut plutôt à celui de Dunlop, à cause de son intérêt particulier dans sa réussite.

Pourquoi Brown se décida-t-il à tenter fortune du côté du Canada et non pas ailleurs, nous ne pouvons pas dire exactement. Il est fort probable qu'il était bien renseigné sur la fondation du HALIFAX GAZETTE dans la Nouvelle-Ecosse, et qu'il réalisait l'ouverture qui existait à Québec pour un imprimeur qui connaîtrait l'anglais et le français. Les difficultés que le général Murray avait pour faire publier ses ordonnances lui étaient peut-être connues. D'ailleurs, le fait même qu'il recut des secours financiers de Dunlop, un homme beaucoup intéressé dans la cause de l'indépendance des colonies anglaises et dont son beau-frère Franklin était pour faire tant de propagande plus tard, nous donne raison de croire que ses plans furent influencés par le parti républicain.

Ce prospectus fut placé entre les mains du public de la ville de Québec par la première semaine d'octobre, et fut reçu avec beaucoup d'enthousiasme. Pourtant aucune date est imprimée sur une feuille volante, il énumérait les avantages

de l'imprimerie pour continuer comme suit:

"Notre dessein est, en cas que nous sommes assez chanceux de réussir, de 's'établir dans cette ville au printemps dans la capacité d'Imprimeurs, et de publier un journal périodique en Français et en Anglais à condition que les habitants de cette place nous encouragent en nous garantissant 300 souscriptions, et après que le journal a été commencé, en payant à l'avance une souscription de six mois." (1)

Sa manière de terminer est aussi intéressant, car elle exprime dans peu de mots le seul défaut que nous trouvons dans cette GAZETTE, et qui exista durant au moins les trentes premières années de son existence. Elle suit:

"En justice pour l'auteur de ce prospectus, il faut observer que la version anglaise en est beaucoup mieux rediger que la traduction française qu'on vient de lire."

Il n'est guère probable que Brown ait réussi à obtenir les trois cents souscrivants qu'il demandait dans ce prospectus, car, bien que l'instruction s'était beaucoup répandue dans le pays, et particulièrement à Québec, depuis 1700, le goût de la lecture ne s'était pas assez développé parmi ceux de la populace qui pouvaient lire pour lui fournir ce nombre de recrues dès l'introduction de son journal. La coutume qui existait depuis la fondation de la colonie de faire lire toute nouvelle importante par le prêtre au prône de la messe

1) Traduction du Numéro Centenaire

du dimanche, et par un huissier ou notaire à la porte de l'église constituait un obstacle contre lequel Brown fut obligé de lutter pendant plusieurs années et qui lui causa beaucoup d'inquiétude au commencement. Il offrait le premier journal dans la province, et plusieurs années de publicité en faveur de sa presse périodique furent nécessaires pour effectuer cette transition. Chanceusement, il reçut beaucoup d'encouragement du général Murray qui lui accorda le patronage du gouvernement car, sans cela, l'existence pénible de la GAZETTE pendant ses premiers dix-huit mois jusqu'à l'acte du timbre aurait terminé pour toujours.

.....

Le point de départ de la presse périodique canadienne française fut le jeudi 21 juin 1764 lorsque Brown publia le premier numéro de LA GAZETTE DE QUEBEC. Il contenait quatre pages in-quarto, et chaque page était divisée en deux colonnes dont l'une en français et l'autre en anglais. A part l'adresse des imprimeurs au public, il n'y avait aucun article éditorial, le restant de la feuille étant rempli par des nouvelles étrangères et quelques annonces. Cette adresse est certainement d'une grande valeur historique, étant le premier article de journal écrit en français au Canada. Nous prenons alors la liberté de le reproduire, ainsi que l'entête du journal, croyant qu'il s'expliquera mieux lui-même.

---

LA GAZETTE DE QUEBEC      XX      THE QUEBEC GAZETTE

XXXX

Dieu et mon Droit

Jedy, le 21 Juin, 1764

Thursday, 21 June, 1764

---

LES IMPRIMEURS AU PUBLIC

"Comme tout genre de science ne sert pas seulement à instruire et à amuser le lecteur particulier, mais doit aussy conduire au bien du Public, il y a lieu d'espérer qu'une Gazette soigneusement compilée, écrite avec choix des matières, sans partialité, et avec une liberté convenable, ne manquera pas d'être encouragée, comme tout le monde sent combien un imprimé de cette nature est nécessaire dans cette colonie.

Chaqu'un s'attend, et avec raison, que celui qui sollicite l'attention du Public, exposera les raisons sur lesquelles il fonde ses prétentions à son suffrage.

Notre dessein est donc, de publier en ANGIOIS, et en FRANCOIS, sous le titre de la GAZETTE DE QUEBEC, un recueil d'affaires étrangères, et de transactions politiques, à fin qu'on puisse se former une idée des differens intérêts, et des connexions réciproques, des puissances de l'Europe.

Nous aurons aussy un soin particulier, de cueillir les transactions, et les occurrences de la mère patrie, faisant attention à chaque événement remarquable, à chaque débat intéressant, et à tout ouvrage extraordinaire, sinsy qu'aux tours que prennent les affaires, autant qu'on les jugera dignes de l'attention du lecteur comme matière d'amusement, ou qu'elles puissent être utiles au Public en qualité d'habitans d'une Colonie Angloise.

A l'égard des occurrences matérielles des provinces et des isles de l'AMERIQUE, nous osons affirmer, que par le moyen d'une correspondance établie en chaqu'un de ces lieux, le Public sera instruit de plusieurs vérités intéressantes avec impartialité, et avec une franchise convenable.

Comme la rigueur des Hivers suspend l'arrivée des navires en ce port, pendant cette saison, et interrompt en quelque façon, le commerce ordinaire avec les provinces voisines, au Sud de nous, il sera nécessaire dans un Papier à la lecture et à l'utilité du public, de trouver de quoy l'entretenir, sans le secours des nouvelles des pais étrangers, à cette fin, quand de telles occasions nous présenterons aux lecteurs, des pièces originales en vers et en prose, qui plairont à l'imagination, au même

temps qu'elles instruiront le jugement; qu'il nous soit ici permis d'observer, que nous n'aurons rien tant à cœur, que le soutien de la vérité; de la morale, et de la cause noble de la liberté; on considérera les amusements raffinés de la littérature et les saillies d'esprit, comme nécessaires à cette collection, entremêlées d'autres pièces choisies, et d'essays curieux, tirés des plus célèbres auteurs; en mêlant ainsi la Philosophie et la Politique, avec l'Histoire, &c. la jeunesse des deux sexes profitera, tandis que les personnes de tous rangs pourront s'amuser agréablement, et utilement: En fin, nous travaillerons à observer toute l'exactitude que la grande variété des sujets nous permettra, au même tems que nous tâcherons de régaler nos lecteurs de toute variété qui pourra consister avec une exactitude raisonnable; et comme cette execution sans la correspondance des personnes ingénieuses, nous saisirons toutes les occasions de témoigner notre reconnaissance, des obligations que nous devons, à ceux qui voudront se donner la peine de nous fournir matière d'agrément ou d'instruction.

Comme les personnes qui demeurent au loin dans la campagne, pourroient être frustrés, de leur attente, par le défaut d'attention de ceux qui se chargeront de la distribution de nos Gazettes, nous

prions ces Messieurs qui souscriront cy après à notre liste, aussy bien que ceux qui ont déjà souscrit, de nous faire parvenir (par écrit) leurs adresses, et les voyes par lesquelles ils souhaiteront qu'on leur fasse tenir leurs Gazettes.

Les avertissements dont chaqu'un connoit si bien l'utilité, par l'expérience de l'effet qu'ils font à la vente des biens fonds, et des marchandises, seront insérés avec un soin particulier, à un prix raisonnable, et comme nos Gazettes se disperseront non seulement dans les capitales et autres villes, tant des provinces, que des isles de l'Amérique appartenantes à l'Angleterre, mais aussi dans les villes maritimes de la Grande Bretagne, et d'Irlande, au moyen de quoy ceux qui feront insérer des avertissements dans cette Gazette, ne pourront manquer de bien entendre leur correspondance.

Ceci est un abrégé du plan que nous nous proposons de suivre dans la publication de cette Gazette, et comme cette entreprise nous causera de gros frais au commencement, nous espérons qu'on nous encouragera à proportion que l'exécution de ce projet pourra mériter.

Nous saisissons cette première occasion de témoigner notre reconnoissance des faveurs que nous avons reçus des Messieurs de cette ville, qui ont généreusement souscrit à notre liste, et dont nous espérons que l'exemple servira à nous procurer un

nombre de souscripteurs suffisant pour nous mettre en état de poursuivre notre entreprise avec apparence de succès.

Notre résolution de contenter le public en général, sans offenser aucun particulier, se manifestera mieux par l'épreuve de notre conduite, qu'en écrivant des volumes à ce sujet. Nous prions seulement qu'on soit assuré que ni le préjugé de la partialité, ni le scandale particulier, ne trouveront place dans notre Gazette.

---

Nous ne pouvons pas nous empêcher de nous émerveiller aux promesses de faire tant dans une feuille périodique de si peu d'espace. Cependant, elles ne diffèrent pas beaucoup de celles que l'on trouve dans les prospectus d'aujourd'hui, et Brown fit tout son possible pour les garder bien qu'il eut beaucoup de difficultés pendant les longs hivers quand les communications avec l'étranger étaient presque impossibles.

Les nouvelles étrangères qui occupent plus de deux colonnes dans ce premier numéro méritent qu'on leur donne un peu d'attention, si ce n'est seulement que pour montrer la variété de nouvelles que Brown essaya de donner ses lecteurs dès le commencement et qu'il reproduisait probablement de quelques journaux des colonies anglaises.

Comme il n'y avait pas d'association de nouvelles à cette

époque, la collection de nouvelles était fait par moyen de "lettres-nouvelles" envoyées par des correspondants demeurant dans les villes principales de l'Europe. Par la date de celles-ci, nous avons une bonne idée du temps nécessaire pour ces lettres de se rendre à leur destination. La GAZETTE portait la date du 21 juin et contenait des nouvelles en date du 13 mars de Riga, du 16 mars de Petersbourg, du 17 mars de Rome, du 20 mars de Danzick, et du 21 mars de Vienne. Cette dernière nous rapporte que le royaume d'Hongrie venait d'accorder à son Altesse Royale, l'Archiduc Joseph, pour son voyage, un don gratuit de 500,000 florins, et que toutes les villes impériales par lesquelles il passait étaient obligées de contribuer à proportion de leurs moyens. C'était certainement une manière très satisfaisante pour voyager. Quant au "don gratuit", nous croyons que c'était plutôt obligatoire de la part du peuple qui faisait son possible pour plaire au roi afin de recevoir de ses faveurs.

Les nouvelles de Londres du 19 mars sont très importants pour notre discussion car elles signalent le commencement de troubles entre l'Angleterre et ses colonies anglaises qui eurent comme résultat leur séparation d'elle en 1783. Elles suivent:

"Un projet de la taxation de nos colonies de l'Amérique est depuis quelques tems sur le tapis, on a par avance disputé dans le Parlement le droit de taxer des colonies qui n'y avoient pas

" de representatives, ce qui fut déterminé dans l'affirmative.

Les colonies ont le desavantage de n'avoir pas un intérêt suffisant dans le Parlement, au moyen de quoy les habitans des islès ont gagnés leurs points sur eux, et leurs intérêts sont presque entièrement négligés. Monsieur Jackson, agent de la colonie de Connecticut, (membre de Parlement) s'est noblement comporté à cette occasion, et c'est à lui qu'on est redevable de ce que l'acte pour le papier timbré n'a pas eu lieu."

Cependant cet acte malencontreux ne tarda pas à se réaliser avec des conséquences désastreuses comme nous allons voir.

Parmi les autres nouvelles, nous lisons que le Parlement de Rouen avait porté un arrêt ordonnant à tous les Jésuites de sa juridiction de quitter le royaume de France dans l'espace d'un mois, à moins qu'ils puissent prouver qu'ils avaient abandonné cette société avant le 12 février.

A part de quelques notes sur les incursions des sauvages dans la Virginie, nous trouvons trois annonces: un "avertissement" de la Douane de Québec, par le collecteur, Thomas Ainslie; un avis du Merchants' Lodge, No. 1; et une annonce commerciale, la première au pays, par John Baird, qui, par la diversité des marchandises qu'il vendait, était marchand général.

Enfin, au bas de la quatrième page, nous voyons l'adresse des imprimeurs et leurs termes pour les annonces. Ils reconnaissent l'importance que celles-ci auraient dans le succès de leur

entreprise, et s'expliquaient ainsi:

"Imprimé par Brown & Gilmore, à l'Imprimerie, rue de Saint Louis, dans la haute ville de Québec, deux portes au dessus du Secrétariat où on reçoit des souscriptions pour la Gazette dans laquelle on insérera des avertissements d'une longueur modéré, dans une langue, à cinq chelins chaque la première semaine et un chelin par semaine tandis qu'on souhaitera les faire continuer, dans les deux langues à huit chelins la première semaine, et à deux chelins par la semaine après; tout ouvrage en imprimerie s'y fait proprement avec soin et expédition."

.....

Dans les numéros suivants, nous trouvons une augmentation dans le nombre des annonces, les marchands de la ville ayant commencé à se rendre compte de la grande valeur de la publicité. Une annonce de M. Henry Taylor, apothicaire, est un bon témoignage de la grande demande que les dames et les demoiselles canadiennes faisaient pour des articles de toilette. Les écrivains ne se sont pas trompés en décrivant ces personnes comme beaucoup attachées à leur apparence .

Plus tard un nommé Germain Langlois annonce au public l'ouverture d'une librairie de quelques centaines de livres dans les deux langues. Brown, cependant, ne se laissa pas devancé car lui aussi ouvra un département pour la vente de livres d'école et de papeterie.

La cession du pays avait causée une échange de propriétés, beaucoup de la haute classe française ayant retournés en France. Plusieurs de ceux-ci se servirent des colonnes de la GAZETTE pour annoncer la vente de leurs habitations et terrains, parmi lesquelles nous trouvons la seigneurie de Point Levi, la baronnie de Longueuil, et la seigneurie de Saurel, toutes les trois ayant un terrain immense avec des ressources considérables.

Il y eut aussi plusieurs annonces et avis au sujet de la vie sociale dans la province. Le 30 novembre, les Fils de Saint-André, une société de Québec, tinrent une danse qui commença à six heures du soir. Nous ne savons pas si cette heure était fixée pour que les danseurs puissent s'amuser plus longtemps, ou parce qu'il fallait qu'ils arrêtent plus de bonne heure, mais nous ne croyons pas que c'était la raison, car dans l'annonce, ils invitent les messieurs mais ne font aucun mention des dames.

Presque en même temps, il y eut un avis curieux dans les colonnes françaises au sujet d'une fête dont les billets se vendaient \$4 chacun et étaient limités à cent personnes. Comme cet article est écrit d'une manière burlesque, c'est un peu difficile d'y croire, mais nous laissons cela à vous même en le reproduisant à sa longueur.

#### "Spectacle Nouvel et Divertissement Public

Les Villageoises Canadiennes, Nouvelles Sujettes de sa Majesté Britannique d'un certain canton de la Province de Québec, donneront une Fête, et feront représenter en l'honneur de leur Seigneur, le Lundi dix huit de Novembre prochain une pièce nouvelle inti-

tulée Les Fêtes Villageoises, Comédie en un Acte, qui sera suivie d'un Balet de Bergères, et précédée d'un compliment au Seigneur leur Patron et Protecteur; entre la Comédie et le Balet il y aura une Cantate et un Duo qui seront chantés par le Sieur Golin et la Demoiselle Nina, fameux musiciens du Canada; cette dernière chantera seule un morceau choisi des Amours de Venus; ensuite il y aura trois danses de caractère, le Sieur Dominique dansera l'Harliquinade, le Sieur Silva la Matelote Hollandaise, et le Sieur Grivois la Chinoise, tous trois grands danseurs qui ont toujours été applaudis dans cette partie de l'Amérique Septentrionale!

L'orchestra et la Symphonie seront composés de toutes sortes d'instruments très harmonieux jusqu'à une corneuse; le tout sera terminé par un grand Bal dans le Meilleur Ordre ou faire se pourra. On y trouvera toutes sortes de rafraichissements pour que tout le monde soit content; on fera en sorte que Bacchus et Venus s'accordent ensemble, afin que les plaisirs ne soient pas troublés.

Le zèle avec lequel les Bergères de cette province se prêtent pour rendre cette Fête brillante, leur a fait mettre toute leur industrie à l'imitation des Bourgeois de Québec, à rassembler et prendre ensemble quatre granges en peu de tems, pour faire une jolie

de Comédie et de Bal, et des Cabinets pour la commodité; et afin de contribuer à la dépense de cette fête gal-lante, les Bergères ont bien voulu abandonner les revenus d'une année de leurs superflus. Les paroles de la Comédie sont composées par le Sieur Lanoux, célèbre Poete du Canada, et la musique de la Cantate et du Duc par le Sieur Zeliot, grand musicien. Le Spectacle commencera à cinq heures du soir; le Public sera averti trois jours avant de l'endroit où la fête se donnera, qui sera dans la côte; pour parvenir les désordres on entrera dans la maison de divertissement, à l'enseigne des plaisirs, par la porte de devant, et on en sortira par la porte de derrière. Personne n'y sera admise sans payer au receveur des consignations des menus plaisirs; le nombre des billets sera de cent; on est prié de souscrire au plutôt pour faire les arrangements de la fête à moins qu'on aime mieux donner l'argent aux pauvres; on distribuera gratis vingt billets pour les Demoiselles qui n'ont pas le moyen de se divertir et qui en ont envie."

De cette annonce, nous avons raison de croire que les gens de Québec se divertissaient autant, et peut-être un peu plus, qu'ils le font aujourd'hui. D'après les premiers volumes de la GAZETTE ils avaient leurs cirques, leurs courses de chevaux, leurs bazars leurs jeux de billiards, et même une compagnie d'acteurs, ce qui fait penser que la vie à cette époque était loin d'être ennuyeuse.

Malgré que la distance de quatre cents cinquante milles entre Montréal et New-York prenait plus de quarante jours de trajet, il y avait un service postal d'établi entre ces deux villes d'après un avis du 1 août 1764 annonçant le départ du courrier de Montréal le premier et le troisième lundi du mois. Il y avait aussi un courrier qui laissait Québec le lundi et arrivait à Montréal le mercredi, pour repartir le lendemain pour Québec et arriver dans cette ville le samedi. Considérant les difficultés qu'ils rencontraient pour maintenir ce service régulier, ceci est remarquable de l'avancement que le peuple canadien commençait à réaliser sous la nouvelle domination. Incidemment, la GAZETTE doit avoir profiter d'un tel service pour avoir des nouvelles plus souvent de ses correspondants au sud.

.....

La première étape de la GAZETTE termina le 31 octobre 1765, seulement dix-huit mois après sa fondation. Dans aucun des soixante-douze numéros qui furent publiés pendant cette période, trouvons nous une appréciation ou une critique quelconque des institutions du pays. Tous les événements qui se déroulaient dans le pays à cette époque furent négligés complètement. C'était un journal tout-à-fait neutre au point de vue politique et ne soutenait aucune polémique réellement sérieuse. C'était, comme Brown lui-même le caractérisa plus tard, "la plus innocente Gazette de la domination britannique".

Maintenant, pourquoi cette cessation d'existence de ce journal quand il avait toute raison de continuer de propager ses nouvelles

dans la province? Nous avons déjà fait mention de l'acte du timbre, et le dégoût que les colonies témoignaient envers cette taxe proposée. Malgré les protestations nombreuses que le Parlement avait écouté à ce propos, l'acte fut mis en force le 1 novembre 1765, et eut immédiatement comme une de ses conséquences la suspension de la Gazette. En annonçant son trépas, il portait le paragraphe suivant :

"Ceci est pour avertir le public que les Imprimeurs de cette gazette se trouvent obligés de cesser de la publier dès ce jour vu le petit nombre de souscripteurs qu'ils ont actuellement, causé par l'acte du timbrage!! Ces Messieurs qui ont souscrit pour des gazettes et qui ont payé d'avance pour un plus long temps qu'ils ne les auront reçues sont priés de s'adresser à l'imprimerie, où on leur rendra ce qui leur restera dû. On continuera d'y faire des ouvrages d'imprimerie (pendant l'hiver) avec soin et expédition."

Si les messieurs ont cessé leur publication de la GAZETTE, la raison qu'ils donnent -- "le petit nombre de souscripteurs" -- est une bonne aux yeux du public et du gouvernement qui restait anglais de cœur sous la direction du général Murray, mais nous sommes de l'opinion que ce fut qu'une raison secondaire. Comme nous le savons, ils avaient l'esprit des colonies anglaises au sud, ayant été imprimeurs à Philadelphie pendant plusieurs années. En plus, leur atelier avait été établi grâce à leur patron, M. Dunlop, qui était republicain de sentiment, étant le beau-frère

de Franklin. D'ailleurs, ils avaient accaparé pour leur journal tous les édits, ordonnances, règlements et autres annonces du gouvernement, lesquels occupaient toujours beaucoup d'espace dans tous les numéros qu'ils publiaient. Mais le fait même qu'ils ne donnaient aucune polémique à propos de ceux-ci n'est pas une preuve qu'ils étaient en accord avec leur contenu et leur portée. Ils connaissaient de quel côté leur pain était beurré, pour ainsi dire, et agissaient de manière à garder ce patronage si nécessaire au succès de leur établissement. Néanmoins, ils sympathisaient beaucoup avec la cause pour l'indépendance des colonies anglaises, et le prouvèrent plus tard lorsqu'il présentèrent plus tard aux lecteurs un résumé de la lutte de celles-ci avec la mère patrie qui favorisa beaucoup plus les révolutionnaires que l'Angleterre. Alors, pour nous, c'était plutôt cette sympathie pour leurs confrères au sud que toute autre chose qui les décidèrent à cesser la publication de la GAZETTE.

Chanceusement, ce n'était pas pour longtemps. Aussitôt que la nouvelle de la révocation de l'acte par le Parlement anglais fut connue, la GAZETTE, revint sur pied, et avec un peu plus de vigueur. Les lettres anonymes commençaient à se faire connaître dans ses colonnes et traitaient des questions importantes du jour d'une manière plus particulière qu'auraient aimé certains membres du gouvernement. Cependant elles ne furent jamais audacieuses dans leurs contenus, grâce peut-être à leur choix ingénieux de la part des imprimeurs. Ces derniers aussi prirent leur essor dans les editoriaux lorsque le public de Québec

commençait à parler de la GAZETTE comme l'organe du gouvernement. Ils voulaient réfuter cette rumeur qui leur était offensante, et dans le premier numéro qui parut après leur résurrection, ils exprimèrent leurs pensées à propos de cette question. C'était réellement leur premier éditorial, et il est si intéressant du point de vue de la liberté de la presse, que nous croyons faire mieux connaître ces deux hommes en le citant ici au complet.

"Un bruit ayant été répandu et industrieusement circulé que notre GAZETTE était sous l'inspection du secrétaire, afin donc de prévenir le tort que ce préjugé pourrait nous causer, nous pensons qu'il est nécessaire de déclarer que depuis l'établissement du gouvernement civil notre Gazette a toujours été, et elle continuera toujours d'être aussi exempte d'inspection et de restriction de la part de qui que ce soit qu'elle est actuellement d'impôts de timbres et que le dit bruit était prématuré et peu généreux au suprême degré. Nous avons annoncé en débutant notre résolution fixée, de ne pas faire de notre publication un moyen de repandre le scandale particulier, ni un instrument, ni un aiguillon pour servir à la faction politique, nous espérons d'observer cette résolution par principe seul, quand même que l'attention que nous devons à notre sûreté ne nous y obligerait pas. Un bonheur particulier dont les sujets de l'empire britannique jouissent seuls, est celui de penser

comme ils jugent à propos à toutes occasions et de dire ce qu'ils pensent et de publier leurs pensées pourvu qu'elles ne fassent tort à aucun particulier, ou qu'elles ne touchent pas à la tranquillité publique: ce n'est donc que d'une presse britannique qu'il peut sortir quelques publications sous un imprimatur, Cette liberté est d'un prix infini elle-même, et nos plus sages politiques ainsi que les plus grands écrivains ont soutenus que celle-ci est le soutien de toutes les autres espèces de liberté dont nous jouissons en outre."

Malheureusement, cette essor dans le domaine des éditoriaux ne dura pas. La GAZETTE resta plus ou moins insouciantes des événements locaux, ses pages étant remplies d'une année à l'autre avec des proclamations, et des ordonnances du gouvernement, des nouvelles étrangères, et des annonces. Même après la mort de Gilmore en 1772, sa conduite générale ne changea pas, une bonne preuve que Brown avait toujours eu une main haute dans sa direction et non pas son partenaire. A la mort de celui-là, sa veuve essaya de continuer comme co-propriétaire, mais tant de difficultés et de disputes suivirent que la société existant entre elle et Brown fut dissoute et le fait publié dans la GAZETTE du 27 janvier 1774.

Cette année fut pour les Canadiens Français une année d'inquiétudes pour tout ce qui leur était ch<sup>er</sup>. Les Anglais de la province voulaient une assemblée législative pour eux seuls. La tolération devait être décidée. Leur nouvelle forme de gouvernement se dis-

cutait déjà au Parlement anglais. Tout était dans la balance, et ils attendaient le résultat avec une grande impatience. Le 26 mai l'acte de Québec fut discuté en deuxième lecture aux Communes et le 18 juin fut adopté. pour ensuite passer par les Lords et être sanctionné par le roi à la fin de ce mois, pour prendre effet le premier de mars de l'année suivante. Chose étrange, la GAZETTE ne contient aucun polémique ou appréciation sur son passage. L'acte passe presque inaperçu parmi les nouvelles d'Angleterre

Les Canadiens Français avaient la liberté de professer leur religion, de posséder de la propriété, et de garder leurs anciens droits civils sous le serment d'allégeance anglaise, mais, malheureusement, le temps approchait quand il faudrait qu'ils luttent encore une fois pour retenir toutes ces concessions qui leur avaient causé tant d'inquiétudes. Déjà la guerre se faisait avec l'Angleterre dans les colonies anglaises au sud, et quoique beaucoup d'Anglais dans la province étaient en faveur d'aider aux voisins en prenant les armes contre la mère patrie, les Canadiens Français voulaient rester fidèles à leur serment qu'ils avaient pris lors de la cession du pays.

En février 1775 le congrès en Philadelphie envoya des agents à Montréal pour se renseigner sur la défense du pays. Ils voulaient que les Canadiens restent neutres afin qu'il aient moins d'opposition lorsqu'ils tenteraient leur expédition secrète contre le Canada, bien qu'ils auraient préféré qu'ils se seraient prononcer en leur faveur. Voyant l'impossibilité de les avoir de leur côté, ils s'assurèrent d'abord de leur neutralité proposée, et se décidèrent alors d'envahir le Canada, Le 10 mai 1775, les forts Ticonderoga

et Crown Point furent saisis par les troupes du congrès, et la guerre commença.

Depuis le commencement des activités guerrières, la GAZETTE avait tenu ses lecteurs très bien renseignés sur la situation dans les colonies anglaises. Les communications étaient encore ouvertes, et Brown recevait encore des journaux de Boston et de Philadelphie pour lui fournir des nouvelles. Ses années parmi les Canadiens Français avait aidé à lui changer son opinion de cette race, et dans plusieurs numéros de la GAZETTE, il se montra Canadien de cœur par ses chaleureuses protestations de dévouement et ses nombreux appels aux sentiments de fidélité, de religion, et d'honneur des Canadiens afin de les enthousiasmer assez pour prendre les armes contre les ennemis de l'Angleterre. Il était patriote canadien maintenant, et se servait de son journal pour inspirer la confiance chez le peuple. Pourquoi il changea de côté dans l'espace de dix ans, seulement lui-même pourrait nous renseigner..

Toutefois, les troupes du congrès avançaient toujours, et le 13 novembre prirent possession de Montréal qui ne tarda pas pour cerner Québec, où le général Carleton attendait avec environ 1000 réguliers, mercenaires de la Hesse-Nassau, deux contingents d'Anglo-Canadiens et de Canadiens-Français, et 600 Indiens. Ce fut dans de telles circonstances que Brown discontinua de publier la GAZETTE dix ans et un mois après sa première suspension, c'est-à-dire, le 30 novembre 1775. La GAZETTE de cette date portait une proclamation du gouverneur ordonnant à tous ceux qui ne voulaient pas prendre les armes de quitter la ville, et en plus quelques lignes de Brown dans lesquelles il

disait,

"L'Imprimeur trouvant impossible de continuer la publication de cette gazette prend la liberté de faire ses remerciemens très sincères au public de l'avoir jusqu'ici encourager, de lui souhaiter un tems plus favorable, et de l'assurer qu'il sera encore prêt à le servir aussitôt qu'il lui sera possible."

La GAZETTE resta silencieuse jusqu'à l'été suivant lorsque l'armée ennemie s'étant éloignée de la ville de Québec, Brown publia le numéro en date du 8 août 1776, le premier depuis huit mois. Après cette deuxième résurrection, Brown s'occupa de sa tâche de rédacteur et d'imprimeur jusqu'à sa mort le 22 mars 1789. Il avait été journaliste pendant plus d'un quart de siècle, et avait jeté les bases solides du premier journal anglais-français au Canada--institution qui devait prospérer d'avantage durant les années qui suivirent sous la direction de l'illustre famille des Neilson pour atteindre et dépasser son centenaire par plus de dix ans.

La deuxième "contribution américaine" au journalisme canadien avait été effectuée avec succès.

.....

Quand nous considérons les nombreuses vicissitudes que ce journal témoigna pendant ses cent dix années d'existence, nous ne pouvons pas nous empêcher d'admirer sa longue vie et les hommes qui l'ont rendue possible. Quand il fut commencé en 1764,

il y avait seulement vingt journaux dans toutes les provinces anglaises en Amérique, et de ceux-ci pas un seul existait en 1852. De plus, il fut parmi les onze journaux de l'univers qui ont été capables de publier une édition centenaire. Quelle belle histoire pour le premier journal canadien-français!

.....

Sir Hypolite Lafontaine, politicien et juge, est dit avoir une collection complète de la GAZETTE du premier numéro.

...

## CHAPITRE II

### LE PREMIER JOURNAL FRANÇAIS

Le journalisme canadien français réalisa une étape de plus dans son développement lorsque le premier journal imprimé seulement dans la langue française vit le jour à Montréal le 3 juin 1778, sous la forme de la GAZETTE DU COMMERCE ET LITTÉRAIRE. Son imprimeur était un français, nommé Joseph Fleury Mesplet, venu de Philadelphie deux ans auparavant pour fonder la première imprimerie dans la métropole.

Bien que cette gazette ait eu la courte existence de seulement douze mois, et que son introduction au public ait été retardée par presque deux ans de troubles et de persécutions soufferts par son imprimeur, les circonstances dans lesquelles elle fut fondée, et les événements qui l'entourèrent pendant sa durée et qui causèrent sa mort sont si importants pour notre question, que nous nous croyons obligés de retracer les différents épisodes qui se succédèrent dans la vie d'imprimeur de M. Mesplet avant qu'il ait pu effectuer, avec succès, la troisième contribution américaine au journalisme canadien.

Né en France vers l'année 1735, dès l'âge de maturité, il était devenu un imprimeur très capable au moment où l'imprimerie en France recevait une censure très rigide

de la part du gouvernement. Etant associé dans son travail avec des confrères qui se révoltaient contre cette censure autant que contre les règlements très sévères que les maîtres-imprimeurs imposaient aux ouvriers-imprimeurs, il devint libre-penseur et saturé des idées républicaines qui commençaient déjà à se former chez les peuples européens.

Vers l'âge de trente-cinq ans, il était devenu si mécontent des conditions en France sous Louis XVI, qu'il émigra à Londres où il établit, à Covent Garden, un atelier pour imprimer en 1773 "La Louisiane ensanglantée, avec toutes les particularités de cette horrible Catastrophe", l'oeuvre du Colonel Chevalier de Champigny, consistant de presque deux cents pages.

Il est tout probable qu'il imprima d'autres ouvrages dans cette ville, mais ses affaires n'étaient pas assez bonnes, à cause de sa nationalité, pour lui permettre de satisfaire à tous ses besoins. Il voyait l'inquiétude qui régnait à Londres au sujet de la révolte américaine qui devenait de plus en plus certaine, et avait, en raison de son esprit républicain, une grande sympathie pour ce mouvement. Il songeait déjà à émigrer en Amérique, croyant que, une fois rendu, il aurait plus de liberté de penser et d'agir, et aussi plus de facilité pour gagner son pain. Ce fut alors qu'il eut un rendez-vous avec le fameux imprimeur et champion de la cause américaine, Benjamin Franklin, lorsque celui-ci vint à Londres par affaire pour les colonies.

Ayant des plans à propos du Canada et de son aide pour

combattre contre l'Angleterre, M. Franklin vit immédiatement l'avantage qu'il y aurait d'avoir un imprimeur français dans son atelier à Philadelphie, et suggéra à Mesplet de se rendre aussitôt que possible.

Vers le mois de février 1774, notre imprimeur ambiant était déjà arrivé dans cette ville, et quelque temps plus tard imprimait une lettre adressée, de la part du congrès continental, aux Canadiens Français. Elle portait le titre de "Lettre adressée aux Habitants de la Province de Québec, ci-devant le Canada. De la part du Congrès Général de l'Amérique Septentrionale tenu à Philadelphie. Imprimé et publié par ordre du Congrès". C'était le premier ouvrage du Congrès que Mesplet imprimait, mais ce n'était pas le dernier, comme nous allons voir.

Le contenu de cette lettre est intéressant du point de vue d'histoire autant que de celui de journalisme. Écrit dans un style un peu élevé, il citait Bacon et Montesquieu afin de montrer le droit qu'appartient à tout peuple d'être représenté dans son gouvernement. Le congrès ne voulait pas que les Canadiens se laissent intimider par les autorités anglaises pour devenir les instruments de leur cruauté et de leur despotisme, mais plutôt qu'ils s'unissent avec eux pour former une union compacte et sociale fondée sur les principes de la liberté et de l'égalité, et enfin suggérait l'élection de députés pour venir représenter la province à l'assemblée du congrès qui devait avoir lieu le 10 mai 1775.

Il est fort probable que Mesplet vint à Montréal en février 1775 avec les agents du Congrès qui furent envoyés pour se renseigner sur les défenses de la ville, et sur la réaction du peuple canadien à leur lettre qui avait été distribuée partout dans la province. Qu'il alla à Québec, nous sommes certains, d'après une lettre que son ami, Charles Berger, lui écrivit de Philadelphie le 29 mars 1775. De son contenu, il est évident que Mesplet s'était rendu au Canada, non seulement pour étudier les sentiments du peuple, mais aussi pour étudier les possibilités d'y établir une imprimerie.

La majorité des Anglais dans la province étaient en faveur de combattre pour la cause américaine, mais les Canadiens voulaient garder leur serment de fidélité à l'Angleterre qu'ils avaient fait du temps de la conquête, et plutôt que de se prononcer, préféraient rester neutres. Les agents américains, voyant leur loyauté à l'Angleterre, et croyant qu'ils ne donneraient aucune opposition à leur invasion proposée du pays, s'en retournèrent à Philadelphie avant le commencement de la guerre qui éclata en mai 1775 avec la prise des deux forts Ticonderoga et Crown Point.

Mesplet était aussi de retour en Philadelphie, étant un peu désappointé de n'avoir pas trouvé quelqu'un pour avancer le capitale nécessaire pour établir son atelier dans ce nouveau pays.

Pour recommencer ses affaires, il fut obligé de prendre M. Berger comme partenaire, car, pendant son séjour au Canada,

celui-ci avait payé toutes ses dettes, et d'était le seul moyen de lui rendre son dû.

Quelque temps passa avant qu'il ait reçu une autre demande du Congrès pour imprimer une deuxième "Lettre Adressée aux Habitants de la Province de Québec", dans laquelle on leur avisait que c'était mieux pour eux, s'ils ne voulaient pas que leur territoire soit devasté complètement, de laisser les troupes américaines entrer dans la province sans opposition. Mais, c'était trop tard. Par les exhortations de LA GAZETTE DE QUEBEC et de Monseigneur Briand, les Canadiens Français se préparaient déjà pour repousser cette invasion, malgré que les Anglais dans la province semblaient sympathiser avec les ennemis. Le gouverneur Carleton avait connaissance de ceci, mais ne pouvait rien faire pour les empêcher, car il n'avait que très peu de troupes, et celles qu'il avait étaient stationnées à Montréal et à Québec.

Le 13 novembre 1775, la ville de Montréal était tombée devant l'avance des troupes américaines, et en février 1776, le congrès y envoya des commissaires pour diriger les affaires de l'armée d'invasion. Le point le plus intéressant de cette ordonnance se trouve dans le fait qu'il exigeait qu'un imprimeur accompagne ces commissaires afin d'établir un journal à Montréal pour aider à propager les nouvelles des armées américaines sur le champ de bataille et aussi pour faciliter leur tâche de gagner le peuple canadien français de leur côté.

Samuel Chase, un de ces commissaires, choisit Mesplet,

qui, après avoir subi une sorte d'examen de ses capacités comme imprimeur et comme représentant de la cause américaine, qui lui fut donné par Benjamin Franklin et John Hancock, accepta l'offre "avec beaucoup de plaisir", car il lui était promis qu'il recevrait toute satisfaction et considération que ses services mériteraient. Le congrès lui vota la somme de \$200 pour payer les dépenses de transporter son imprimerie, etc., à Montréal, et après avoir engagé un nommé Alexandre Rochard, qu'il considérait homme de lettres, pour rédiger son journal, et deux ouvriers-imprimeurs ainsi qu'un domestique, il partit de Philadelphie le 16 mars 1776, son équipage consistant en cinq voitures bien chargées.

Après avoir enduré beaucoup de souffrances et d'inconvénients il arriva à Montréal le 6 mai, et deux semaines plus tard, c'est-à-dire le 18 mai, justement deux mois après son départ de Philadelphie, il avait son atelier prêt pour faire des affaires. Il nous dit que c'était situé "près du marché" sur la rue Capitale, dont nous croyons avoir été entre la rue St-Paul et le fleuve St-Laurent. Il avait loué une maison de deux étages, premier servant de librairie où il vendait des livres et de la papeterie qu'il avait emporté avec lui, et le deuxième pour ses caractères et ses presses.

Avec la mort de Montgomery à Québec en janvier 1776, les troupes américaines restèrent encore pendant trois mois devant cette ville avant de lever le siège le 6 mai. À l'arrivée de cette nouvelle à Montréal, les Américains qui s'y trouvaient commencèrent à s'enfuir et furent suivis par les commissaires

et les troupes américaines , laissant Mesplet et une centaine d'Américains à faire face aux troupes anglaises qui commençaient déjà à remonter le fleuve. C'était impossible pour lui de laisser Montréal maintenant, alors il se résigna aux conséquences qui pourraient suivre, et qui, malheureusement, ne tardèrent pas.

Pendant les huit jours, après le départ des troupes américaines, les autorités anglaises le surveillèrent dans toutes ses actions. Elles savaient qu'il était l'envoyé du Congrès pour établir un journal à Montréal, et qu'il était enthousiasmé de la cause américaine. Comme il nous dit, "je devins criminel aux yeux de tous ces animaux que l'on nomme royalistes". (1)

Le 18 juin, il fut mis en prison avec ses assistants pour y rester pendant vingt-six jours et souffrir toutes sortes d'injures. "Mrs. les Royalistes, venaient de temps en temps nous présenter des cordes, en nous traitant comme si nous eussions été sujets les plus nécessaires au Congrès, et par conséquent les plus à craindre à leurs yeux; cela nous a fait honneur." (2)

A la supplication de quelques français auprès du gouverneur Carleton, qui était de retour à Montréal depuis le 20 juin, Mesplet et ses assistants réussirent à avoir leur liberté, mais c'était impossible pour lui de commencer son journal car il manquait de papier, ayant perdu beaucoup en faisant le trajet de Philadelphie "Je me flattais, dit-il, qu'une

1) Papiers du Congrès Continental , No. 41, Vol. 6, p. 303.  
Royal Society of Canada - 1906

2) ibid

fois que j'aurais reçu le papier de Londres, que j'avais demandé, je réparerais cette perte". En plus, son rédacteur, M. Rochard, avait perdu courage, et s'embarqua pour l'Europe par le premier vaisseau venu.

Pour le reste de cette année et de l'année suivante, Mesplet s'occupa de sa librairie et d'imprimer quelques ouvrages, parmi lesquels se trouvaient le premier livre imprimé à Montréal, intitulé "Règlement de la Confrérie de l'adoration perpétuelle du S. Sacrament et de la Bonne Mort". D'après McLachlan, c'était la deuxième édition de ce livre que Mesplet imprimait, ayant fait la première à Philadelphie lors de son retour de sa première visite au Canada. Dionne, dans son Inventaire chronologique des livres...publié dans la province de Québec, mentionne cette édition et dit qu'elle doit avoir été imprimée en France, bien qu'à cette époque les autorités anglaises avaient défendu toute communication entre le Canada et ce pays. Il est probable que Mesplet avait passé quelques jours à Montréal et qu'en sollicitant de l'aide pour l'installation de son imprimerie, il avait reçu cet ordre du Séminaire. Sur le couvert de la deuxième édition, nous voyons "Nouvelle Edition revue, corrigée et augmentée."

Il imprima aussi le premier drame écrit au Canada, une tragédie en trois actes intitulée "Jonatas et David". C'était pour être présenté par les Ecoliers de Montréal sous la direction des Pères Sulpiciens du Séminaire, un desquels l'ayant tout probablement composé.

En 1777, il imprima son premier "Almanach Encyclopédique; ou Chronologie des faits les plus remarquables de l'histoire universelle, depuis Jésus-Christ, le premier almanach imprimé en français en Amérique; aussi une "Brochure de Prières Sauvages" dans la langue iroquoise, et un "Catéchisme à l'usage du Diocèse de Québec."

En 1778, il publia son deuxième almanach, mais le nom était changé à "Almanach Curieux et Intéressant", titre très approprié comme nous allons voir. Le fait qu'il était considéré comme un homme dangereux par le clergé et d'autres ne semble pas l'avoir empêché de garder sa clientèle, car nous trouvons deux livres religieux qu'il imprima cette année-là: "L'office de la Semaine Sainte, Selon le Missel & Bréviaire romain.... Imprimé sur la meilleure édition à Paris", et "Neuvaine à l'honneur de St. François Xavier". Un autre imprimé qu'il produisit de ses presses fut un "Abrégé des règles de la Versification française", une bonne preuve que le goût de la poésie commençait à se montrer dans le peuple canadien français.

À l'arrivée de la nouvelle année, le temps semblait propice pour l'introduction de son journal au public montréalais. Mesplet reconnaissait, cependant, la nécessité de faire cette avance avec autant de diplomatie qu'il lui était possible. Ses ennemis étaient nombreux, et il le savait.

Afin d'avoir le support du gouvernement, il s'adressa au gouverneur Carleton pour avoir la permission de publier son journal. La politique qu'il adopta est si bien exprimée dans

sa lettre, que nous prenons cette opportunité de la citer au complet.

Monsieur,

Encouragé par la plus saine partie des citoyens de cette ville dans le projet d'établissement d'un papier public, Je prends la liberté de demander à votre Excellence son approbation persuadé qu'elle voudra bien ne pas refuser à ce qui peut être à l'avantage public et particulier. Restreint aux différents avis que les négociants et autres voudront y insérer aux affaires du commerce et à la littérature, J'aurai soin d'écarter tout ce qui pourrait porter le moindre ombrage au gouvernement et à la religion. Il n'y sera même fait aucune mention des affaires présentes.

Votre Excellence m'accordant ce Privilège honorera le public d'un nouveau bienfait et ajoutera s'il est possible à la sincère gratitude et au profond respect avec lequel Je suis Monseigneur de Votre Excellence Votre très humble et obéissant Serviteur,

FLEURY MESPLET

Imprimeur (1)

.....

Depuis la déclaration d'indépendance des Etats-Unis du quatre de juillet, 1776, il y avait eu une immigration

1) Haldimand Collection Can. Arch. Series B. Vol. 185  
Royal Society of Canada - 1906 McLachlan p. 66

abondante des United Empire Loyalists au Canada. Des centaines de ceux-ci quittèrent les provinces insurgées pour venir s'établir dans les colonies restées fidèles au pouvoir britannique, et plus particulièrement à Montréal et dans le Haut Canada.

Mesplet avait ceci à considérer, et ayant reçu l'approbation nécessaire du gouverneur, il imprima le prospectus de son journal dans les deux langues afin de faire connaître la politique de son journal aux Anglais autant qu'aux Canadiens. Son contenu exprime le désir de la part de l'imprimeur d'aider à l'avancement du commerce et de la littérature du peuple canadien, particulièrement le premier qu'il répète plusieurs fois. Ceci est très intéressant car à cette époque plus importante comme centre commerciale que Montréal, qui commençait seulement à se développer. L'idée de Mesplet était bonne, et si ce n'est que pour servir de comparaison avec celui de LA GAZETTE DE QUEBEC, son prospectus devrait être reproduit.

AUX CITOYENS DE LA VILLE ET DISTRICT DE MONTREAL

Messieurs,

L'établissement d'un papier Périodique m'a paru, ainsi qu'à plusieurs, un projet qui mérite votre attention à tous égards. Par ce moyen, on facilitera le commerce, on multipliera les correspondances, on excitera ou on entretiendra une émulation toujours avantageuse. Le Citoyen communiquera plus promptement

et plus clairement ses idées; De là le progrès des Arts en général et un acheminement à l'union entre les individus. Il résulte plusieurs autres avantages pour la société lesquels vous sentez mieux que Je ne les pourrais exprimer, et dont l'énumération serait hors de place. Les avantages ne sont pas moindres en égard aux intérêts particuliers; La facilité d'avertir en tout temps le public des ventes de Marchandises, Meubles ou bien-fonds, de retrouver des effets qu'on croit perdus, et rattraper les nègres fuyards; d'annoncer le besoin qu'on peut avoir d'un commis ou d'un domestique et plusieurs autres que la commodité qu'offre, ce projet<sup>se</sup> développera. Je me propose de remplir la feuille des avertissements publics des affaires qui pourront intéresser le commerce, à quoi on ajoutera quelques morceaux variés de Littérature. J'ose me flatter que, si comme J'espère vous encouragerez ce faible commencement Vous verrez messieurs, avec plaisir, et éous peu, non seulement une Collection d'Avis et annonces, mais encore un recueil amusant et instructif. Je ferai mon possible pour<sup>me</sup> procurer des pièces nouvelles, et Je ne doute pas que ce, ne réveille le génie de plusieurs, qui, ou sont restés oisifs ou n'ont pas communiqué leurs productions n'ayant pu le faire sans le secours de la presse.

J'insérerai dans le susdit Papier ou Gazette tout

ce qui plaira à un ou plusieurs<sup>de</sup> me communiquer pourvu qu'il ne soit fait mention de la Religion du Gouvernement ou de nouvelles touchant les affaires presentes; à moins que Je ne fus autorisé du Gouvernement, mon intention étant de me restreindre dans ce qui regarde les Avertissements, affaires de commerce et de littérature. Supposé que le titre de Bureau d'Avis ou Gazette de commerce et littéraire que Je me propose de donner à ce papier périodique soit trouvé par quelqu'un ne pas convenir je recevrai le conseil que l'on me donnera à ce sujet. De même s'il y avait quelque objection à faire sur les conditions suivantes on pourra les proposer.

#### CONDITIONS

La Souscription sera de deux piastres et demie, d'Espagne, par l'année. Les souscripteurs ne paieront qu'une piastre d'Espagne par chaque avertissement pour trois semaines de suite.

Ceux qui n'auront pas souscrit paieront une demie piastre de plus par chaque avertissement, Il sera libre à chacun qui n'aura pas souscrit de se procurer ledit papier en payant dix copies au détail Ledit papier sera imprimé sur le format in quarto et paraîtra tous les Mercredis à commencer le.....

Ceux qui voudront soucrire sont priés d'envoyer

leur nom et leur adresse; J'ai l'honneur d'être avec un désir sincère de contribuer autant qu'il est en mon pouvoir à l'avantage et à la satisfaction Publique, Monsieur,

Votre très humble et très obéissant serviteur,

FLEURY MESPLET

Imprimeur

.....

Telles furent les promesses avec lesquelles le premier journal français dans tout l'Amérique prit son essor pour gagner la faveur du public. Voyons maintenant son premier numéro.

No. 1

(I)

(1778.)

G A Z E T T E

D U C O M

XXXXXXXXXX

M E R C E

ET LITTE

X X X X X X X X X X

RAIRE,

X X X X X X X X X X

Pour la Ville & District

xx

xx de Montréal

xx

xx

XXXXXXXXXXXXXXXXXXXX

Mercredi,

3 Juin 1778.

- Aux Citoyens -

Je me félicite de vous avoir proposé l'établissement d'un Papier Périodique, non pas tant par rapport à moi-même, que par les avantages que vous en retirez.....

Quant aux morceaux variés de Littérature, j'espère me mettre à l'abri par le soin que je prendrai pour vous procurer ceux que je croirai les plus amusants & les plus instructifs.....

Je m'étais proposé remplir la Feuille des Avertissements publics & des affaires qui pourront intéresser le commerce. L'un & l'autre manquent pour le présent. Feu d'Avertissement, vu que le Papier n'est pas connu: vous savez Messieurs, aussi bien que moi, la situation présente quant au Commerce, en Conséquence je crois n'avoir aucun reproche à recevoir pour ces deux articles.....

Les différentes matières qui seront traitées plairont aux uns déplairont aux autres, mais chacun aura son tour.....

Sur la deuxième page se trouve un article sur la découverte des lettres de l'alphabet, suivi par des reflexions sur le savoir-vivre dans lesquelles il dit "savoir vivre & avoir une bonne éducation, c'est une même chose". Ses "Anecdotes, Morales & Amusantes" concernent le roi de Suède, Charles XII, et deux articles insérés dans la GAZETTE DE QUEBEC du 8 janvier et du 21 février sous le titre de "Sur les Modes Présentes". Enfin, à la dernière page, nous trouvons la première annonce donnée par un nommé Francois Thibault, habitant de la paroisse de St. Ours, qui prie tous ceux ou celles qui ont des droits par hypothèques ou autrement sur les biens dudit Sieur Défunt de se présenter sous le délai de trois semaines des présentes, en l'office de Mr. Foucher, Ecuyer Avocat à Montréal, sur la Place d'Armes, pour connaître de leurs droits & les satisfaire, passé lequel temps ils n'y seront plus reçus". Avec une enigme, ceci constituait le premier numéro de cette Gazette. Il n'y avait pas de nouvelles locales ou étrangères. C'était, comme son titre le

disait , une Gazette du Commerce et Littéraire.

Dans le deuxième numéro, Mesplet publia deux lettres d'appréciations qu'il avait reçu de Québec et de Montréal. Les correspondants, qui étaient pour lui causés tant de troubles pendant les mois qui suivirent, commençaient immédiatement à prendre avantage de l'espace qu'il leur offrait. Celui de Québec, "Le Jeune Canadien", disait: "La Gazette Littéraire que vous venez d'établir à Montréal, est trop utile au Public pour ne pas vous en faire le remerciement le plus sincère: Une si louable entreprise prouve combien vous vous intéressez à mettre les Canadiens dans le goût d'écrire, qu'ils n'ont pu posséder qu'imparfaitement jusqu'à cet heure" Celui de Montréal était signé par "Horace" et montre une reconnaissance profonde pour l'établissement de la Gazette. Malgré qu'elle ne dura pas, il est intéressant de voir l'éloge qu'on faisait alors de ce premier journal, et de son imprimeur. "J'ai lu avec un vrai plaisir votre première Gazette, disait Horace, elle m'a plu du premier coup d'oeil, car l'utile joint à l'agréable y est comme empreint d'une ligne à l'autre; le zèle surtout que vous y faites paraître pour l'établissement de la Littérature, négligée jusqu'alors dans notre Ville, mérite tout l'éloge. C'est le moyen infailible de former le Citoyen, de piquer l'émulation du Maître & d'encourager le Disciple, de voir enfin l'ignorance anéantie et la grossièreté disparaître".

Mesplet semblait avoir bien commencé, et bien que son

journal et son introduction causèrent aucune émotion au public en général, une critique décourageante se développa immédiatement parmi les loyalistes qui étaient encore de l'opinion qu'il travaillait secrètement pour la cause américaine.

Afin de faciliter le travail de publication, il chargea un nommé Valentin Jotard de la rédaction. Celui-ci avait été nommé secrétaire du général Worcester de l'armée américaine pendant son invasion du Canada, et était à ce moment "Ecuyer avocat ès Cours" en vertu d'une commission que lui avait accordé le gouverneur Carleton en 1768. Mesplet n'aurait pas pu faire de plus mauvais choix. Jotard était associé avec Pierre Du Calvet, anti-catholique, et juge de paix, qu'il défendait souvent dans des procès portés contre lui. Tous trois étaient très intimes, et alors Mesplet doit avoir partagé de leurs sentiments pour la cause américaine.

La GAZETTE, cependant, essayait de tenir à ses promesses de ne point discuter contre le gouvernement ou la religion car, dans le numéro du 24 juin Mesplet répond à un correspondant qui avait pris le pseudonyme de "le Jaloux" et qui lui avait adressé une lettre le 19 pour la faire insérer dans le prochain numéro. L'instruction dans la manière d'écrire que Mesplet donne dans son article servait d'avis non seulement pour le correspondant en particulier, mais pour le public en général. "Ecrivez contre tous en général, dit-il, mais jetez un voile assez épais pour qu'on ne puisse pas distinguer les vicieux".

Une annonce dans le même numéro nous rappelle qu'il y avait encore des esclaves au pays. C'est au sujet d'un fuyard, et est exprimée comme suit:

"SIX PIASTRES A GAGNER

"Il s'est enfui, le 14 du courant, une Panise appartenante à Madame Veuve Dufy Desaunier, âgée d'environ trente-cinq ans, habillée d'une indienne rayée, d'une taille ordinaire, d'une corpulence passable. Quiconque la ramènera, aura une récompense de Six Piastres, & sera remboursé des frais qui seront prouvés avoir été faits pour la retrouver."

Il est très évident qu'à cette époque les esclaves n'étaient pas considérés de beaucoup de valeur. Il faut croire que les six dollars ne furent pas cause suffisante pour que quelqu'un essaie de ramener la pauvre esclave car, quelques semaines plus tard, la veuve Desaunier inséra une deuxième annonce.

D'après le très petit nombre d'annonces que la GAZETTE avait même un mois après son introduction, et qu'elle n'augmenta pas pendant sa courte existence, il est certain que Mesplet n'avait pas la confiance des marchands de la ville, qui étaient pour la plupart des Anglais. Son journal était alors simplement un feuilleton littéraire rempli de discussions entre correspondants, dans lesquelles il se sentait souvent obligé d'intervenir. Dans un numéro, il leur prévenait qu'il ne recevrait aucune lettre qui lui serait

adressée si le poste n'en était pas affranchi. Ayant seulement ces correspondances pour remplir ses pages, son journal ne payait pas même pour les dépenses nécessaires pour le faire imprimer, et si ce n'avait pas été pour les ouvrages qu'il faisait pour des particuliers, et les affaires qu'il réalisait dans sa librairie, il aurait été impossible pour lui de continuer sa publication. Il n'était pas aussi chanceux que ses confrères, Brown et Gilmore, de Québec, qui s'étaient accaparés de toute la publicité du gouvernement, et n'avait pas le moindre espoir d'avoir aucun patronage de ce côté là. Comme il nous dit, "la canaille qui s'y trouvait trop souvent dépeinte dans chaque état, tramèrent une ligue contre moi et firent agir toute la puissance du Clergé auprès de Mr. Carleton, pour me faire chasser de la province". Que cette "canaille" réussit dans son oeuvre est évident, car le 5 de juillet le gouverneur Carleton lui ordonna de quitter la province de ce jour au 25 de septembre suivant, comme étant soupçonné dangereux au gouvernement.

Espérant pour le mieux, Mesplet continua à publier sa GAZETTE régulièrement, et dans son numéro du 29 juillet, reproduisit l'adresse faite au gouverneur Carleton lors de son départ de la colonie, ainsi que la réponse de celui-ci. Peut-être qu'il croyait que ses troubles cesseraient avec l'absence de cette autorité, pour qui il ne témoignait aucune estime.

Qu'il voulait plaire au nouveau gouverneur, le général Haldimand, nous est prouvé dans son numéro du 12 août, dans

lequel il donne la première nouvelle, et je crois la seule, concernant un événement quelconque arrivé dans la province: c'est l'arrivée à Québec du nouveau venu, la description de laquelle occupe presque toute sa première page. Son genre unique demande certainement sa reproduction, en partie.

"Le 8 du courant, à 6 heures du soir, son Excellence le Général Haldimand fit son entrée en cette ville, dès le moment furent faites plusieurs décharges de canon, tant de la Citadelle que des Navires en rade; la Bourgeoisie Anglaise était en avant, suivait la Milice Canadienne & la Troupe réglée, le tout formait une allée depuis la porte de Québec jusqu'à la Maison de la Compagnie, où Son Excellence réside actuellement; une Troupe d'environ six cents Sauvages ayant à leur tête Mrs. Saint-Luc de la Corne, Campbell, leurs Officiers & Interprètes, sortirent de la Ville, & l'accueillirent par des cris qui annonçaient la joie qu'il ressentaient de son arrivée."

Cet article est suivi d'une lettre de félicitations de son heureuse arrivée en ville, et applaudissant le choix éclairé que le roi avait fait pour gouverner la province, et par des vers adressés à Son Excellence par un des correspondants de la GAZETTE, "Le Spectateur Tranquille".

Le numéro suivant contenait l'adresse qui avait été

présentée par les nouveaux sujets de sa Majesté Britannique à Haldimand, ainsi que la réponse de celui-ci, et en plus un avis dans un style bien soigné de la part de l'imprimeur. Nous reproduisons celui-ci comme suit:

" AU PUBLIC

"Depuis peu j'ai eu un nouveau sujet qui m'oblige à cesser de donner ma GAZETTE; cette dernière époque, en partie, m'a décidé. Je n'ai déjà que trop d'ennemis, la moindre démarche, quoiqu'innocente, en augmenterait le nombre, & je me dois tous les soins pour me mettre à l'abri de la persécution.

Cependant, je continuerai si je suis autorisé du Gouvernement, & encouragé par un plus grand nombre de souscripteurs. J'aime mieux sacrifier mes intérêts que de m'exposer à plus de disgrâces; & j'ose me flatter que les mêmes Personnes qui ont applaudi à mon entreprise, sur l'Etablissement d'un Papier Périodique, loueront mon désistement."

L'IMPRIMEUR"

Il y eut ensuite un intervalle de deux semaines, pendant lesquelles Mesplet présenta une requête au gouverneur afin de pouvoir continuer son journal et ne pas laisser le pays comme il avait été ordonné par l'ancien gouverneur.

Le 2 septembre il réssuscita la GAZETTE avec l'article suivant:

"AU PUBLIC

"L'Interromption du Papier Périodique a donné matière à bien des propos avantageux & désavantageux; chacun a raisonné suivant ses idées, & la plus grande partie sans connaissances des raisons pour lesquelles je l'ai interrompu. Je ne chercherai pas à détruire, par un long raisonnement, les différentes opinions; je dirai seulement que je dois à l'équité de SON EXCELLENCE, & un témoignage sincère de plusieurs Citoyens respectables, la liberté de le continuer. Il me reste donc 1o. à prouver à SON EXCELLENCE combien je suis reconnaissant. Je ne pourrai peut-être pas remplir ce devoir autant que je le désire, mais je ferai tout ce qui sera en mon pouvoir pour le convaincre que je ne suis pas indigne de ce bienfait. 2o. à témoigner aux respectables Citoyens qui ont bien voulu s'intéresser pour moi, ma gratitude. C'est ce que je m'efforcerai de faire, en me rendant utile à tous, & à un chacun suivant son état."

L'IMPRIMEUR"

Les annonces dans les numéros suivants sont un peu plus intéressantes que celles que nous venons de mentionner. Le public est averti d'une séance de la Cour du Banc du Roi

pour le District de Montréal, tandis que Mesplet commence à publier les titres des ouvrages qu'il a en vente à sa librairie. Le 16 septembre, Hugh Finlay, directeur général de la poste annonce une nouvelle route pour les courriers de Sa **Majesté** voyageant entre Montréal et Québec.

Cependant celles-ci n'étaient pas suffisantes pour payer les dépenses d'imprimer le journal car, Mesplet essaie de renouveler la mémoire aux abonnés, en leur disant que "vu les avances considérables que je suis obligé de faire, j'espère que vous voudrez bien, Messieurs, ajouter à l'encouragement que vous m'avez donné, le moyen d'y répondre en payant, si vous le jugez à propos."

Quant au contenu littéraire de la GAZETTE, elle restait le champ de bataille pour ses nombreux correspondants. A l'introduction du journal, le sujet dont on traitait avec la plus grande candeur était celle de l'éducation de la jeunesse, mais cette discussion avait été négligée pour donner place à celle des oeuvres de Voltaire, et de l'utilité et de l'inutilité des sciences. Le 21 octobre il y eut un article sur la liberté de la presse, tout probablement l'oeuvre de Jotard, qui commençait à exprimer ses pensées d'une manière audacieuse en se servant de noms anonymes, et qui était pour aggraver la situation de la GAZETTE de plus en plus par son oubli de toutes les promesses que Mesplet avait renouvelées avec le gouverneur Haldimand.

La complaisance avec laquelle Mesplet imprimait presque tout ce qu'il lui était envoyé par ses correspondants causa

beaucoup de critiques parmi les Montréalais qui étaient devenus jaloux de la préférence qu'il semblait donner aux écrits venant de Québec. Afin de faire connaître sa pensée sur ce point, il inséra un article dans le numéro du 18 novembre intitulé "Au Tribunal de la Raison" dans lequel il mentionne les différentes menaces de quelques particuliers qu'il dit ne l'intimident pas, car en observant avec soin de n'insérer rien contre la Religion, les moeurs, l'état ou le gouvernement, il croit qu'il n'y a rien à craindre. En parlant de la jalousie des Montréalais, il dit: "La préférence donnée aux deux Messieurs de Québec, est le sujet de la jalousie, mais pourquoi Messieurs les Montréalais ne sont-ils pas comportés avec la même décence. On n'a jamais attendu que leurs productions fussent sans défaut; mais aussi ils l'ont pris sur un si haut ton, qu'ils ont été obligés de succomber, ils avaient cependant promis de le soutenir."

La critique et la censure de tout ce qu'il imprimait devenait petit à petit l'ordre des choses. Ses ennemis augmentaient en nombre malgré lui, tandis que ses amis lui reprochaient de mettre au jour des productions frivoles qui l'exposaient au mépris public.

Nous ne pouvons pas trouver de meilleur exposition du contenu des lettres diverses que Mesplet insérait dans son journal que celle que "Le Prudent" lui envoya pour son numéro du 17 février. Ce correspondant était très perspicace, et s'adressa "Aux Différents Auteurs du Papier Périodique"

comme suit:

"S<sup>s</sup>avez-vous que la guerre que vous faites ne peut pas durer. Pourquoi? parce que vous n'avez pas assez de ménagement les uns pour les autres. Les forts oppriment les faibles, & les faibles trouvent leur unique défense dans les injures. Si vous aviez plus de déférence mutuelle vous vous entretiendrez plus librement et plus poliment; mais vous êtes toujours le poing levé, vous ne pouvez pas vous souffrir, la moindre petite faute est suivant vous un crime. On s'aperçoit même par vos différentes dictions que vous vous haïssez."

La vente des terres, particulièrement celles des seigneuries, continuait à se faire dans la province, d'après une annonce que nous trouvons dans le numéro de la GAZETTE du 24 mars.

" A VENDRE DE GRE A GRE

"La Seigneurie d'Ailleboust, ensemble des Isles Islettes, dites Carillon, & battures adjacentes, laquelle Seigneurie a deux lieues de front sur quatre de profondeur, à prendre du bas du Sault de la grande Rivière, en descendant le lac des deux Montagnes; il y a dans les Isles Carillon quantité de foin, une place sur la rivière du

Nord, des plus avantageuses pour un moulin à scie, qui a déjà été fait avec la plus grande réussite, une exploitation très facile de bois de chène; s'adresser pour ample information à Mons. de Saint-Ours, à Montréal."

Avec le numéro du 14 avril, nous commençons à voir des articles écrits par Pierre DuCalvet au sujet de quelques procès qu'il avait subi, ainsi que quelques discussions présentées et signées par Jotard lui-même. Celui-ci avait encore le désir d'humilier tout ce qui était anglais, et en poursuivant son but, oublia complètement les limites de discussion et de matière que Mesplet avait imposé à son journal dès son introduction. Il avait beaucoup de facilités pour exprimer ses idées, qui devenaient de plus en plus revoltantes aux autorités. Bien que Mesplet disait dans une lettre au gouverneur en date du 4 janvier, "Mon papier est sous vos yeux, je n'ai rien touché qui regarde le gouvernement, la discussion des oeuvres de Voltaire qu'il permettait dans ses colonnes avait développé une sorte d'opposition de la part du clergé. tandis que les articles de Jotard et DuCalvet soulevaient le public, et particulièrement les loyalistes, qui étaient convaincus que ces deux hommes cherchaient à faire du trouble entre le gouverneur Haldimand et le peuple. Dans une lettre en date du 15 février 1779, Haldimand priait à Monseigneur de Montgolfier, supérieur du Séminaire St-Sulpice, de veiller de près aux publications de cet imprimeur, et de l'avertir au plutôt s'il lui arrivait

de s'écarter de la conduite qu'il lui avait prescrite.

Pour empirer la situation, il y avait eu une proclamation imprimée en français et signée par le Colonel d'Estaing, commandant de la flotte française qui avait été envoyée à Boston en octobre 1778 pour aider aux colonies anglaises de gagner leur cause d'indépendance, et dont la distribution dans la province avait causée beaucoup de mécontentement parmi le peuple. Intitulée "Déclaration adressée au nom du Roi à tous les anciens Français de l'Amérique Septentrionale", elle faisait appel aux sentiments nationaux et religieux des Canadiens Français, et disait que pour un Français, il y avait seulement une famille noble sous laquelle il serait heureux, et que c'était celle des descendants de Henri IV. Elle faisait appel aux compagnons de Montcalm et de Lévis, et demandait s'ils pouvaient se battre contre leurs anciens commandants et confrères. Après avoir mentionné qu'une monarchie avec la même langue, la même religion et les mêmes coutumes, où ils trouveraient des confrères et des amis, serait une source de commerce et de prospérité serait mieux acquise par l'union avec des voisins puissants qu'avec des étrangers d'un autre hémisphère gouvernés par un despote.

Le congrès américain semblait faire des préparations pour une autre invasion du Canada, et les autorités anglaises voyant l'impression que cette proclamation avait faite, commençaient à s'inquiéter de la probabilité que les Canadiens Français prennent les armes pour retourner sous la domination

française . Mesplet étant le seul imprimeur français au pays, et étant reconnu pour avoir un penchant pour la cause américaine, ces autorités commencèrent à soupçonner qu'il avait imprimé la proclamation et même qu'il avait aidé à sa distribution dans la province. Son accusation offrait une bonne ouverture à ses ennemis de le persécuter autant qu'il était dans leur pouvoir, et ils ne tardèrent pas d'en prendre avantage.

Toute cette antipathie pour Mesplet et sa GAZETTE culmina dans le mandat d'arrêt que le gouverneur Haldimand envoya le 1 juin à Major Mairn à Montréal ordonnant que Mesplet et Jotard soient arrêtés le plus tôt possible, et qu'ils soient envoyés à Québec à bord du vaisseau, le Mercury.

Dans le numéro du lendemain, Jotard publia son article "Tant Pis, Tant Mieux", le contenu de lequel était assez révoltant pour causer son arrêt, mais l'ordre avait déjà été donné, et alors malgré que ce ne fut pas la cause il est fort probable qu'il devint la raison pour la détention de Mesplet et lui dans la prison militaire de Québec pendant trois ans et demi.

"LA GAZETTE DU COMMERCE ET LITTÉRAIRE cessa d'exister après douze mois de troubles, de discussions, de persécutions, que Mesplet avait endurés avec beaucoup de courage, et avec l'espoir que les conditions deviendraient meilleures, qu'il avait fait son possible pour donner au peuple montréalais tout ce qu'il possédait en fait de sagesse, et de goût littéraire, il n'y a pas de doute. Il voulait aider au développement du commerce en même temps que de la littérature, mais il avait échoué

misérablement.

En terminant notre traité de cette gazette, il nous semble approprié de donner un extrait de cet article "Tant Pis, Tant Mieux" qui aida si directement à condamner ce pauvre imprimeur innocent.

"Le Papier Périodique est sur le point d'être interrompu, tant pis. Plusieurs disent au contraire, qu'étant aplaudi généralement, il sera continué, tant mieux.

On emploie tout pour anéantir l'Imprimeur & la Presse, pour priver par ce moyen, le Public de s'éclairer & de s'intéresser, tant pis. Les personnes de bons sens disent à cela, le bon droit de l'Imprimeur, l'utilité de la Presse & l'équité d'un Gouvernement éclairé, empêcheront l'effet, tant mieux.

On se plaint qu'il règne trop de liberté, dans les écrits, et que les Auteurs ne ménagent personne, tant pis. Mais aussi dit on que cette naïveté est absolument nécessaire, et qu'il est à propos de châtier les moeurs en riant, tant mieux."

.....

LA GAZETTE DE MONTREAL

Le 1 septembre 178<sup>2</sup>, Mesplet fut libéré par le gouverneur Haldimand, et revint à Montréal reprendre son atelier rue Capitale. Etant en dette, il s'occupa immédiatement d'avoir un remboursement de plus de neuf mille dollars du congrès américain. Après avoir écrit trois lettres à ce sujet, et n'ayant reçu aucune réponse, il se rendit lui-même à Philadelphie en mai 1785 pour plaider sa cause et pour recevoir en retour pour tous ses efforts la petite somme de \$426. Découragé et plus endetté que jamais, il revint à Montréal reprendre son ouvrage d'imprimeur.

Les volumes qu'il publia pendant les années suivantes l'aiderent à subsister, mais il faut croire que ce n'était pas suffisant pour ses besoins, car deux mois après son retour de Philadelphie, c'est-à-dire, le 28 août 1785, il fonda LA GAZETTE DE MONTREAL, journal périodique d'un genre tout-à-fait différent de sa première GAZETTE LITTÉRAIRE, et ayant une ressemblance dans sa forme à la GAZETTE DE QUEBEC. Elle était publiée dans les deux langues, et donnait des nouvelles locales et étrangères, bien que la plupart pouvaient être classifiées parmi les dernières.

Sa première expérience lui avait montré la nécessité de se restreindre à des nouvelles générales plutôt que particulières. Le ton devait être impersonnel, et il ne devait pas permettre aucune discussion ouverte sur les questions

qui pourraient s'agiter parmi le peuple. Sa GAZETTE n'était pas originale comme sa première publication, mais elle eut beaucoup de succès. Mesplet était reconnu maintenant comme un bon citoyen canadien, et il commençait à jouir de tous ses efforts des années précédentes. On nous dit qu'il avait des abonnés même dans la ville de Québec, et que tous les hommes d'affaires et de profession de Montréal recevaient son papier régulièrement.

Le 24 de septembre, sa GAZETTE consistait en seulement une feuille sur laquelle il avait imprimé une lettre "A Messieurs les Souscripteurs" leur disant qu'il était impossible pour lui de leur envoyer son journal cette semaine, non pas à cause de négligence, mais à cause d'un dérangement dans ses affaires qui avait arrêté complètement le travail d'imprimer le journal. Il continue en leur promettant qu'il ne manquera pas la semaine suivante.

Beaucoup des nouvelles qu'il donnait étaient tirées de journaux venant des Etats-Unis, et étaient toujours arriérées par au moins quatre ou cinq semaines. Ses nouvelles locales étaient rares, et quand il en donnait c'était dans un style bref et impersonnel.

Il continua de publier cette GAZETTE jusqu'à sa mort, arrivé le 24 janvier 1794. Mais, toutefois, la suspension de son journal ne dura que très peu de temps, car en 1795 un journaliste-imprimeur nommé Lewis Roy vint s'établir à Montréal, après avoir servi comme apprenti dans l'atelier des Neilsons à

Québec, et continua la publication de la GAZETTE DE MONTREAL de Mesplet dans les deux langues. A sa mort quelques années plus tard, un autre apprenti de la GAZETTE DE QUEBEC vint prendre charge, c'était M. E. Edwards. Celui-ci publia deux éditions séparées, une en anglais sous le titre de THE MONTREAL GAZETTE, et l'autre en français sous le titre de LA GAZETTE DE MONTREAL.

Vers 1812, il était encore publié dans les deux langues, et paraissait suivant l'arrivée du courrier des Etats-Unis, de Québec et d'Halifax. Les éditoriaux étaient rares, la plume n'ayant que très peu à faire avec la composition du journal. C'était des extraits d'ici et partout, pris pendant l'été des journaux anglais apportés par les vaisseaux qui faisaient la traversée, et pendant l'hiver, des journaux américains. Tous les événements importants, cependant, étaient donnés, quoique deux ou trois mois après leur arrivée. La révolution française, le ministre Pitt et son cabinet, le siège de Toulon, une campagne italienne, une expédition en Egypte d'Austerlitz, les guerres russes et espagnoles, l'abdication à Fontainebleau, la bataille de Waterloo: voilà une idée générale de ce qui paraissait dans ses colonnes.

En 1825 il changea de propriétaire encore une fois, un M. Turner l'ayant acheté de M. Todd qui l'avait en main depuis 1805. Les améliorations qui suivirent dans son apparence typographique, et dans son contenu furent réalisées très graduellement, et après qu'il avait passé par les mains de

plusieurs autres propriétaires. Toutefois, il se développait continuellement de tout point de vue, en traversant toutes les vicissitudes du 19ième siècle, pour paraître encore aujourd'hui à Montréal, et être considéré comme un des meilleurs journaux canadiens.

.....

CHAPITRE IIILES PREMIERS ALMANACHS

Pour une raison ou pour une autre, nous sommes toujours tenté de feuilleter un almanach ou un calendrier quelconque qui nous tombe entre les mains. Il y a quelque chose de différent, de curieux, qui nous attire. Le fait même qu'ils nous sont envoyés seulement une fois l'an a sa propre valeur.

Chose étrange, c'est que nous trouvons que c'est invariablement des compagnies manufacturant quelques médicaments ou médecines qui se servent de cet intermédiaire pour faire une sorte de publicité pour leurs produits. L'idée est bonne car, dans presque toutes les maisons, nous trouvons un almanach qui sert de dictionnaire et de livre de renseignements sur une variété de sujets, et en même temps d'album de farces et de plaisanteries pour passer les veillées.

Depuis que le premier almanach fut publié à Paris en 1493, combien d'autres l'ont remplacé à tous les ans pour occuper une place choisie dans les foyers! Le nombre est incalculable. D'après Sainte-Foy, ce premier almanach portait le titre de "Grand Compost et Calendrier des Bergiers". Pourquoi ce titre, nous n'en savons rien. Cependant, il semble y avoir quelque chose de curieux si la signification du mot "compost" est celle donnée par Larousse: "mélange de débris organiques, de matière calcaire, de terre, etc., utilisé comme engrais". Sainte-Foy a certainement raison quand il dit qu'il trouve le titre "assez curieux".

Si la France était le premier pays dans l'univers pour imprimer un almanach, il s'ensuit que les almanachs étaient nombreux à l'époque de la colonie de la Nouvelle France. La preuve qu'il y en avait même dans la colonie nous est donnée par une annonce dans la GAZETTE DE QUEBEC qui parut à la fin de l'année 1764, et dont il est fait mention dans le numéro centenaire de ce journal, publié le 21 juin 1864. Cette annonce est en anglais, ce qui nous donne raison de croire que c'était à propos d'un almanach anglais et non pas français. Par intérêt, nous reproduisons ici sa traduction.

"VIENT D'ÊTRE PUBLIÉ

"ET POUR ÊTRE VENDU AU BUREAU DE L'IMPRIMERIE

L'ALMANACH DU PÈRE ABRAMAM (sur un plan entièrement nouveau) pour l'année 1765, étant le premier après l'année bissextile dans lequel est contenu (d'après les choses usuelles trouvées dans de telles publications.)

1. Jugement de la Température
2. Intérêt d'Un Livre à £500, ou au-dessous, à 5 pour cent
3. Recettes sur la Médecine -- Soyez gai et sage, ou un Guide pour tout le genre humain
4. Un dialogue intéressant entre une femme turbulente de la ville et son mari suspect sur le bavardage, etc.

.....

A propos de cette annonce, M. Philéas Gagnon, en discutant les premiers almanachs au Canada, pose la question suivante: "Cet almanach, était-il imprimé à Québec, ou seulement une importation?" Quoique nous en avons aucune certitude, l'entête de l'annonce nous porte à croire que c'était Brown lui-même qui l'avait imprimé. Quant à sa composition, nous pouvons présumer que c'était l'oeuvre de quelque ecclésiastique si le titre peut servir d'indication. Chose certaine, son contenu était aussi varié que ceux publiés aujourd'hui.

En 1780, cependant, Brown inaugura les ALMANACHS DE QUEBEC, qu'il publia tous les ans, à l'exception des années 1781 et 1783, jusqu'à sa mort en 1789. Leur publication fut continuée en 1791 par les MM. Neilson pour terminer en 1841 avec seulement deux interruptions, 1793 et 1795. Ils avaient paru plus de soixante ans.

Dans ses recherches, M. Gagnon trouva la seule collection complète de ces almanachs qui soit venue à sa connaissance avait été faite par le pionnier des bibliophiles, G.B. Paribault, pour la bibliothèque du parlement, "dont il était si fier et dont il fit imprimer un catalogue en 1845". Malheureusement, cette collection fut détruite par le feu qui incendia le parlement à Montréal le 25 avril 1849.

Fleury Mesplet, à Montréal, ne se laissa pas devancer par Brown, cependant, car M. McLachlan nous dit qu'en 1777 il imprima, en compagnie de Charles Berger, le premier almanach imprimé en français en Amérique, intitulé "Almanach Encyclopédique: ou Chronologie des faits les plus remarquables de

l'histoire universelle, depuis Jésus-Christ; avec les anecdotes curieuses, utiles & intéressantes". Le juge defunt Baby est dit posséder l'unique copie qui existe aujourd'hui.

En 1778, il publia son deuxième almanach, mais il avait changé le titre à "Almanach curieux et intéressant contenant la liste des prêtres et religieux du Canada, la connaissance des monnaies courantes, des poids et des mesures, etc., anecdotes, fables, curiosités naturelles, etc." Nous avons eu le plaisir de feuilleter ses soixante pages de renseignements, la nature desquels nous trouvons assez intéressant pour reproduire ici quelques extraits.

Dans les premières pages, il donne les fêtes mobiles comme Les Cendres, Pâques, La Pentecôte, etc.; les éclipses du soleil et de la lune; tous les jours du mois de janvier avec le lever et le coucher du soleil et les lunaisons, et ainsi pour tous les autres mois de l'année.

Dans le catalogue du clergé séculier et régulier du diocèse de Québec, Monseigneur Jean Olivier, évêque de Québec, il donne les noms du clergé dans la ville de Québec au séminaire de Québec, aux Jésuites, aux Recollets, à l'Isle d'Orléans, dans les paroisses de la campagne, au nord du fleuve, et au sud du fleuve. Ensuite, le gouvernement de Montréal, au séminaire et au collège, aux Jésuites, aux Recollets, dans les paroisses de la campagne, en l'Isle de Montréal, côte du nord, côte du sud.

A la page 34, nous trouvons l'entête: "Liste & Valeur des Monnoies, Poids et Mesures qui ont cours en Canada",

suivi par l'information que "Le Louis vaut 24 livres; La Guinée vaut 28 livres". D'après le Conseil Souverain de la Province, qui fixe la valeur des monnaies, "le livre est de 20 sols, et le sol de 12 deniers".

A la page 36, la mesure des longueurs est donnée avec le "Pied de Paris admise en 12 pouces". Mesplet essayait d'être explicite dans son style, comme nous montre le paragraphe suivant.

"On se sert dans le commerce de 3 différentes mesures pour les étoffes, toiles, etc.

Quand on vend en gros, on se sert de la Verge pour mesurer dans tout le Canada, mais pour le détail c'est différent. A Québec, on se sert de la Verge, à Montréal de l'Ell, et dans toutes les campagnes de l'Anne."

Pour la mesure liquide, "le pot ou deux pintes de Paris est la mesure dont on se sert aujourd'hui".

Plusieurs anecdotes et farces sont donnés à la page 42, des fables à la page 53, une chanson à la page 60, et sur la dernière page il y a une annonce pour des livres "en vente chez le dit Imprimeur, en gros et en détail".

C'est vraiment un petit livre d'école!

.....

Ces premiers almanachs canadiens sont très intéressants à consulter, et pour ceux qui s'occupent de l'histoire du Canada pendant l'époque comprise entre 1778 et 1841, ils sont presque indispensables. Comme nous venons de voir, ils

contiennent des faits que nous ne trouvons pas ailleurs, et il est réellement malheureux que nos bibliothèques n'en possèdent pas plus dans leurs collections de reliques canadiennes afin que nous puissions les feuilleter. A ce sujet, M. Eugène Rouillard, historien et antiquaire regretté de Québec, disait:

"Les premiers almanachs canadiens resteront pour nous de précieuses reliques, presque sacrées, des livres que l'on feuilletera avec autant de plaisir que de profit parce qu'ils s'intéressaient constamment à notre enfance comme peuple, parce qu'ils nous parlent de ce que nous fûmes et nous laissent prévoir ce que nous serons."

.....

CHAPITRE IV

LA PREMIERE REVUE LITTERAIRE

ANGLAISE - FRANCAISE

Avec l'acte constitutionnel de 1791 divisant le Canada en deux provinces, et la première assemblée de la législature tenue à Québec le 18 décembre 1792, commença une ère nouvelle d'activité littéraire pour les Canadiens-Français. Jusqu'alors, il n'y avait pas eu de littérature. Mesplet avait essayé de développer le goût de ce côté-là, mais, comme nous avons vu, il avait échoué complètement, le peuple n'ayant aucune raison qui l'obligeait de faire connaître sa pensée. Il n'y avait pas de questions très importantes à discuter. Ils étaient sous la domination anglaise, et avaient leur langue, leurs lois françaises, leurs institutions, et n'avaient aucune raison pour nécessiter leur entrée dans l'arène de la discussion de choses politiques et sociales.

Toutefois, la pensée intellectuelle canadienne française existait, et commençait à se faire sentir de plus en plus par ceux avec qui elle venait en contact. Elle n'avait pas eu beaucoup de journaux pour lui aider à se développer, mais elle avait néanmoins préservé l'esprit français de ses ancêtres, et quand le moment arriva pour elle de prendre son essor et de lutter pour ses droits les plus chers, elle était prête.

La division du Canada avait une signification toute

particulière pour le peuple pour le peuple Canadien Français: leur opportunité de se faire une nouvelle patrie dans la province qui leur était si chère. Les Anglais qui avaient augmenté énormément en nombre depuis la conquête, et particulièrement depuis la déclaration d'indépendance des Etats-Unis, les avaient rendus méfiants de leurs desseins envers eux. Ils craignaient d'être anglicisé, de perdre leur langue, de perdre leurs droits comme citoyens britanniques, et alors devinrent des lutteurs ardents pour une cause qu'ils gagnèrent seulement après plus de cinquante ans de luttes incessantes de la part de leurs journalistes et de leurs représentants à la législature.

Leurs premiers efforts dans le domaine de la littérature sociale et politique se trouvent dans "Le Magasin de Québec, ou recueil utile et amusant de Littérature, Histoire, Politique, Ec. Ec. Particulièrement adapté à l'usage de l'Amérique Britannique", le premier numéro de lequel parut à Québec en août 1792. C'était le premier journal littéraire publié au Canada.

Sa rédaction était faite par une société de gens de lettres de Québec, parmi lesquels se trouvaient plusieurs Canadiens-Français. Les articles insérés étaient imprimés dans la langue de leurs auteurs, mais il y en eut parmi ceux-ci qui écrivèrent dans les deux langues, et souvent ce n'était pas une traduction l'un de l'autre.

Samuel Neilson, propriétaire de la GAZETTE DE QUEBEC s'occupait de le faire imprimer à son atelier au numéro 3, côte Lamontagne, et à sa mort, son frère, Jean Neilson, continua de l'imprimer jusqu'en janvier 1794, lorsqu'il eut discontinué, non par manque de coopération parmi les membres de la société, mais par sa circulation bornée. Le prix d'abonnement était de trois dollars, et chaque livraison mensuelle consistait de soixante à soixante-dix pages; alors, il fallait un nombre considérable d'abonnés pour rendre l'entreprise profitable. Le fait que son genre était tout-à-fait nouveau aux lecteurs canadiens peut avoir été une cause pour qu'il n'ait pas été endossé par une plus grande majorité des hommes de lettres. Toutefois, aujourd'hui nous pouvons le lire avec beaucoup de profit, et en même temps réaliser le travail qui avait été nécessaire pour lui donner même cette courte existence.

Au commencement de chaque livraison, on remarque un tableau de matières, et un autre donnant un état du baromètre en pouces et décimes et du thermomètre de fahrenheit, pour tous les jours du mois. Prenons par exemple, la première page du premier numéro afin d'avoir une meilleure conception de la variété des sujets qu'il traitait.

THE QUEBEC MAGAZINE FOR AUGUST, 1792  
LE MAGASIN DE QUEBEC POUR AOUT, 1792

.....

Contents - Matières

.....

P R O S E

1. Life and voyages of Columbus	1
2. Sur la Nécessité de l'Education	8
3. Hertzberg sur les Revolutions des Etats	10
4. On the manners, religion and laws of the Circis	14
5. Extraordinary case of an Italian Priest	19
6. Evénements remarquables du tems présent	22
7. L'égoïsme par Mr. Mercier	
8. On the production of ambergris	28
9. Choix des maximes de Henri IV	30
10. Toban, or the quest of a wife	33
11. Edit de Pharamond pour empêcher les duels	38
12. Le tendre mère et son berceau	39
13. Moyen d'avoir toujours des oeufs frais	40
14. Remarque: le moissonnage du froment	41
15. Filial attachment	45
16. Sur le caractère des femmes	48

P O E T R Y

1. Hymn to the Supreme Being	41
2. On Divine Providence	42
3. Le Singe de Saadi	43

M O N T H L Y C H R O N I C L E S

1. Great Britain	46
2. India	50

3. West Indies	51
4. Poland	56
5. French and Austrian War	58
6. United States of America	62

PROVINCIAL REGISTER

1. Division of the Province	64
2. Counties and representation of Upper Canada	ib
3. Counties and representation of Lower Canada	66
4. Muster of the new house of Assembly	68
5. Birth and Mortality Bills of Quebec for Aug.	ib
6. State of barometer and thermometer (behind title page)	

.....

Quand on considère que cette société de gens lettrés donnait à l'imprimerie une livraison de soixante-dix pages à la fin de chaque mois, nous ne pouvons pas nous empêcher de les admirer. Comme nous voyons, d'après le tableau que nous venons de donner, leurs premiers efforts dans le domaine de la littérature n'étaient pas à dédaigner, et en lisant les tableaux de toutes les livraisons qu'ils firent au public, nous voyons un meilleur choix d'articles, d'essais, de poèmes, et de nouvelles, ce qui nous prouve qu'ils essayaient de rendre leur journal meilleur de tous points de vue.

La division de leurs matières est très juste. Les contributions pour les deux premiers départements n'étaient

pas traduites, mais les nouvelles importantes venant de tous les centres du monde étaient données dans les deux langues, ainsi que celles concernant la province.

A la page trois de ce premier numéro, nous trouvons l'adresse au public écrite en anglais. Dans les premières lignes, nous voyons que c'était d'abord leur intention de commencer la publication du journal en juillet afin d'avoir les derniers six mois de l'année pour relier ensemble pour former le premier volume, mais que ceci avait été impossible à cause de l'arrivée retardée des caractères typographiques qu'ils avaient fait venir d'Angleterre.

Une explication est ensuite donnée pour l'insertion sous le registre de la proclamation du roi pardonnant la division de la province, leur raison étant qu'ils voulaient commencer à donner un rapport mensuel de tous les événements importants qui se déroulaient dans les deux provinces, et avaient pensé que c'était mieux de traiter de la question dès ses origines.

La première partie du journal est réservée pour les écrits des membres de la société. et ils s'engagent à insérer seulement ceux qui entretiendront le lecteur d'une manière saine et agréable, car c'est leur désir de communiquer au public des choses utiles afin de développer chez lui le goût des lettres.

Ils sont de l'opinion que c'est la période la plus favorable pour l'introduction d'un journal, les sujets intellectuels



dans la Province du Canada, d'où plusieurs étudiants en Médecine se sont déjà rendus à cette université pour s'y instruire.

On a récemment demandé, de cette Province, une copie de de l'"Institution Médicale" pour l'instruction des jeunes gens de cette Province qui souhaiteraient étudier la Médecine, et dont les circonstances, soit pécuniaires ou locales, les mettraient dans l'impossibilité, on ne leur permettrait pas sans inconvénients de passer dans la Grande-Bretagne à l'effet d'obtenir cette très utile science".

Cette demande sera sans doute accordée. En attendant, il ne serait peut-être pas mal, à propos de donner à nos Compatriotes en général une plus ample connaissance de cette Institution qu'ils n'ont eu jusqu'ici: vous êtes en conséquence priés de la publier dans votre utile Magasin." C'était le commencement du mouvement d'envoyer les étudiants Canadiens étudier dans les universités d'Europe.

En novembre, des nouvelles d'Angleterre manquait au moment que le journal allait à la presse, alors nous trouvons l'avis suivant:

"Comme il n'est arrivé aucune lettre d'Angleterre depuis notre dernière Chronique des affaires d'Europe, nous annexons ici seulement un court précis de ce que nous apprenons par la voie des Etats-Unis."

Dans la livraison de décembre est donné le discours prononcé par George Washington le 6 novembre aux deux chambres de la législature nationale dans la salle du sénat à Nouvelle York. Seulement

cet article est une bonne preuve que les éditeurs de ce journal essayaient de renseigner leurs lecteurs d'une manière intéressante autant qu'instructive.

La dernière page du numéro de janvier, 1793, annonce la mort de l'imprimeur Samuel Neilson, jeune rédacteur de la GAZETTE DE QUEBEC, et "jeune homme de talents,.. qui est justement regretté comme une perte pour le public."

Nous sommes maintenant arrivés à la fin du premier tome qui consiste de 398 pages en plus d'un index alphabétique, ce qui est un peu rare pour des reliures de cette époque.

En parcourant le deuxième tome, qui contient les livraisons de février jusqu'à août 1793, nous avons trouvé un poème que nous croyons, mérite d'être reproduit autant pour sa forme que pour la pensée qu'il exprime.

### Amitié Prétendue

Promettre amitié, foi, service  
Et trahiren secret un trop crédule ami,  
C'est des langues de Cour, l'ordinaire exercice  
Et c'est ce que souvent on rencontre parmi  
Gens qui se piquent de justice  
De tant de faux amis le monde est chamarré  
Qu'au front on ne peut les connaître,  
Dans de flatteurs discours chacun le veut paraître,  
Chacun à vous servir se montre préparé  
Mais le moment vient il les tenir à parole?

Ce coeur faux, et masqué, qui vous a tous promis,  
De ses serments trompeurs rompt le lien frivole,  
Et vous livre à vos ennemis,

Ami de bouche

N'est pas toujours ami de coeur  
Jugez de l'or par la pierre de touche,  
Et n'en décidez point sur la simple couleur.

#### NOLI ME TANGERE

Au mois de juillet, on reproduit une lettre circulaire de la Société Historique de Boston adressée à tous les gens de science sur le Continent et les Îles de l'Amérique.

Les éditeurs de ce journal et les nombreux contributeurs d'articles formaient réellement une société historique quand bien même qu'ils n'avaient pas pris ce titre. Le contenu de leur journal était rédigé, comme ils ont dit dans leur adresse au public, afin de servir de record permanent des nombreux événements qui se déroulaient à cette époque et de l'opinion contemporaine vis-à-vis de ceux-ci. Ils étaient intéressés dans toutes nouvelles qui concernaient le Canada et son développement au point de vue politique, économique et social. Enfin tout

politiques et sociales de la France et de la révolution française. Le lecteur est tenu renseigné sur l'état politique de l'Europe autant que de l'Amérique. Tous les discours importants donnés par les Lieutenants Gouverneurs du Haut et du Bas Canada à leurs chambres d'assemblée respectives, ainsi que les réponses à ceux-ci, sont reproduits à leur longueur. Les séances tenues à la cour du roi d'Angleterre sont rapportées comme il leur semble approprié. C'est un journal plein de renseignements qui peut être lu aujourd'hui avec beaucoup de profit. Qu'il cessât d'exister en février 1794 fut malheureux, car il faisait une oeuvre gigantesque dans le journalisme canadien français, qui ne fut pas continuée avant l'année 1830 lorsque Michel Bibaud commença la publication mensuelle de "La Bibliothèque Canadienne".

-----

L'année 1792 avait été témoin de la première étape du journalisme canadien français du côté littéraire, et dans la nouvelle période qu'elle introduisait, ce journalisme devait se séparer complètement du journalisme anglais, pour devenir une puissance qui aurait son mot à dire concernant toutes les questions importantes du jour.

## CONCLUSION

Le développement du journalisme canadien-français suit les mêmes étapes et les mêmes périodes transitoires que celui de la France ou de tout autre pays. L'Histoire, alors, s'est répétée encore une fois.

Ses origines, cependant, sont uniques. Comme colonie française, le Canada, étant borné dans tous les domaines, n'aurait pas pu donner de support à une presse périodique, quand bien même qu'elle aurait été introduite pendant cette période. Comme colonie anglaise, toutefois, elle se développa rapidement au point de vue économique, et sous l'influence des Anglais qui venaient s'établir au pays, elle rendit nécessaire l'introduction de la presse canadienne et de la presse canadienne-française. Toutefois, c'était seulement le commencement de cette grande institution de la presse canadienne comme nous la connaissons aujourd'hui.

Avec l'acte constitutionnel de 1791, les Canadiens Français commencèrent une autre lutte, non en prenant les armes, mais en prenant la plume. Jusqu'alors, les journaux, pour la plupart, avaient été publiés dans les deux langues, à l'exception de LA GAZETTE LITTÉRAIRE de Mesplet. Maintenant le journalisme canadien-français devait prendre réellement son essor dans la province de Québec et même dans celle de l'Ontario, en ayant ses organes particulières, imprimées seulement en français.

Cette nouvelle presse devait se distinguer en présentant aux lecteurs les rapports d'éloquence parlementaire que les représentants des Canadiens Français faisaient à la chambre d'assemblée pour gagner la lutte qui devenait de plus en plus agitée concernant leur langue et leurs institutions. De ce moment les Canadiens Français commencent à voir la nécessité d'avoir une presse française pour les défendre contre les accusations des Anglais et de leurs journaux. Une lutte acharnée commença dès la fondation du CANADIEN en 1806, entre celui-ci et le MERCURY, et continua même après l'insurrection de 1840.

*En 1840*  
~~Cette année-là~~, l'Angleterre imposa aux Canadiens l'Acte d'Union comme châtiments de leurs soulèvements contre sa politique, et la lutte continua dans les journaux, que l'on comptait maintenant dans les vingtaines, quoiqu'il y en avait beaucoup plus qui avait pris naissance, seulement pour tomber de côté et être oubliés pour des raisons aussi intéressantes que variées.

Toutes ces luttes longues et pénibles, eurent leurs conséquences fécondes en 1860, lorsqu'un véritable mouvement intellectuel se manifesta par des écrits pénétrés du plus pur patriotisme et de gloire nationale, que les journaux canadiens révélaient au public.

Pendant les années qui suivirent les journaux canadiens français améliorèrent leurs conditions sur tous rapports et devinrent la voix non seulement du peuple canadien français mais de la province de Québec. C'étaient le blé qui grandissait.

Avant de conclure ce coup d'oeil, venons au journalisme canadien-français d'aujourd'hui voir son état actuel.

Les journaux canadiens-français de nos jours ont, comme leurs confrères anglais, leurs défauts aussi bien que leurs qualités. Il y en a parmi eux qui ont à coeur l'avancement des Canadiens Français, et luttent constamment, et avec beaucoup d'énergie, pour améliorer leur situation dans tous les domaines. Ce sont les fils loyaux des pionniers du journalisme canadien-français. Mais, malheureusement, il y en a aussi d'autres qui ne s'occupent guère de la mission sacrée qui leur est confiée. Ils parlent beaucoup trop de friponneries, d'assassinats, de suicides, et ainsi familiarisent leurs lecteurs avec des choses qui auront, tôt ou tard, un effet désastreux sur leur esprit. A lire ces journaux, on croirait que le vice règne partout, et que la vertu n'existe plus. Ce n'est ni plus ni moins qu'une audacieuse perversion du peuple en général et de la jeunesse en particulier. Cette recherche intense pour des nouvelles à sensation, collectionnées dans tous les pays du monde, pour pouvoir ensuite les insérer sur la première page ou entre les nombreuses annonces de ces journaux, sous forme de divertissements pour les lecteurs, est le plus grand malheur qui existe aujourd'hui dans le journalisme, et les organes canadiens français ne font pas exception. Aux Etats-Unis il y a, depuis quelques années, une croisade contre les journaux à sensations, et ce sont des associations nationales, formés de membres du gouvernement fédéral et de l'instruction publique, qui

s'occupent de faire une propagande parmi la jeunesse américaine afin d'exposer les grands maux qui résultent de la lecture de telles publications, et de leur conseiller une lecture plus cultivée et plus instructive. Les autorités canadiennes-françaises devraient certainement suivre ce bon exemple. Ce n'est pas seulement en déplorant les indiscretions et les audaces énervantes de ce journalisme "jaune" que nous allons remédier à la situation. Au contraire, il faut de l'action, et cela immédiatement, et c'est aux institutions pédagogiques et aux instituteurs et institutrices de la jeunesse canadienne-française qu'il faut confier cette tâche gigantesque.

Comme entreprise, les journaux canadiens-français ont fait autant de progrès que leurs contemporains anglais; quand on considère les grandes difficultés qu'ils ont rencontrées, et les obstacles qu'ils ont eus à conquérir, presque toutes leurs nouvelles étrangères leur étant données en anglais et demandant une traduction exacte, toute personne ayant la moindre connaissance du travail demandé dans la rédaction d'un journal ne peut pas faire autrement qu'admirer le beau succès qu'ils ont atteint dans leur vaste domaine choisi.

Aujourd'hui, le Canadien Français est desservi par une presse quotidienne la plus moderne. Le matin de bonne heure, son journal contenant les dernières nouvelles, est laissé à sa porte même avant qu'il se soit baigné et fait

la barbe. En prenant son déjeuner, il donne beaucoup plus d'attention à son journal et à son contenu qu'aux membres de sa famille, et souvent il est reprimandé. Mais, que voulez vous! Il est intéressé dans une sphère particulière, et il cherche passionnément les dernières nouvelles concernant celle-ci. Il veut savoir l'allure du marché, une décision quelconque rendue dans les sports ou dans l'industrie, les événements mondiaux, etc., etc. Souvent il ne mange qu'après avoir feuilleté son journal quelques minutes. En s'en allant au travail, son journal l'accompagne, et pendant son trajet via les chemins de fer ou les tramways, il se rend compte des événements du jour, afin d'être capable, lorsqu'il arrive au bureau, de discuter n'importe quel sujet avec ses compagnons. Si, par hasard, son journal ne lui est pas délivré le matin, il téléphone aussitôt au bureau du journal, et, avec beaucoup d'emphase les informe qu'il ne veut pas renouveler un tel désappointement. Ce qui fait qu'il est de mauvaise humeur jusqu'à midi, quand la presse vient encore à son secours en lui donnant les événements depuis le matin. A quatre heures et demie de l'après-midi, il a son troisième journal en main, et retourne chez lui à la fermeture du bureau, sachant qu'il a sous son bras, un petit roman pour passer la veillée. En somme, c'est la presse quotidienne d'aujourd'hui---faisant oeuvre économique, politique, scientifique, et sociale, en liant plus directement le commerce, le gouvernement, et l'industrie avec la

populace, et ainsi travaillant pour le bien-être du pays en général. Il est certain qu'avec l'introduction de l'aéroplane et du radio comme moyens de communications rapides, cette coordination entre le peuple et ses institutions est facilitée pour les journaux, mais il est aussi vrai que leur tâche augmentera en proportion avec la complexité et la diversité toujours croissantes des affaires. Comme nous avons toute raison de croire que le futur du Canada sera un des plus brillants, c'est aux journaux canadiens-français autant qu'anglais à coopérer ensemble pour développer davantage cette coordination, et ainsi aider la réalisation du dicton de Sir Wilfrid Laurier.

.....  
.....

BIBLIOGRAPHIE  
-----

- F. X. Garneau - "Histoire du Canada" - Paris - 1928
- L'Abbé J.B.A. Ferland - "Cours d'Histoire du Canada" -  
Seconde Partie - Québec 1865
- William Smith - "History of Canada" - Québec - 1815  
Volumes I et II
- William Kingsford - "History of Canada"  
Volumes IV à IX
- Henri Arvenel "Histoire de la Presse Française" - Paris - 1900
- James M. Lee - "History of American Journalism" - 1917
- Tétu - "Historique des Journaux de Québec" - Québec - 1875
- Leblond de Brumath - "Histoire Populaire de Montréal" - 1890
- Centenary Number - The Québec Gazette - "History of the  
Newspaper Press" - 1864
- Bénjamin Sulte - "Pages d'Histoire du Canada" - Montréal - 1891
- Ernest Gagnon - "Feuilles Volantes et Pages d'Histoire" -  
Québec - 1910
- J. C. Hopkins - "Canada, the Story of the Dominion"  
- The Cooperative Publications Soc. N.Y.
- Philéas Gagnon - "Essai de Bibliographie Canadienne"  
Québec - 1895
- William Kingsford - "Canadian Archaeology" -Montréal - 1886
- Canadian Press Assoc.-"A History of Canadian Journalism" -1908
- Missions des Soeurs de Ste Anne- "Précis d'Histoire des  
Littératures Françaises, Canadiennes-françaises et  
Étrangères" - Lachine - 1925
- James D. Syman - "The Press and its Story" -
- Henri Roullaud - "Les Procès de Presse" -  
"La Revue Canadienne" 1904
- Aegidius Fauteux "Toujours plus haut"  
"La Revue Canadienne" 1904

- Thomas White - "Newspapers, Their Development in the Province of Quebec" - Montreal - 1883
- G. Renard - "Les Travailleurs du livre et du journal" - Paris - 1925
- Arthur Buies - "La Presse Canadienne-française et les Améliorations de Québec" - 1875
- John C. Dent - "The Last 40 Years- Canada" - 1881
- Vattier - "Esquisse Historique de la Province de Québec et de sa colonisation" Paris - 1928
- J. J. Stewart - "Early Journalism in Nova Scotia" - 1887  
Nova Scotia Historical Society- Vol VI
- Fauteux - "Les Industries au Canada" - Québec - 1928
- E. Gérin - "La Presse Canadienne" - Québec - 1864
- The Québec Gazette - "Centenary Number" - June 21, 1864
- Dictionnaire de la Conversation - Volume IX
- J. Edmond Roy - "Voyage de Kalm au Canada" - 1900
- L. W. Marchand - "Voyage de Kalm en Amérique" - Montréal -1880  
Memoire de la Société Historique de Montréal
- Capt. John Knox - "An Historical Journal of the Campaigns in North America for the years 1757,58,59,60"  
Vol. II - London - 1769
- Têtu et Gagnon - "Mandements, Lettres pastorales et Circulaires" des Evêques de Québec" - Québec - 1887  
Volume I
- A. M. Machar - "Builders of Canada" - Toronto
- Laverdière et Casgrain - "Le Journal des Jésuites"- Quebec-1871
- R.P.L. Le Jeune, O.M.I. - "Tableaux Synoptiques de l'Histoire du Canada" - Ottawa - 1916
- "Lettres de la Vénérable Mère Marie de l'Incarnation"  
- Paris - 1681
- "Ordonnances des Intendants et Arrêts portant règlements du Conseil Supérieur de Québec" - Québec - 1806  
Volume I

"Registres du Conseil Supérieur de Québec" - Québec - 1806  
Volume II

"Edits, Ordonnances Royales, Déclarations et Arrêts du Conseil  
d'Etat du Roi, concernant le Canada" - Québec - 1806

McLachlan - "Mesplet" - Royal Society of Canada - 1906

G. Trevelyan - "History of England" - London - 1928

"Gazette du Commerce et Littéraire" - Montréal - 1778-79

"Le Magasin de Québec" - Volumes I à III - Québec - 1792-93

.....



